



2025

Rapport sur le développement durable

Société canadienne des postes



Table des matières



À propos du présent rapport.....	4
Message du président du Conseil d'administration.....	5
Message du président-directeur général.....	6
Postes Canada en tant que société d'État.....	8
Coup d'œil sur 2025.....	9
Stratégie ESG.....	10
Mobilisation des parties prenantes.....	10
Établir nos priorités en matière de développement durable.....	11
Stratégie pour 2030.....	13
Principaux objectifs et rendement en matière d'ESG.....	14
Timbres.....	16



Gouvernance d'entreprise.....	19
À propos du Conseil d'administration.....	19
Gouvernance selon les critères ESG.....	21
Gestion des risques.....	23
Éthique et conformité.....	25
Langues officielles.....	26
Droits de la personne.....	27
Protection de la vie privée et sécurité.....	28
Protection des renseignements personnels.....	28
Cybersécurité.....	29
Sécurité du courrier.....	30
Approvisionnement responsable.....	31



Plan de transition climatique.....	34
Gouvernance des enjeux climatiques.....	34
Gestion environnementale.....	43
Produits et services écoresponsables.....	44
Produits et emballages.....	45
Objectif zéro déchet.....	46



Culture.....	48
Équité, diversité et inclusion.....	49
Santé, sécurité et bien-être.....	51
Gestion des talents.....	52
Rémunération et avantages sociaux.....	53
Gestion du rendement.....	54
Formation et perfectionnement.....	55
Relations du travail.....	56



Renouveler les relations avec les peuples autochtones.....	58
Expérience client.....	59
Accessibilité.....	60



Annexe des données ESG.....	61
-----------------------------	----

Introduction

À propos du présent rapport

Message du président du
Conseil d'administration

Message du président-
directeur général

Postes Canada en tant que
société d'État

Coup d'œil sur 2025

Stratégie ESG

Timbres





À propos du présent rapport

Portée

Le présent rapport porte sur les activités et les opérations de la Société canadienne des postes (Postes Canada ou la Société). En tant que société d'État, Postes Canada rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Transformation du gouvernement, des Services publics et de l'Approvisionnement, et son unique actionnaire est le gouvernement du Canada. Le siège social de Postes Canada est situé à Ottawa, en Ontario, et l'entreprise dessert l'ensemble des adresses du pays. Les renseignements et les données fournis dans ce rapport ne concernent que le secteur Postes Canada du Groupe d'entreprises de Postes Canada. Postes Canada publie son Rapport sur le développement durable tous les ans. À moins d'indication contraire, ce rapport couvre la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, conformément aux rapports financiers.

Tous les montants déclarés sont en dollars canadiens et les calculs sont fondés sur les protocoles de la Global Reporting Initiative (GRI), dans la mesure du possible.

Contenu du rapport

Les décisions concernant le contenu du présent rapport ont été prises au terme d'une évaluation complète de la double importance relative que nous avons réalisée en 2024 pour déterminer les enjeux les plus pertinents pour la Société. Cette évaluation alimente notre stratégie sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et nos rapports en fonction des répercussions sur nos activités, des répercussions financières et des priorités des parties prenantes. Nous avons fourni des données comparatives annuelles lorsque disponibles dans les sections principales du rapport ou dans l'Annexe des données. Les renseignements présentés dans ce rapport sont tirés de documents internes et sont assujettis à nos

politiques et contrôles. À moins d'indication contraire, ces renseignements n'ont fait l'objet d'aucun audit, assurance ou vérification par une tierce partie externe et pourraient être modifiés. La Société estime que ces renseignements sont exacts.

Examen et approbation du rapport

La responsabilité de notre stratégie de développement durable et de la production des rapports connexes revient au Comité sur les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance du Conseil d'administration. Le Comité a approuvé le rapport le 17 juillet 2026.

Cadres en matière d'ESG

Le présent rapport a été préparé conformément aux protocoles de la GRI. Il intègre également les normes de divulgation et les indicateurs du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), soit les normes du secteur du fret aérien et de la logistique, ainsi que les recommandations de l'ancien Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC), qui relèvent désormais de la Fondation des Normes internationales d'information financière (IFRS) et de sa norme S2 sur l'information à divulguer en lien avec les changements climatiques. De plus, Postes Canada vise à suivre volontairement la norme IFRS S1 sur les divulgations liées au développement durable et les Normes canadiennes d'information sur la durabilité (NCID) 1 et 2, dans la mesure du possible, même si les divulgations figurant dans ce rapport sont principalement axées sur les changements climatiques. Consultez l'[annexe](#) pour en savoir plus sur nos indicateurs de rendement sur le développement durable et nos index des normes de la GRI et du SASB.

On peut écrire à ESG@postescanada.ca pour toute question ou tout commentaire au sujet du présent rapport.

Assurance externe

Une tierce partie a fourni une assurance limitée pour les indicateurs de rendement clés suivants :

Pratiques responsables

- Pourcentage des dépenses d'approvisionnement directes ou indirectes (niveau 2) admissibles auprès de fournisseurs autochtones
- Pourcentage des dépenses d'approvisionnement directes admissibles auprès de fournisseurs ayant un objectif fondé sur la science approuvé ou l'équivalent, ou un engagement à cet égard

Responsabilité environnementale

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) de portée 1
- Émissions de GES de portée 2 (en fonction de l'emplacement et en fonction du marché)
- Émissions de GES de portée 3 (catégories 1, 2, 3, 4, 6 et 7)
- Consommation énergétique des immeubles et du parc de véhicules, par type d'énergie
- Pourcentage de la consommation d'électricité provenant de sources non émettrices
- Poids des produits d'emballage fournis à la clientèle de Postes Canada
- Pourcentage de matières recyclées dans les produits d'emballage vendus à la clientèle de Postes Canada

→ Consultez le [rapport d'assurance limitée](#), l'[annexe des données](#) et le [Rapport sur les émissions de gaz à effet de serre](#) pour en savoir plus.



Message du président du Conseil d'administration

L'année dernière a été déterminante pour Postes Canada. En s'appuyant sur la décision du gouvernement du Canada de lever les restrictions sur le plan de la réglementation et des politiques, Postes Canada prend des mesures transformatrices pour assurer l'avenir du service postal.

L'entreprise s'efforce de bâtir un service postal moderne qui répond aux besoins de la population d'aujourd'hui et de demain, tout en assurant un retour durable à la rentabilité, afin que Postes Canada ne soit pas un fardeau pour les contribuables. Ces mesures stratégiques mettent l'accent sur la croissance du chiffre d'affaires ainsi que sur l'optimisation de notre réseau afin d'accroître la productivité, de remédier aux inefficacités et de répondre aux besoins en évolution de la population.

La viabilité financière est essentielle à l'atteinte de nos objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Une entreprise financièrement autonome peut apporter de la stabilité à son personnel tout en soutenant mieux l'innovation, la croissance et la responsabilité environnementale à la fois pour elle-même, sa clientèle et les collectivités qui comptent sur elle.

Stimuler nos activités grâce à des initiatives de croissance des revenus

Forts des projets de règlement conclus avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) pour de nouvelles conventions collectives, nous accordons la priorité à la croissance de notre secteur Colis. Nous avons proposé un nouveau modèle de livraison la fin de semaine et un plan pour améliorer les options de livraison locale le jour suivant. Ces améliorations du service consolideront notre position concurrentielle, augmenteront les revenus et renforceront la satisfaction de la clientèle.

Nous chercherons également de nouvelles sources de revenus dans des secteurs qui cadrent avec nos activités de base et qui s'appuient sur notre réseau, nos actifs et notre marque. Cette diversification des revenus réduira les risques et améliorera notre résilience à long terme.

En plus des nouvelles stratégies de tarification pour les colis et la poste-lettres, nous améliorerons les services pour les petites et moyennes entreprises, en les aidant à joindre leur clientèle de façon plus fiable tout en faisant croître un segment prioritaire de notre assiette de revenus.

Optimiser notre réseau pour répondre aux besoins modernes de la population

Tout en mettant l'accent sur la croissance et la génération de revenus, la Société doit également prendre des mesures pour améliorer la productivité et l'efficacité. Le plan de transformation proposé par l'entreprise adapte Postes Canada à la façon dont la population et les entreprises utilisent le système postal aujourd'hui, tout en respectant son obligation d'offrir un service universel à toutes les adresses au pays.

Les initiatives de transformation, comme la conversion aux boîtes postales communautaires des adresses qui reçoivent toujours la livraison à la porte, l'ajustement des normes de service de la poste-lettres et la modernisation de notre réseau de bureaux de poste, permettront d'offrir à l'entreprise la flexibilité dont elle a tant besoin, d'augmenter la productivité et l'efficacité opérationnelles et de réduire notre empreinte écologique.

L'engagement de Postes Canada à l'égard des critères ESG est entièrement intégré au plan de transformation proposé. En renforçant nos assises financières et en bâtissant une entreprise moderne et plus résiliente, nous plaçons la Société en meilleure position pour être un chef de file en matière de responsabilité environnementale et sociale pour les décennies à venir.



André Hudon

Président
du Conseil
d'administration



Message du président-directeur général

La dernière année a été marquée par des changements historiques et des défis pour Postes Canada. Les pressions financières importantes et l'incertitude dans les relations de travail en ont fait une période exceptionnellement difficile pour le personnel et la clientèle. Alors que nous tournons la page et travaillons à transformer l'entreprise, nous continuons d'intégrer stratégiquement notre engagement à l'égard des principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

La voie à suivre vers un service postal moderne, financièrement viable et répondant mieux aux besoins de la population et des entreprises, est désormais tracée. Nos mesures de transformation appuieront également nos objectifs sociaux et de développement durable plus généraux.

Expansion du recours aux boîtes postales communautaires

Près des trois quarts des adresses canadiennes disposent actuellement d'une forme ou d'une autre de livraison centralisée du courrier et des colis, comme les boîtes postales communautaires. La conversion des adresses restantes aux boîtes postales communautaires permettra d'offrir un service plus efficace et uniforme aux collectivités à l'échelle du pays, tout en respectant nos principes ESG.

La livraison centralisée, par opposition à la livraison à la porte, permet des opérations de livraison plus efficaces et nécessite de mettre moins de véhicules sur la route, ce qui réduit les émissions de gaz à effet de serre et notre empreinte environnementale globale.

Modernisation de notre réseau de bureaux de poste

Postes Canada a à cœur de servir toute la population d'un océan à l'autre. Nous possédons actuellement le plus vaste réseau de vente au détail au Canada, lequel compte près de 5 800 bureaux de poste (modèles à service intégral et limité).

Toutefois, le réseau a été conçu à une époque dominée par la poste-lettres et dans un contexte où la présence d'un bureau de poste dans pratiquement toutes les collectivités était nécessaire. En modernisant notre réseau de vente au détail et en remédiant aux inefficacités actuelles, nous adapterons nos services à la façon dont le public canadien les utilise aujourd'hui, nous renforcerons notre situation financière et nous améliorerons notre rendement environnemental et opérationnel.





Tarification et normes de service de la poste-lettres

Nous apportons également des changements à la tarification et aux normes de service de la poste-lettres qui auront pour effet de réduire les coûts d'exploitation et les émissions de gaz à effet de serre. Nos services doivent refléter les changements fondamentaux dans la façon dont la population canadienne communique et utilise le service postal. Le déclin continu de la poste-lettres se poursuit alors même que le nombre d'adresses desservies augmente chaque année.

Le plan de transformation que nous avons proposé modifiera les normes de service de la poste-lettres afin de donner plus de temps pour livrer les lettres d'un océan à l'autre à un coût viable. Les changements que nous proposons amélioreront l'efficacité opérationnelle, notamment en passant du transport aérien au transport terrestre, moins coûteux et moins polluant, pour une grande partie de la poste-lettres.

Pour que la Société demeure rentable, la tarification doit également refléter les réalités structurelles de la livraison de la poste-lettres. Nous prévoyons adopter une approche de tarification plus flexible pour la poste-lettres afin de mieux tenir compte des normes internationales, des réalités actuelles du marché et des coûts d'exploitation.

Résilience des actifs critiques et des opérations essentielles

Pour continuer à mettre l'accent sur la résilience des actifs critiques et des opérations essentielles, nous devons anticiper et atténuer les risques posés par les conditions météorologiques extrêmes et les événements liés au climat. De solides processus et une bonne préparation nous permettent également de réagir rapidement, d'assurer la continuité du service et de protéger le personnel, la clientèle et l'infrastructure en cas d'urgence.

Mise à jour des rapports sur le carbone afin de répondre aux besoins de la clientèle

Nos émissions directes sont les émissions indirectes de notre clientèle, ce qui rend nécessaire la production de rapports transparents et exacts. Nous avons amélioré nos rapports sur le carbone afin de fournir plus de détails, de faire preuve de responsabilité et d'appuyer les objectifs de développement durable de notre clientèle. Ces modifications démontrent que faire affaire avec Postes Canada est un choix responsable et durable.

Un rôle unique et vital

Nous reconnaissons le rôle unique et vital que Postes Canada joue en tant qu'institution nationale qui s'étend aux quatre coins du pays. Une gouvernance robuste est indispensable pour remplir ce rôle et maintenir la confiance du public. Cela signifie que la gouvernance doit être transparente, inclusive et représentative des gens que nous servons. Nous nous engageons à offrir un approvisionnement éthique, des pratiques équitables en matière d'emploi et un milieu de travail où tout le personnel se sent respecté.

Avec les changements transformationnels que nous proposons, nous investissons dans la vigueur à long terme de Postes Canada et des collectivités qui comptent sur le service postal. Nos objectifs ESG sont inhérents à tous les aspects de notre transformation et à la création d'un service postal durable pour l'avenir.



Doug Ettinger
président-
directeur général



Postes Canada en tant que société d'État

Postes Canada est une société d'État réglementée par le gouvernement fédéral qui exerce ses activités dans un contexte juridique et stratégique complexe. Notre mandat, dicté par la *Loi sur la Société canadienne des postes*, consiste à offrir des services postaux de grande qualité à un prix raisonnable à toutes les adresses canadiennes dans toutes les collectivités, qu'elles soient urbaines, rurales ou éloignées. Ce mandat est appuyé par diverses exigences politiques et juridiques, y compris un vaste ensemble de lois fédérales et le *Protocole du service postal canadien* (Protocole du service), établi par le gouvernement fédéral. Le Protocole du service souligne l'importance d'offrir des services postaux universels, abordables, fiables, pratiques et sécuritaires qui répondent aux besoins de la population canadienne. Au fil du temps, ces instruments politiques et juridiques importants, conçus pour assurer le fonctionnement efficace de la Société, ont limité la capacité de Postes Canada à s'adapter à l'évolution des demandes du marché et des besoins de la population canadienne.

Adapter notre entreprise aux besoins d'aujourd'hui

En septembre 2025, le gouvernement fédéral a annoncé une série de mesures visant à stabiliser Postes Canada et à permettre sa modernisation, notamment : (1) ajustement des normes de livraison de la poste-lettres pour que le courrier non urgent soit acheminé par transport terrestre plutôt que par avion, (2) levée du moratoire sur la transition aux boîtes postales communautaires et (3) levée du moratoire sur la fermeture des bureaux de poste en milieu rural.

Ces changements au modèle d'exploitation de Postes Canada lui permettront d'être plus concurrentielle et d'assurer sa viabilité financière. L'ajustement des normes de livraison des lettres et le passage du transport aérien au transport terrestre aideront aussi la Société à atteindre ses objectifs de réduction des gaz à effet de serre.

Pour appuyer la transition aux boîtes postales communautaires, nous continuons d'améliorer notre Programme de mesures d'adaptation pour la livraison. Ce programme aide les personnes qui ont des limitations fonctionnelles ou des problèmes de santé à accéder à leur courrier et à leurs colis d'une manière qui leur convient et qui est adaptée à leur situation.

Tandis que nous continuons de transformer notre entreprise, nous adhérons pleinement à notre mandat, qui consiste à offrir des services postaux de grande qualité à toute la population du pays. Ces mesures nous offriront la flexibilité dont nous avons besoin et nous aideront à répondre aux besoins actuels et futurs des gens que nous servons.

Programmes de politique publique¹

Postes Canada appuie fièrement les Canadiennes et Canadiens grâce à ses programmes de politique publique :

Programme de courrier gouvernemental

Postes Canada gère le programme de courrier gouvernemental, qui offre des services sans frais pour le courrier expédié entre la population et le Parlement, y compris les parlementaires, les membres du Sénat et la gouverneure générale.

Documentation à l'usage des personnes aveugles ou partiellement voyantes

363 000 articles livrés gratuitement à des personnes ayant une cécité totale ou partielle en 2025.

Service postal des Forces armées canadiennes

199 000 lettres et colis livrés aux membres des Forces armées canadiennes en déploiement à l'étranger durant la période des Fêtes depuis 2006.

Service de documents de bibliothèque

851 000 envois de documents de bibliothèque expédiés à des tarifs d'affranchissement réduits en 2025.

1. Postes Canada a reçu du gouvernement un crédit d'environ 22 millions de dollars pour appuyer son programme destiné aux personnes aveugles ou partiellement voyantes. Consultez la section Autres programmes de politique publique du [Rapport annuel](#) de Postes Canada pour en savoir plus.



Coup d’œil sur 2025

Intrants de 2025

Capital financier

137 M\$ investis dans notre réseau et nos opérations
5 G\$ en salaires et avantages sociaux
2,1 G\$ en biens et services achetés

Capital naturel

716 millions de kilowattheures d’énergie consommés
Électricité utilisée : **72 %** renouvelable et **90 %**¹ provenant de sources non émettrices

Capital humain

Effectif de **60 400** personnes²
36 M\$ en cotisations de l’employeur au régime de retraite
656 166 heures de formation attribuée au personnel

Capital social

8 M\$ investis dans l’amélioration de l’accessibilité pour le personnel et la clientèle
1,6 M\$ versés par l’entremise de la Fondation communautaire de Postes Canada
813 000 \$ investis dans l’élargissement et l’amélioration des services postaux offerts aux communautés autochtones et du Nord

Notre entreprise

Chaîne de valeur en amont

Fournisseurs

- Avantages sociaux pour notre personnel
- Services de gestion des installations
- Parc de véhicules
- Technologie de l’information
- Conteneurs
- Produits d’emballage

- Centres d’appels
- Entreposage
- Équipement de traitement
- Uniformes

Transport contractuel

- Transport longue distance
- Services de fret aérien
- Services de fret ferroviaire



Notre raison d’être
Porteurs d’un
Canada plus fort



Nos valeurs
Confiance, respect,
contribution



Ce que nous faisons
Levée, traitement,
transport, livraison

Chaîne de valeur en aval

Canadiens et Canadiennes

- Toutes les collectivités du Canada
- Petites, moyennes et grandes entreprises

Extrants de 2025

Pratiques responsables

5,8 G\$ en revenus
222 M\$¹ dépensés auprès de fournisseurs issus de la diversité
7 M\$ de marchandises illicites interceptées et retirées du flot du courrier

Responsabilité environnementale

Réduction de **22 %** des émissions opérationnelles de GES depuis 2019
23 288 tonnes de déchets détournés des sites d’enfouissement
61,5 % des produits d’emballage vendus à la clientèle de Postes Canada (par poids) faits de matières recyclées¹

Personnes et culture

6 500 nouvelles embauches
11,8 heures de formation en moyenne par membre du personnel
115 211 personnes participant au régime de retraite de Postes Canada³

Répercussions socioéconomiques

5,9 G d’articles de courrier, de colis et de messages livrés
17 598 mesures d’adaptation pour la livraison en vigueur
349 000 petites entreprises aidées grâce au programme Solutions pour petites entreprises de Postes Canada^{MC}

1. Consultez l’[annexe des données](#) pour en savoir plus sur la façon dont ces indicateurs sont calculés.
2. Comprend le personnel canadien rémunéré à temps plein et à temps partiel, ainsi que le personnel temporaire, occasionnel et embauché pour une période déterminée.
3. Comprend les participants actifs, retraités et titulaires d’une pension différée, les survivants et les bénéficiaires.



Stratégie ESG

Pour réaliser la raison d’être de Postes Canada, nous nous efforçons de bâtir un Canada plus fort, plus inclusif et plus respectueux de l’environnement pour notre clientèle, nos communautés et notre personnel. Notre cadre de stratégie ESG regroupe les enjeux prioritaires dans des domaines stratégiques pour nous aider à réaliser notre raison d’être.

Notre raison d’être : Porteurs d’un Canada plus fort

Priorités de la stratégie ESG



Pratiques responsables

- Éthique et conformité
- Protection des données et cybersécurité
- Approvisionnement responsable



Responsabilité environnementale

- Résilience et adaptation aux changements climatiques
- Émissions de gaz à effet de serre et qualité de l’air
- Produits et services durables
- Gestion durable des ressources



Personnes et culture

- Santé, sécurité et bien-être
- Gestion des talents
- Relations du travail
- Équité, diversité et inclusion (EDI)



Répercussions socioéconomiques

- Accessibilité
- Réconciliation avec les Autochtones
- Expérience client

Mobilisation des parties prenantes

En tant que service postal du Canada, nous devons comprendre ce qui compte le plus pour les utilisateurs et utilisatrices pour faire en sorte que nos produits et services répondent à leurs attentes. Nous communiquons activement et régulièrement avec nos parties prenantes afin de recueillir des renseignements qui orientent nos priorités ESG.

Activités de mobilisation en 2025

En 2025, nous avons mené un large éventail d’activités d’engagement pour nous tenir au courant des besoins et des attentes des parties prenantes. Nous avons notamment communiqué avec la population canadienne par les moyens suivants :

- Sondages
- Élaboration de la feuille de route des priorités 2025-2030 avec les groupes internes
- Réunions avec la clientèle et les fournisseurs
- Communications régulières sur les initiatives ESG (internes et externes)
- Formation sur les critères ESG offerte au personnel
- Séances d’intervention et de sensibilisation avec les leaders de communautés autochtones
- Dialogue direct avec des fournisseurs autochtones pour encourager la participation aux processus d’achat de Postes Canada
- Dialogue direct avec les parties prenantes et la collectivité par l’entremise de notre programme des timbres-poste (événements, recherches et consultations)
- Discussions avec notre équipe de direction et les membres du Conseil, notamment lors d’événements publics comme la réunion publique annuelle
- Collaboration et consultation avec les administrations municipales sur les initiatives ESG
- Partage des meilleures pratiques grâce à l’adhésion à des associations du secteur et à des groupes postaux internationaux



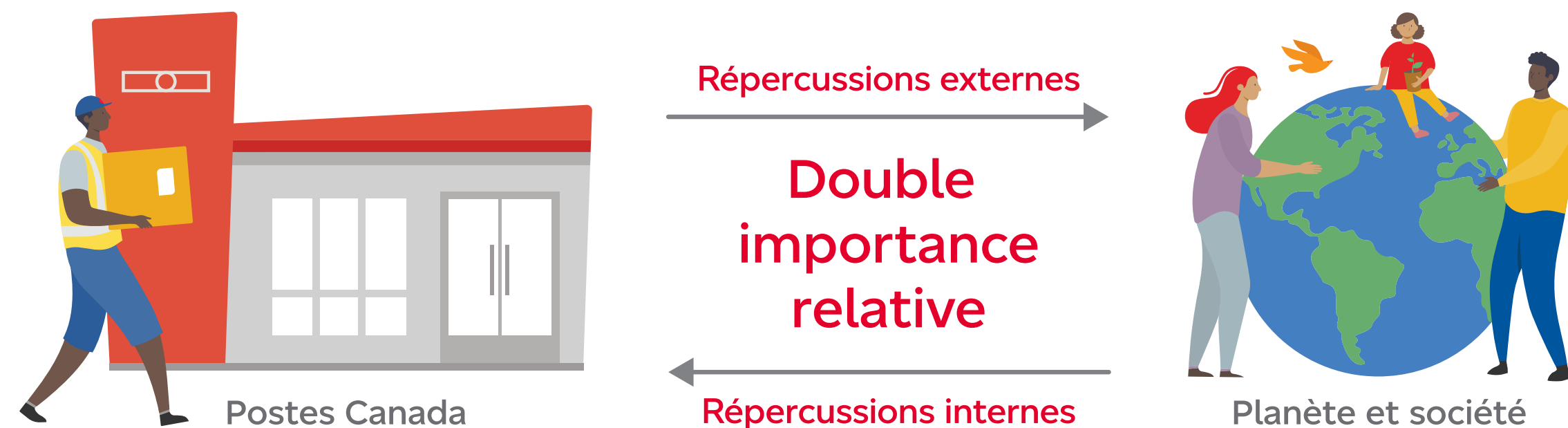
Établir nos priorités en matière de développement durable

Postes Canada établit ses priorités en matière d'enjeux ESG au moyen du processus d'évaluation de la double importance relative. Il s'agit d'un exercice de mobilisation des parties prenantes mené tous les deux ans afin de nous assurer que nous abordons les sujets qui comptent le plus pour notre clientèle, nos collectivités et notre personnel.

La double importance relative intègre deux perspectives :

- **Répercussions externes** : Dans quelle mesure les opérations de Postes Canada pourraient-elles avoir une incidence sur l'environnement et la société?
- **Répercussions internes** : Dans quelle mesure les problèmes liés au développement durable pourraient-ils avoir une incidence sur le rendement financier de Postes Canada?

En 2025, nous avons entamé une mise à jour de notre grille de la double importance relative qui sera terminée en 2026.



Notre processus d'évaluation de la double importance relative

Déterminer les enjeux ESG

Nous avons dressé une liste des enjeux ESG les plus pertinents pour Postes Canada en examinant des rapports de pairs sur le développement durable et en tenant compte des normes de production de rapports propres à l'industrie et des enjeux clés de nos évaluations de l'importance relative antérieures.

Mobiliser les parties prenantes

Phase 1 de l'établissement des priorités

Nous avons sondé des parties prenantes internes et externes pour connaître le degré d'importance qu'elles accordaient aux enjeux ESG avec lesquels Postes Canada pourrait avoir l'impact le plus considérable sur l'environnement et la société (répercussions externes).

Phase 2 de l'établissement des priorités

Nous avons sondé les membres du Conseil d'administration et de la haute direction pour recueillir leurs commentaires quant aux enjeux ESG avec lesquels Postes Canada pourrait avoir le plus grand impact sur l'environnement et la société (répercussions externes) et sur ses finances (répercussions internes).

Nous avons sollicité la collaboration de plus de **4 500 parties prenantes internes et externes**, notamment le personnel, les unités de négociation, la haute direction, le Conseil d'administration, la clientèle commerciale, le public, les collectivités, les fournisseurs, les associations du secteur et les filiales.

Validation

Nous avons ensuite organisé un atelier avec la haute direction afin de valider les résultats de l'évaluation de la double importance relative et de nous entendre sur la grille finale à divulguer dans le Rapport sur le développement durable de Postes Canada.

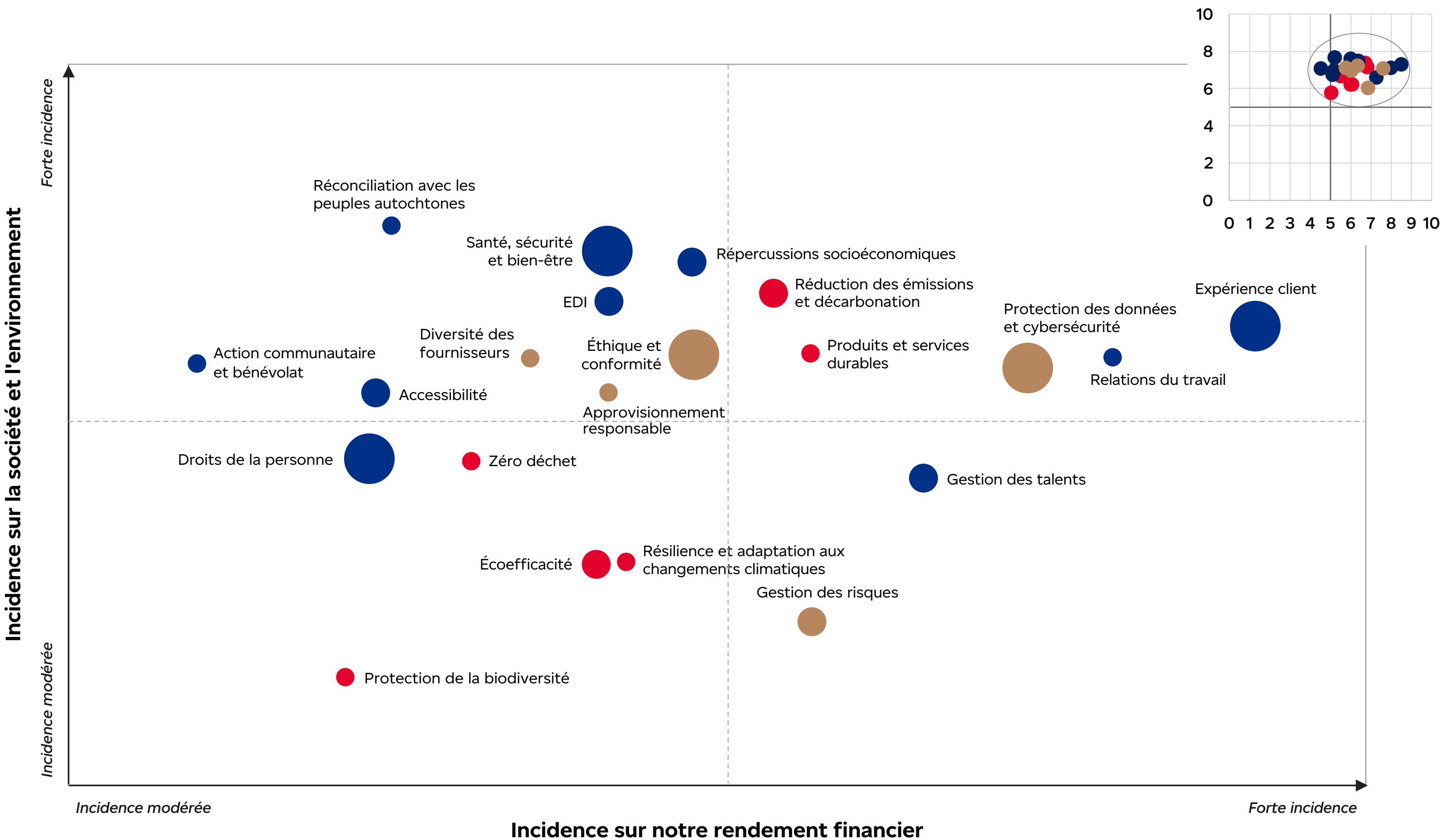
Grille de la double importance relative¹

Les résultats de l'évaluation de la double importance relative de Postes Canada sont résumés dans la grille ci-après, qui fournit un classement visuel des enjeux présélectionnés et de leur importance selon les commentaires reçus dans le cadre de notre exercice de mobilisation des parties prenantes. L'axe des X représente l'incidence potentielle de chaque enjeu sur notre rendement financier, tandis que l'axe des Y représente l'incidence potentielle de Postes Canada sur la société et l'environnement du point de vue des membres du Conseil d'administration et de la haute direction. La taille du cercle associé à chaque enjeu représente l'évaluation des autres parties prenantes, selon une échelle d'importance allant de 1 (pas du tout important) à 10 (extrêmement important).

Au total, 21 enjeux ont été évalués. Les plus grands cercles représentent les enjeux ayant obtenu les scores les plus élevés, les cercles moyens représentent les scores intermédiaires et les petits cercles représentent les scores les plus faibles, aucun enjeu n'ayant obtenu un score inférieur à 7,9 sur 10. Presque tous les enjeux se trouvent dans le quadrant supérieur droit de la grille, ce qui montre leur importance dans notre stratégie ESG et nos divulgations sur le développement durable.

Ces résultats donnent un cadre à la stratégie ESG de Postes Canada et orientent les priorités, comme la sécurité de notre personnel, les investissements liés à la satisfaction des attentes de la clientèle et les mesures de leadership en matière de développement durable.

→ Consulter les [résultats de la double importance relative sous forme de tableau](#).



Enjeux environnementaux

Enjeux sociaux

Enjeux de gouvernance

La taille des cercles indique le degré d'importance que les parties prenantes accordent à l'enjeu.

Enjeux les plus importants : Note de 9,0 ou plus

Enjeux médians : Note de 8,5 à 8,9

Enjeux de moindre importance : Note de 7,5 à 8,4

La position des cercles (dans l'axe vertical ou horizontal) est en fonction des résultats des sondages auprès du Conseil et de la haute direction.

1. La grille de la double importance relative est fondée sur les résultats de la dernière évaluation de la double importance relative effectuée par Postes Canada en 2024.



Stratégie pour 2030

En 2025, l'équipe Développement durable a travaillé avec les principales parties prenantes à l'échelle de la Société pour élaborer des feuilles de route 2025-2030 pour les secteurs d'activité associés à nos enjeux ESG importants. Ces feuilles de route refléteront une approche progressive disposant de la flexibilité nécessaire pour ajuster notre trajectoire à mesure que notre entreprise fera l'objet de changements importants au cours des prochaines années. Les feuilles de route comportent trois éléments fondamentaux : (1) des objectifs concrets, (2) les initiatives ou les programmes visant à atteindre les objectifs et (3) les investissements (s'il y a lieu) nécessaires pour mener à bien les initiatives. En planifiant les initiatives et les investissements requis d'ici 2030, nous renforçons la gouvernance selon les critères ESG grâce à une responsabilisation et à une clarté accrues quant aux priorités sur lesquelles nous devons nous concentrer pour faire progresser nos objectifs ESG et assurer l'utilisation responsable de nos ressources financières.



Maintenir les normes de gouvernance d'entreprise les plus élevées :

- Favoriser une culture éthique qui reflète nos valeurs, soit la confiance, le respect et la contribution.
- Protéger la vie privée de notre clientèle dans un cadre éthiquement responsable.
- Bâtir une chaîne d'approvisionnement durable et résiliente.
- Valoriser et protéger les droits de la personne au sein de notre entreprise et dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement.

Améliorer la résilience de notre planète et de nos communautés :

- Réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre dans nos opérations et notre chaîne de valeur.
- Adapter nos opérations, nos produits et nos services pour réduire les risques liés aux répercussions des changements climatiques.
- Promouvoir l'utilisation efficace et responsable des ressources naturelles tout en protégeant la biodiversité.
- Réduire au minimum les déchets et promouvoir la circularité.

Favoriser l'inclusion et la diversité :

- Représenter la diversité du Canada au sein de notre effectif.
- Offrir un environnement inclusif où le racisme, la discrimination et le harcèlement n'ont pas leur place.
- Sensibiliser les gens aux autres cultures et adopter des pratiques exemptes de préjugés.

Créer un milieu de travail positif :

- Être chef de file en matière de santé et de sécurité.
- Chercher à favoriser une culture de haute performance axée sur les valeurs.
- Offrir la formation et le soutien dont les membres de notre personnel ont besoin pour élargir leur carrière, explorer de nouveaux rôles et réaliser leur plein potentiel.

Créer une valeur sociale et économique durable pour toute la population canadienne :

- Devenir l'entreprise de livraison canadienne la plus reconnue pour sa responsabilité sociale envers la clientèle et les collectivités.
- Favoriser le bien-être et la croissance des communautés autochtones et du Nord.
- Faire preuve de leadership en matière d'accessibilité et d'inclusion des personnes en situation de handicap en offrant des programmes et des services sur lesquels toute la population canadienne peut compter.
- Soutenir la croissance et le développement des petites entreprises.

Principaux objectifs et rendement en matière d’ESG

Certains objectifs et indicateurs de rendement ont déjà été adoptés pour appuyer nos aspirations, tandis que d’autres seront élaborés tout au long de 2026. Nos objectifs sont aussi conçus pour appuyer directement ou indirectement le programme mondial de développement durable jusqu’à 2030, décrit dans les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Nous avons repéré quatre ODD auxquels nos efforts contribuent.

Priorité	Objectif	Rendement en 2025	Variation sur 12 mois	Tendance (% de l'objectif atteint)	Statut	ODD	Cible de l'ODD	Indicateur(s) de l'ODD
 Pratiques responsables	Croissance annuelle de 10 % des dépenses d'approvisionnement directes admissibles auprès de fournisseurs issus de la diversité de 2022 à 2025	-36,2 %	-36,2 %	0 %	Non atteint	 	12.7 Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales 13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales	12.7.1 Nombre de pays mettant en œuvre des politiques et des plans d'action en matière de marchés publics durables 13.2.2 Total des émissions annuelles de gaz à effet de serre
	Croissance annuelle de 10 % des dépenses d'approvisionnement directes admissibles auprès de fournisseurs de petites et moyennes entreprises de 2022 à 2025	-11,7 %	-11,7 %	0 %	Non atteint			
	Augmentation de 10 % par année des dépenses d'approvisionnement directes admissibles auprès de fournisseurs dont l'entreprise appartient à des personnes en situation de handicap de 2022 à 2025	+173,4 %	+173,4 %	100 %	Atteint			
	Veiller à ce qu'au moins 67 % de nos fournisseurs, en fonction des dépenses, se dotent d'objectifs fondés sur la science d'ici le 31 décembre 2025	69,7 %	S. O. ¹	101 %	Atteint			
 Personnes et de culture	Baisse constante du nombre de blessures sur 12 mois – Taux de fréquence totale des blessures	5,55	+1,64 %	0 %	En retard		8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tout le monde	8.8.1 Nombre d'accidents du travail mortels et non mortels par 100 000 travailleurs, par sexe et statut au regard de l'immigration
	Baisse constante du nombre de blessures sur 12 mois – Taux de fréquence des blessures entraînant une perte de temps	2,59	+2,4 %	0 %	En retard			

1. En raison de changements apportés à la méthodologie de mesure de cet indicateur, qui sont décrits en détail dans les notes de bas de page à la [page 64](#), les résultats d'une année à l'autre ne sont pas comparables.

Priorité	Objectif	Rendement en 2025	Variation sur 12 mois	Tendance (% de l'objectif atteint)	Statut	ODD	Cible de l'ODD	Indicateur(s) de l'ODD
 Responsabilité environnementale	Réduire de 50 % nos émissions opérationnelles (de portées 1 et 2) d'ici 2030	106,6 kt d'éq. CO ₂	+3,3 %	44 %	En retard	  	7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial	7.2.1 Part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie
	Atteindre la carboneutralité d'ici 2050	658,8 kt d'éq. CO ₂	-15 %	33 %	En bonne voie		12.1 Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement	12.1.1 Nombre de pays ayant adopté des plans d'action nationaux relatifs aux modes de consommation et de production durables ou ayant inscrit cette question parmi les priorités ou objectifs de leurs politiques nationales
	S'approvisionner à 95 % d'électricité issue de sources non émettrices d'ici 2030	90 %	+2 points de pourcentage	95 %	En bonne voie		12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation	12.5.1 Taux national de recyclage, en tonnes de matériaux recyclés
	Électrifier l'ensemble de notre parc de véhicule du dernier kilomètre de livraison d'ici 2040	1 %	0 point de pourcentage	1 %	En retard ¹		13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales	13.2.2 Total des émissions annuelles de gaz à effet de serre
	Détourner des sites d'enfouissement au moins 90 % (en poids) des déchets non dangereux provenant des opérations d'ici 2030	66,5 %	-0,2 point de pourcentage	74 %	En bonne voie			
 Répercussions socioéconomiques	5 % des dépenses d'approvisionnement admissibles directes ou indirectes auprès de fournisseurs autochtones d'ici le 31 décembre 2025	4,5 %	+0,2 point de pourcentage	90 %	Non atteint		12.7 Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales	12.7.1 Nombre de pays mettant en œuvre des politiques et des plans d'action en matière de marchés publics durables
	Atteindre une accessibilité numérique de 94 % pour l'ensemble des projets numériques actifs en 2025	94,3 %	+1 point de pourcentage	+ 101 %	Atteint			

1. Nous avons ralenti l'électrification du parc de véhicules en raison de contraintes financières, mais nous accélérerons le rythme à l'avenir dans le but d'atteindre notre objectif.



Timbres

Chaque année, Postes Canada émet des timbres commémoratifs et des articles de collection pour célébrer la riche histoire et les communautés diversifiées et dynamiques de notre pays.

Fêtes

Plusieurs timbres du programme annuel de timbres-poste soulignent des fêtes propres à la diversité culturelle du Canada, y compris Hanoukka, Diwali, Noël et l'Aïd.



Lieux de la Fierté

Cette émission commémore fièrement les lieux qui, d'une façon ou d'une autre, ont façonné la société d'aujourd'hui et sont une source d'inspiration pour l'avenir. Elle souligne la résilience, le courage et les réalisations des communautés 2ELGBTQIA+ qui ont contribué – et continuent de contribuer – au parcours du Canada vers l'inclusion et l'égalité.



Terre de nos aïeux

Le nouveau volet de l'émission Terre de nos aïeux présente d'autres paysages parmi les plus photogéniques du Canada, transportant les gens, et leur courrier, d'un océan à l'autre. La série est un hommage à l'incroyable beauté et diversité des paysages naturels et culturels du pays.



Mois de l'histoire des Noirs

Ce timbre, qui s'inscrit dans la série consacrée au Mois de l'histoire des Noirs, est consacré à Marie Joseph Angélique, dont l'histoire symbolise aujourd'hui la résistance des Noirs à l'esclavage et rappelle aux gens d'ici l'existence de l'esclavagisme noir dans ce qui est maintenant le Canada.



Artistes de romans graphiques

Ce jeu de six timbres, deuxième émission d'une série en deux volets (premier jeu émis en 2024), braque les projecteurs sur des artistes de romans graphiques du Canada au talent exceptionnel : Kate Beaton, Jimmy Beaulieu, Guy Delisle, Julie Doucet, Bryan Lee O'Malley et Michael Nicoll Yahgulanaas.





Vérité et réconciliation

Créée en collaboration avec le Cercle des survivants du Centre national pour la vérité et la réconciliation (CNVR), cette série de timbres vise à sensibiliser les gens aux pensionnats et aux séquelles des traumatismes et des mauvais traitements que portent encore les peuples autochtones aujourd'hui. Ce partenariat avec le CNVR permet de garantir que les points de vue et les voix des survivants et survivantes demeurent au cœur du processus de création des timbres.



Tous les timbres-poste émis en 2025 ont été imprimés à l'aide d'électricité entièrement renouvelable sur du papier recyclé à 100 % ou certifié FSC (Forest Stewardship Council).

Série Journée nationale des peuples autochtones

Dévoilée pour la première fois en 2022, la série sur la Journée nationale des peuples autochtones souligne les réalisations et les contributions exceptionnelles de membres des communautés inuit, métisses et des Premières Nations. L'émission de 2025 rend hommage à trois personnes gardiennes de la langue et du savoir : Julia Haogak Ogina, Sophie McDougall et Bruce Starlight.



Julia Haogak Ogina : Devant l'érosion de son héritage inuit, Julia Haogak Ogina (née en 1962 à Ulukhaktok, aux Territoires du Nord-Ouest) consacre sa vie à la revitalisation de la culture et des langues de ses ancêtres.



Sophie McDougall : Née Margaret Sophie Boyer, Sophie McDougall (1928-2023) transmet ses vastes connaissances sur sa culture et sa langue métisses à des générations d'élèves et de membres de la communauté tout au long de sa vie.



Bruce Starlight : Connu sous le nom de Dit'óní Didlishí (Aigle criard), Bruce Starlight est l'une des dernières personnes à parler couramment le tsúut'ínà. Né en 1947 dans la Nation Tsúut'ínà, près de Calgary, en Alberta, l'aîné et gardien du savoir se consacre depuis plus d'une cinquantaine d'années à la préservation de sa langue et de sa culture.



Des artistes exécutent une danse traditionnelle à l'occasion du dévoilement du timbre consacré à Bruce Starlight, à Calgary, le 20 juin 2025.

Pratiques responsables

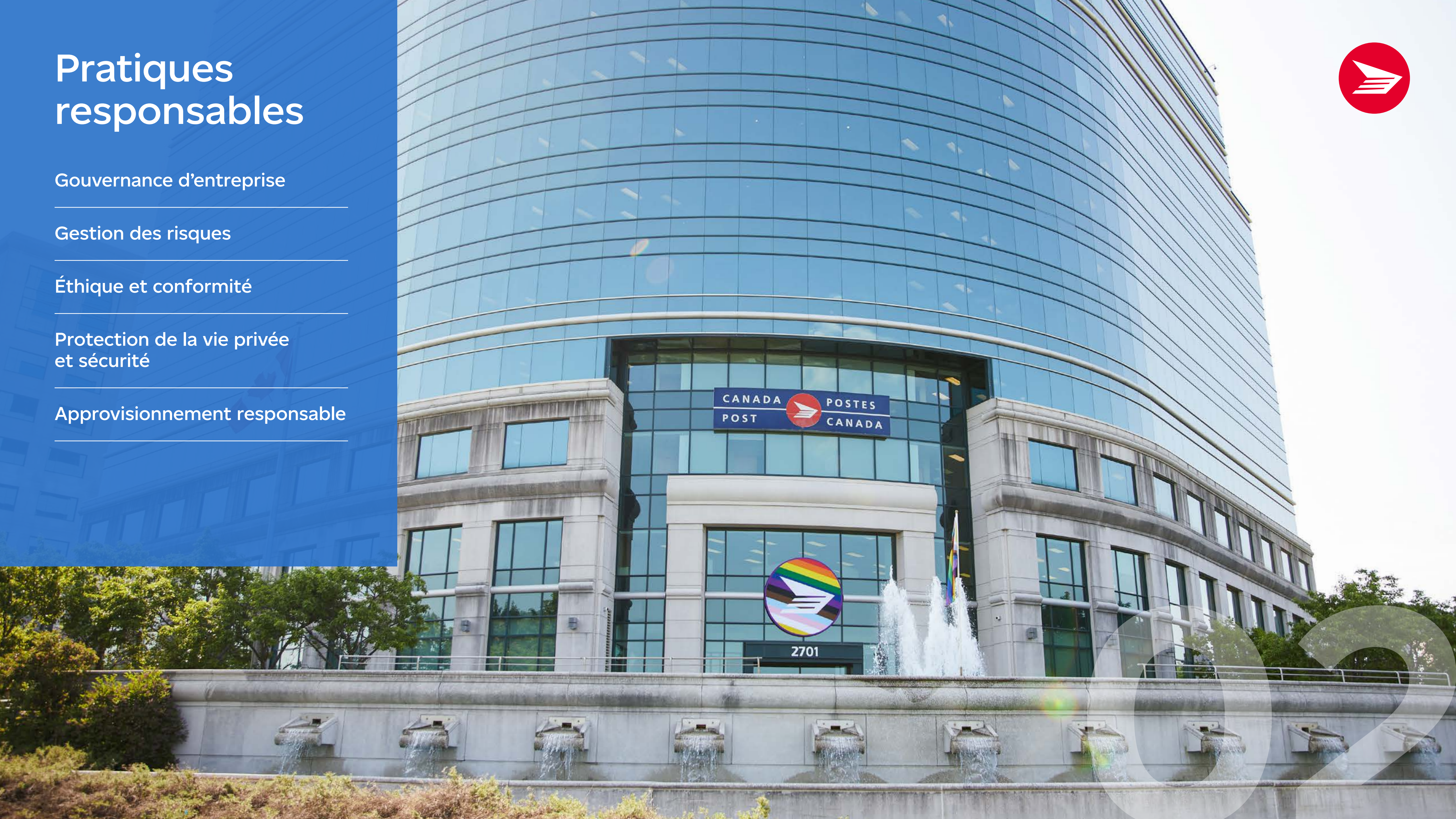
Gouvernance d'entreprise

Gestion des risques

Éthique et conformité

Protection de la vie privée
et sécurité

Approvisionnement responsable



Gouvernance d'entreprise

À propos du Conseil d'administration

Postes Canada est une société d'État fédérale qui rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Transformation du gouvernement, des Services publics et de l'Approvisionnement. Son unique actionnaire est le gouvernement du Canada. En tant que fournisseurs d'un service public essentiel, nous sommes résolus à maintenir des normes de gouvernance d'entreprise élevées et à remplir notre mandat tout en créant une valeur durable pour la population et nos parties prenantes.

Rôle du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration assure la surveillance et fournit des conseils au nom de l'actionnaire de la Société en ce qui a trait aux stratégies, aux plans d'affaires et aux activités connexes de Postes Canada. Il observe les règles et les règlements énoncés dans la *Loi sur la Société canadienne des postes* et le *Protocole du service postal canadien*. Le Conseil est également régi par le [Code de conduite](#), les [Normes de conduite du Conseil d'administration](#), l'[énoncé des valeurs et de la charte du Conseil d'administration](#) et les règlements intérieurs [n° 1](#) et [n° 2](#).

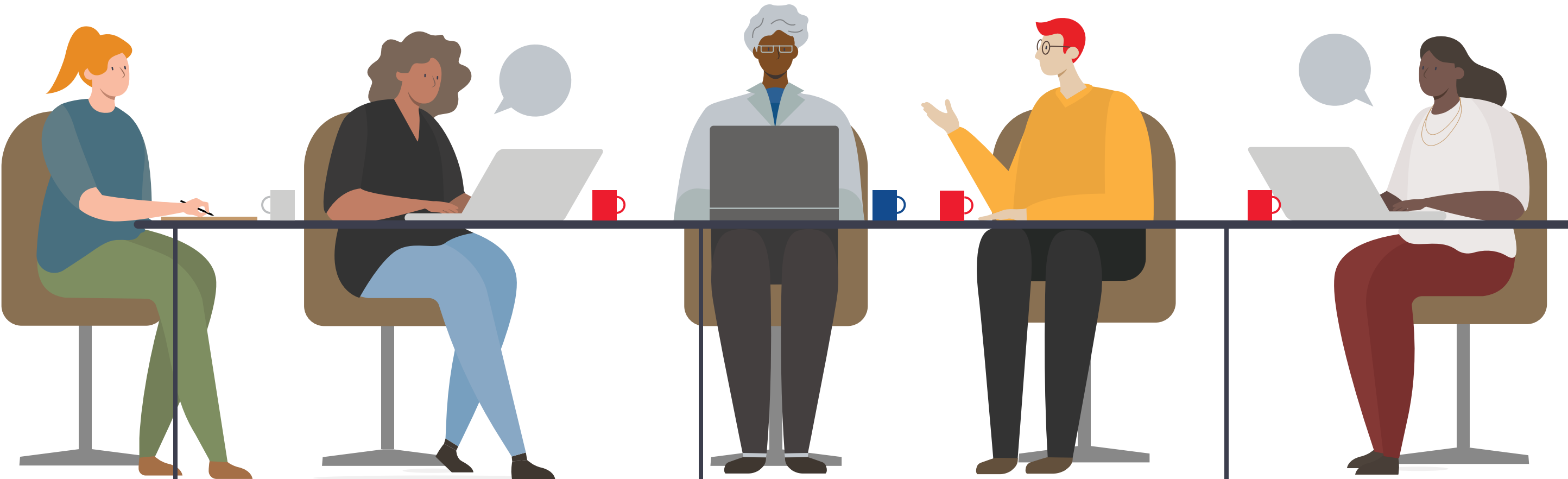
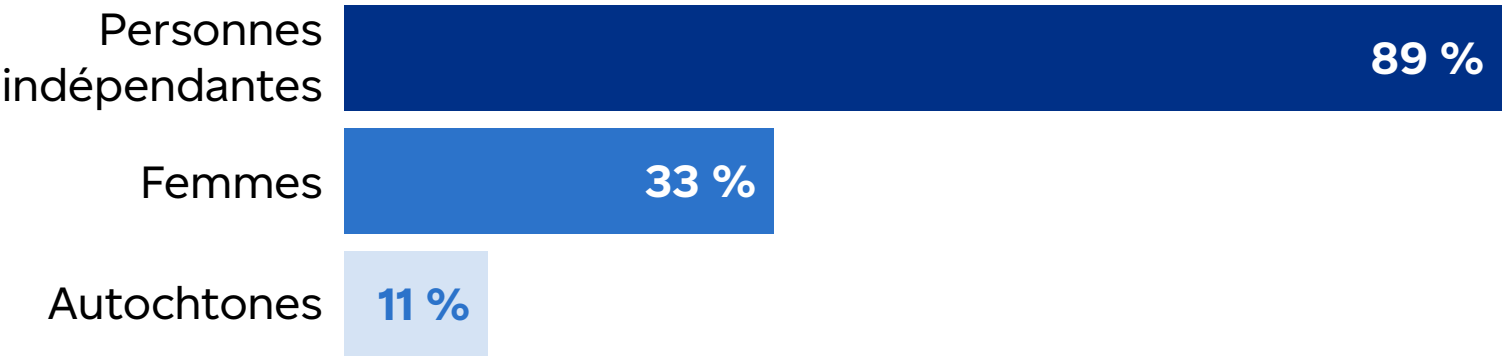
En plus de devoir respecter la [Loi sur les conflits d'intérêts](#), les membres du Conseil doivent remplir le formulaire de Communication générale des intérêts et le mettre à jour chaque année. Ils et elles doivent se récuser de toute discussion qui pourrait les mettre en situation de conflit d'intérêts ou mener à une apparence de conflit d'intérêts.

Nomination

Le gouverneur en conseil, ou la gouverneure générale agissant selon l'avis du Conseil privé du Roi pour le Canada, représenté par le Cabinet, est responsable de nommer les membres du Conseil d'administration. Le processus de sélection est ouvert, transparent et fondé sur le mérite, et vise à attirer les candidatures de personnes qualifiées qui reflètent la population canadienne en ce qui a trait à la capacité linguistique, la représentation régionale et la diversité.

Composition du Conseil au 31 décembre 2025

(selon l'auto-identification)





Comités du Conseil d'administration

La nomination des membres du Conseil à des comités se fait en fonction de plusieurs facteurs, y compris les titres professionnels et l'expérience, les intérêts personnels et le nombre actuel de membres. Le président du Conseil et les membres déterminent ensemble la composition des comités. Les membres des comités peuvent changer selon les réaffectations.

Nombre de membres et responsabilités des comités du Conseil au 31 décembre 2025¹

Comité	Nombre de membres	Fonctions et responsabilités
Conseil d'administration	9 8 personnes sur 9 sont indépendantes ²	• Assure la surveillance et fournit des conseils au nom de l'actionnaire en ce qui a trait aux stratégies, aux plans d'affaires et aux activités connexes de Postes Canada. • Tient la direction responsable du rendement de l'entreprise et de la réalisation de ses objectifs stratégiques. • Exerce la diligence voulue à l'égard des initiatives stratégiques en développement durable et de tous les gros contrats, investissements, acquisitions et cessions. • Examine les rapports de gestion sur les questions liées à la santé et à la sécurité, à l'accessibilité, au développement durable, et à l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI).
Comité des pensions	5	• Supervise et oriente les stratégies relatives au régime de retraite de Postes Canada, y compris la stratégie de placement responsable. • S'acquitte des responsabilités de la Société en tant que répondante du régime de retraite. • Surveille les responsabilités de fiduciaire de la Société en tant qu'administratrice du régime de retraite. • Supervise les décisions de placement et les gestionnaires de placements externes.
Comité des ressources humaines et de la rémunération	5	• Examine, produit des rapports et approuve ou fournit des recommandations au Conseil concernant les ressources humaines et la rémunération. • Assure la surveillance de ce qui suit, sans toutefois s'y limiter : les questions de santé et de sécurité, la relève de la direction, le recrutement, la rémunération, le perfectionnement, le maintien en poste, les propositions de rémunération du président-directeur général, ainsi que d'autres politiques importantes visant les ressources humaines. • Fournit une supervision et une orientation supplémentaires au Conseil en ce qui a trait aux aspects pertinents des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), comme l'équité, la diversité et l'inclusion, ainsi que la culture. • Fournit une surveillance et une orientation supplémentaires en ce qui a trait aux négociations des conventions collectives et aux questions connexes.
Comité sur les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)	5	• Examine les enjeux, les plans et les stratégies en matière d'ESG, et fait des recommandations au Conseil sur des sujets ESG précis et sur leur intégration globale à l'échelle de la Société. • Oriente la gouvernance d'entreprise et favorise l'efficacité du Conseil. • Supervise les politiques, les programmes, les pratiques, les procédures et le rendement en ce qui a trait au développement durable à Postes Canada. • Approuve le Rapport sur le développement durable et recommande des objectifs ESG au Conseil pour approbation, au besoin, y compris l'objectif de réduction des émissions fondé sur la science.
Comité de vérification	5 (au moins une personne experte en finances y siège)	• Supervise les renseignements financiers et la production de rapports, les systèmes de contrôle d'entreprise et le processus de vérification. • Examine le cadre de gestion du risque de la Société, ainsi que les contrôles en matière de protection des renseignements personnels et de cybersécurité. • Surveille le rendement financier de la Société par rapport à son plan d'entreprise. • Veille à ce que les investissements et les achats proposés concordent avec la stratégie ESG, et surveille les progrès accomplis par la Société par rapport à sa cible d'approvisionnement auprès de fournisseurs Autochtones.

1. Consultez notre page Web [Gouvernance d'entreprise](#) et les biographies des [membres du Conseil d'administration](#) pour en savoir plus sur la structure et la composition du Conseil.

2. Toutes les personnes qui siègent aux comités sont indépendantes. Doug Ettinger, président-directeur général, n'est pas un membre indépendant du Conseil d'administration, mais il peut assister aux réunions des comités.

Gouvernance selon les critères ESG¹

Notre approche

- Le comité sur les principes ESG du Conseil d’administration de Postes Canada supervise la stratégie et le rendement de la Société à ce chapitre.
- Nous avons intégré les principales mesures ESG aux fiches de pointage et à la rémunération des cadres supérieurs. Ces mesures représentent 20 % de la fiche de pointage de notre PDG et des personnes qui occupent des postes de vice-présidence et de première vice-présidence.

Principales initiatives ESG du Conseil en 2025

- ✓ Approbation du Plan d’accessibilité de 2026 à 2028
- ✓ Approbation du Rapport sur le développement durable 2024
- ✓ Examen de la feuille de route ESG de 2025 à 2030
- ✓ Examen de la stratégie de carboneutralité mise à jour
- ✓ Examen de la fiche de pointage des critères ESG et de la réconciliation avec les Autochtones
- ✓ Réception de rapports au sujet de notre approche en matière de vérité et de réconciliation avec les Autochtones

1. Les renseignements présentés ici correspondent à la structure de gouvernance en vigueur au 31 décembre 2025.

Conseil d'administration de Postes Canada et comités	Assure la surveillance et fournit des conseils au nom de l’actionnaire de la Société, le gouvernement du Canada, en ce qui a trait aux stratégies, aux plans d’affaires et aux activités connexes de Postes Canada, notamment la surveillance de la stratégie ESG de la Société par l’entremise du Comité sur les principes ESG du Conseil.	
Comité sur les principes ESG du Conseil d'administration	Examine les enjeux ESG, fournit une orientation en ce qui a trait aux plans et aux stratégies, et fait des recommandations au Conseil sur des sujets ESG précis et sur l’intégration globale à l’échelle de la Société.	
Président-directeur général	Est responsable de tous les aspects des activités de l’entreprise, y compris l’approche de la direction en matière de principes ESG et de développement durable.	
Chef des affaires juridiques et corporatives	Est responsable de la stratégie et des initiatives ESG, ainsi que de l’évaluation et de la gestion des risques et des occasions liés au développement durable.	
Équipe Développement durable et critères ESG	Agit à titre de groupe consultatif expert auprès de diverses parties prenantes internes clés à Postes Canada afin de faciliter la gestion des questions environnementales, sociales et de gouvernance à l’échelle de l’entreprise.	
Principales parties prenantes internes	Les services, y compris les Ressources humaines, les Ventes, le Marketing, les Finances et les Opérations, sont responsables de la mise en œuvre des initiatives ESG à l’échelle de l’entreprise.	Forum sur le développement durable composé de cadres de fonctions clés, notamment les Ressources humaines, la Technologie de l’information, l’Expérience client, la Santé et sécurité et les Opérations.



Résumé de la surveillance des enjeux de développement durable de Postes Canada, par catégorie

Catégorie	Sous-catégorie	Surveillance par le Conseil	Fréquence de l'examen par le Conseil	Plus haut niveau de responsabilité de gestion (selon la structure de gouvernance en vigueur au 31 décembre 2025)	Sujet lié à la rémunération des cadres	Politiques et documents pertinents
Pratiques responsables	Éthique et conformité	✓	Chaque trimestre	Chef des affaires juridiques et corporatives		• Code de conduite • Politique antifraude • Politique sur les conflits d'intérêts • Politique de divulgation d'actes répréhensibles • Politique de concurrence loyale
	Approvisionnement durable	✓	Chaque année au Comité de vérification	Vice-président, Stratégie d'entreprise		• Politique d'approvisionnement • Code de conduite des fournisseurs
	Protection des données et cybersécurité	✓	Chaque trimestre au Comité de vérification	Chef des systèmes d'information; chef des affaires juridiques et corporatives		• Politique sur la protection des renseignements personnels • Politique sur la sécurité de l'information • Politique de protection du courrier
Responsabilité environnementale	S. O.	✓	Rapports trimestriels du président au Conseil (le cas échéant); chaque réunion du Comité sur les principes ESG (trois fois par année)	PDG (rapport du président au Conseil); chef des affaires juridiques et corporatives (mises à jour sur le développement durable au Comité sur les principes ESG)	✓	• Rapport sur le développement durable 2025 • Politique de Postes Canada sur le développement durable
Répercussions socioéconomiques	Réconciliation avec les Autochtones; accessibilité	✓	Mises à jour des piliers de la Stratégie de réconciliation avec les communautés autochtones et du Nord aux comités pertinents quatre fois par année; Plan d'accessibilité et rapports d'étape au Comité sur les principes ESG une fois par année	Chef du personnel et de la sécurité; chef des affaires juridiques et corporatives	✓	• Stratégie de réconciliation avec les communautés autochtones et du Nord • Plan d'accessibilité et Politique en matière d'accessibilité
	Expérience client	✓	Chaque trimestre	PDG (rapport du président au Conseil); chef de l'expérience client et du marketing	✓	• Politique sur le service à la clientèle • Politique sur la protection des renseignements personnels • Politique sur les langues officielles
Personnes et culture	S. O.	✓	Chaque trimestre à la réunion du Conseil; chaque réunion du Comité des ressources humaines et de la rémunération (trois fois par année)	PDG (rapport du président au Conseil); chef du personnel et de la sécurité (au Comité des ressources humaines et de la rémunération); chef des affaires juridiques et corporatives (au Comité sur les principes ESG)	✓	• Charte contre le racisme et la discrimination • Plan d'accessibilité et Politique en matière d'accessibilité • Politique sur l'égalité en matière d'emploi • Politique sur l'obligation de prendre des mesures d'adaptation • Politique sur la santé et la sécurité • Politique sur la prévention du harcèlement, de la violence et de la discrimination en milieu de travail • Politique sur la protection des renseignements personnels • Politique sur les langues officielles



Gestion des risques

Nous utilisons un cadre exhaustif de gestion des risques de l’entreprise qui tient compte des risques et des possibilités à tous les niveaux de décision et qui offre une approche structurée nous permettant de comprendre et de gérer les risques les plus importants auxquels l’organisation fait face. Ainsi, nous examinons les principaux risques (y compris ceux liés au développement durable) qui pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière, les opérations ou la réputation de l’entreprise. Nous mettons ensuite en place des stratégies pour les atténuer.

→ Consultez la section [Risques et gestion des risques de notre Rapport annuel 2025](#) pour en savoir plus.

Risques et possibilités liés au développement durable

Lorsque nous déterminons les risques et les possibilités liés au développement durable, nous tenons compte de diverses sources, notamment :

- Recherches documentaires et examen des rapports de nos pairs sur le développement durable;
- Commentaires reçus des principales parties intéressées dans le cadre de notre processus d’évaluation de la double importance relative;
- Sujets de divulgation recommandés dans les normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) pour notre secteur et dans d’autres normes, cadres et directives de l’industrie.

Pour évaluer les répercussions, les risques et les possibilités liés au développement durable, nous tenons compte des répercussions potentielles sur nos propres activités ainsi que sur nos chaînes de valeur en amont et en aval. Nous tenons également compte de la probabilité et de l’ampleur de ces répercussions à court (2030), à moyen (2040) et à long terme (2050). Les tableaux ci-après présentent quelques exemples de risques et possibilités qui pourraient avoir une incidence marquée sur le rendement financier de la Société au fil du temps.

Risques liés au développement durable

Environnement	Société	Gouvernance
Résilience et adaptation aux changements climatiques : Le risque accru de phénomènes météorologiques extrêmes en raison des changements climatiques pourrait perturber les opérations et entraîner une augmentation des coûts de réparation des dommages. Approche de gestion : Consultez la section Plan de transition climatique du présent rapport.	Expérience client : Un manque d’innovation pour répondre aux nouvelles attentes de la clientèle, des produits et services complexes ou déroutants, des délais de livraison non concurrentiels ou un soutien à la clientèle commerciale inadéquat pourraient entraîner une perte de clientèle et de revenus. Approche de gestion : Consultez la section Expérience client du présent rapport.	Protection des données et cybersécurité : Des atteintes à la protection des données ou des cyberattaques entraînant la perte de données sur la clientèle ou le personnel pourraient entraîner une surveillance réglementaire accrue, des poursuites judiciaires et une perte de confiance de la clientèle. Approche de gestion : Consultez la section Protection de la vie privée et sécurité du présent rapport.
Réduction des émissions et décarbonation : L’incapacité à réduire nos émissions de gaz à effet de serre pourrait faire augmenter nos coûts d’exploitation, car les cadres de tarification du carbone entraîneraient une hausse des prix du carburant. Approche de gestion : Consultez la section Plan de transition climatique du présent rapport.	Gestion des talents : L’incapacité à mobiliser et à motiver le personnel au moyen d’une expérience de travail positive pourrait entraîner un taux de roulement plus élevé, des conflits de travail et une augmentation des coûts d’embauche et d’intégration de nouvelles recrues. Approche de gestion : Consultez la section Culture du présent rapport.	Éthique et conformité : Un comportement contraire à l’éthique ou le non-respect des lois et des règlements pourrait exposer la Société à une intervention réglementaire, à des poursuites en justice et à la perte de la confiance de la clientèle. Approche de gestion : Consultez la section Éthique et conformité du présent rapport.



Possibilités liées au développement durable

Environnement	Société	Gouvernance
Résilience et adaptation aux changements climatiques : L'intégration des considérations liées aux changements climatiques dans la stratégie commerciale et les structures de gouvernance pourrait atténuer les perturbations causées par les phénomènes météorologiques extrêmes et assurer la continuité des activités, en réduisant au minimum les répercussions sur les coûts et les revenus. Approche de gestion : Consultez la section Plan de transition climatique du présent rapport.	Expérience client : Proposer des produits et services assortis d'une expérience positive adaptée pourrait entraîner une hausse des revenus grâce à une fidélisation accrue et à l'acquisition d'une nouvelle clientèle. Approche de gestion : Consultez la section Expérience client du présent rapport.	Protection des données et cybersécurité : L'utilisation de nouvelles technologies pour améliorer les contrôles de sécurité et les plans d'intervention en cas d'incident pourrait permettre d'offrir des services fiables et sûrs, ce qui renforcerait la confiance de la clientèle et se traduirait par des répercussions positives sur la marque et une meilleure fidélisation. Approche de gestion : Consultez la section Protection de la vie privée et sécurité du présent rapport.
Réduction des émissions et décarbonation : Un leadership dans la réduction des émissions pourrait entraîner une baisse de la consommation de carburant et des coûts connexes, ainsi qu'une augmentation potentielle des revenus découlant de la demande accrue pour des options d'expédition à faibles émissions de carbone. Approche de gestion : Consultez la section Plan de transition climatique du présent rapport.	Gestion des talents : L'instauration d'une culture d'entreprise où on encourage les gens à travailler en collaboration et à servir fièrement la clientèle pourrait contribuer à accroître la satisfaction et la productivité du personnel, ce qui peut favoriser une meilleure expérience client. Approche de gestion : Consultez la section Culture du présent rapport.	Éthique et conformité : De bonnes pratiques et politiques de gouvernance, comme le Code de conduite, peuvent rehausser la marque et la réputation de Postes Canada, favoriser la confiance et la fidélisation de la clientèle, et améliorer l'expérience du personnel. Approche de gestion : Consultez la section Éthique et conformité du présent rapport.

Postes Canada continue de mieux comprendre les répercussions potentielles des risques et des possibilités liés au développement durable. Au départ, nous avons mis l'accent sur l'acquisition d'une compréhension approfondie des répercussions financières des risques et possibilités liés au climat selon différents scénarios à court, moyen et long terme. Consultez la section [Plan de transition climatique](#) du présent rapport pour en savoir plus sur ces répercussions. Nous continuerons d'améliorer nos processus et nos méthodologies afin d'élargir notre analyse à d'autres risques et possibilités liés au développement durable.





Éthique et conformité

Notre approche

- Le Code de conduite de Postes Canada énonce les politiques, les pratiques et les comportements éthiques qui définissent les normes de conduite professionnelle dont nous assumons la responsabilité et dont nous tenons les autres responsables. Le Code existe pour protéger notre personnel, nos milieux de travail, notre clientèle, notre marque et la confiance que la population canadienne nous témoigne.
- Les membres du personnel doivent suivre la formation sur le Code de conduite aux deux ans.
- Nous élaborons des cadres de conformité stratégiques qui rassemblent les politiques, les procédures et les contrôles liés aux principaux secteurs d'activité et qui sont dotés de mécanismes de surveillance et de production de rapports.

Politiques et pratiques connexes :

- La Politique de divulgation d'actes répréhensibles et les procédures qui s'y rapportent décrivent les façons dont le personnel peut soulever des préoccupations au sujet de l'éthique ou de la conduite professionnelle. Les signalements confidentiels peuvent être faits sur notre portail Web, par la poste ou au moyen d'un numéro de téléphone sans frais.

Principales initiatives en 2025

- ✓ Mise à jour du Code de conduite (une révision complète du Code de conduite est prévue en 2028).
- ✓ Collaboration avec l'équipe des Communications sur diverses mises à jour des politiques de la Société.
- ✓ Traitement de 76 dossiers de divulgation d'actes répréhensibles.



Conflit d'intérêts

La Politique sur les conflits d'intérêts exige que l'ensemble des membres du personnel divulguent tout intérêt personnel, financier ou commercial qui pourrait porter atteinte ou sembler porter atteinte à leurs tâches à Postes Canada. La Politique leur interdit d'embaucher ou de superviser directement ou indirectement selon l'échelle hiérarchique des membres de leur famille immédiate ou toute personne avec qui ils ou elles entretiennent des relations étroites. Il leur incombe de repérer, de signaler et de déclarer tout conflit d'intérêts potentiel ou réel les impliquant ou concernant d'autres membres du personnel, entrepreneurs et fournisseurs.

Accès à l'information

La *Loi sur l'accès à l'information* donne aux Canadiens et aux Canadiennes le droit d'accéder aux documents des institutions fédérales qui sont assujetties à la *Loi*. Nous nous conformons à la *Loi* tout en protégeant les données sensibles de la Société et des tierces parties. En 2025, nous avons reçu 61 demandes d'accès à l'information et 8 plaintes liées à l'accès à l'information (4 fondées).

Liens utiles :

- [Données sur les pratiques responsables](#)
- [Code de conduite de Postes Canada](#)

Langues officielles

Notre approche

- Nous respectons les lois et les principes du pays en matière de langues officielles et remplissons nos obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles* afin d’offrir des services et de diffuser des communications de grande qualité dans les deux langues officielles. Cela comprend le service à la clientèle dans les deux langues officielles et l’affichage du pictogramme des langues officielles, ainsi que l’affichage bilingue et l’offre de formulaires, de dépliants et de produits bilingues en magasin.
- Nous offrons un milieu de travail propice à l’utilisation des deux langues officielles et nous fournissons au personnel de la formation, des outils et des ressources pour assurer la conformité.
- Nous respectons notre obligation légale de participer à l’Exercice de révision de l’application du Règlement sur les langues officielles (ERAR).

Principales initiatives en 2025

- ✓ Intégration des commentaires issus de nos échanges avec les populations de langue officielle en situation minoritaire au sujet de leurs bureaux de poste bilingues actuels et des bureaux de poste supplémentaires devant être désignés bilingues dans les régions de recensement touchées, ainsi qu’au sujet des critères définis par l’ERAR.
- ✓ Conversion de la désignation linguistique des postes afin de respecter les nouvelles exigences minimales relatives à la compétence en langue seconde officielle du Secrétariat du Conseil du Trésor¹.
- ✓ Offre de licences du programme d’apprentissage autonome Bronze Rosetta Stone au personnel de gestion et de direction dans les régions bilingues afin de favoriser l’apprentissage de la langue seconde.
- ✓ Révision de notre cyberformation obligatoire sur les langues officielles pour l’aligner sur la *Loi sur les langues officielles* modernisée.
- ✓ Amélioration de notre Guide sur les langues officielles, qui explique comment bien offrir un service bilingue dans les bureaux de poste, et lancement d’un tableau de bord qui permet au personnel de surveiller sa conformité aux langues officielles en temps réel.
- ✓ Finalisation d’un projet pilote visant à mettre à l’essai un outil de traduction automatisée pour le personnel de gestion et lancement d’un projet pilote sur les appareils de traduction dans 11 bureaux de poste.

1. Applicables aux nouvelles nominations à des postes de supervision et de chef du personnel dans les régions désignées bilingues (région de la capitale nationale, régions de l’Ontario et du Québec, et province du Nouveau-Brunswick).

Résultats



Droits de la personne

Notre approche

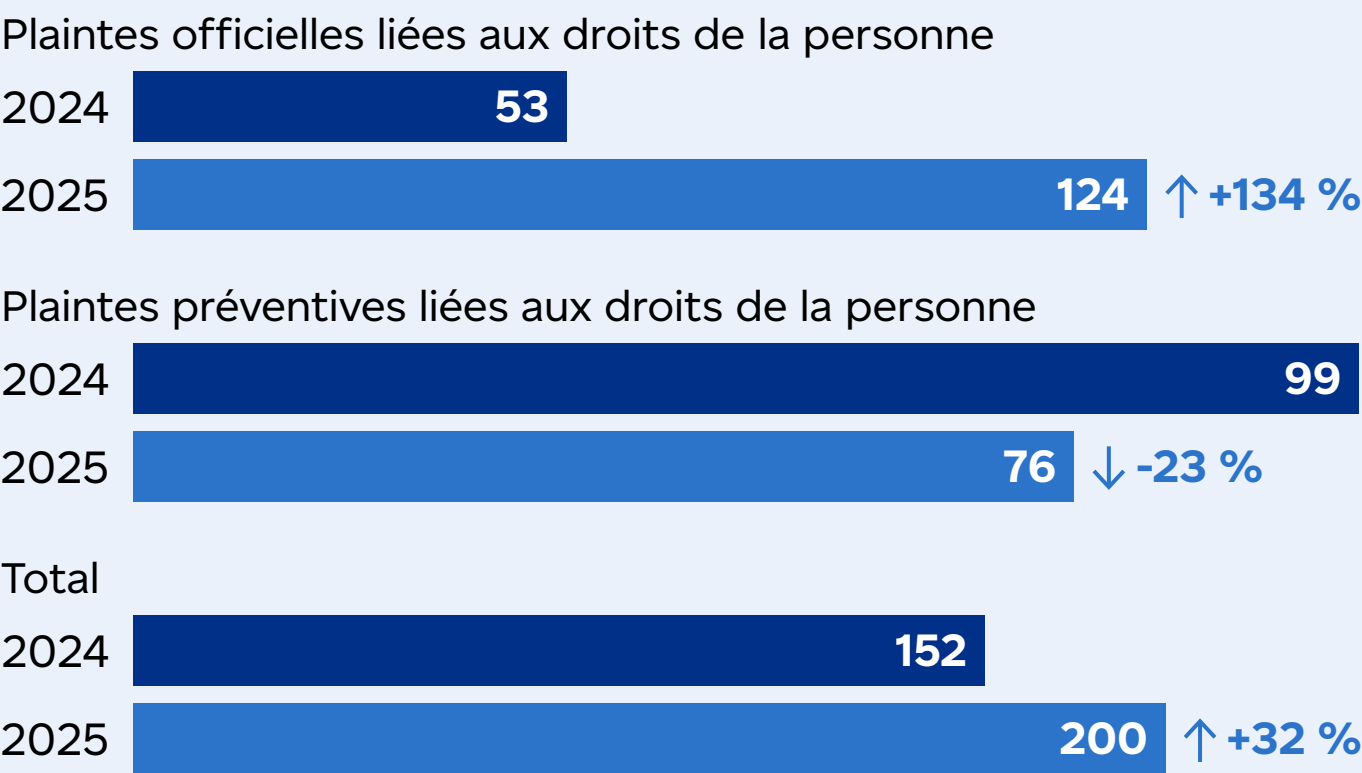
- Nous surveillons les plaintes liées à la discrimination et au harcèlement et nous y répondons conformément aux normes établies dans la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. Le personnel peut déposer une plainte auprès de l'autorité interne de Postes Canada ou de la Commission canadienne des droits de la personne. Les membres d'une unité de négociation peuvent également déposer un grief.
- Nous offrons au personnel de la formation et des communications afin de promouvoir une plus grande sensibilisation aux droits de la personne et de nous assurer que tous et toutes sont au courant de leurs obligations en la matière.
- Nous collaborons avec les groupes-ressources d'employés et les agents négociateurs, dans le respect des conventions collectives, afin de tenir nos engagements à l'égard des droits de la personne.

Postes Canada condamne toutes les formes de racisme et de discrimination et s'engage à les éliminer du milieu de travail.



Résultats

Nombre de plaintes liées aux droits de la personne



Liens utiles :
→ [Données sur les droits de la personne](#)



Protection de la vie privée et sécurité

Protection des renseignements personnels

Notre approche

- Nous nous sommes dotés d'un Bureau de la protection de la vie privée pour veiller au respect de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, des règlements, des exigences législatives et réglementaires et des exigences relatives au traitement des renseignements personnels tout au long de leur cycle de vie.
- Nous formons nos gens sur leurs responsabilités en ce qui a trait à la protection des renseignements personnels de notre clientèle et de nos collègues.
- Nous nous assurons en amont que les considérations liées à la protection de la vie privée sont intégrées dans l'élaboration de nos programmes, produits et services, ou dans leur mise à jour.

Politiques et pratiques

- Politique sur la protection des renseignements personnels
- Politique de protection du courrier
- Politique sur la gestion des documents et de l'information
- Politique sur la sécurité de l'information
- Code de conduite
- Pratique liée à l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée
- Pratique concernant la notification des personnes concernées en cas d'atteinte à la vie privée

Principales initiatives en 2025

- ✓ Mise à jour de notre module de formation obligatoire sur la protection de la vie privée qui sera lancé en 2026.
- ✓ Début de l'élaboration de nouveaux ateliers de formation fondés sur des scénarios adaptés aux besoins particuliers de différents secteurs d'activité. Les ateliers devraient commencer en 2026.
- ✓ Début de l'examen et de l'amélioration des processus actuels de protection de la vie privée au sein même du Bureau de la protection de la vie privée afin de réduire les interventions de la première ligne de défense.
- ✓ Élaboration de directives, de modèles et de formulaires sur divers sujets liés à la protection de la vie privée afin d'améliorer davantage l'efficacité des processus, ainsi que les connaissances et la sensibilisation du personnel.

Liens utiles :

- [Rapport annuel sur la Loi sur la protection des renseignements personnels](#)
- [Centre de protection de la vie privée de Postes Canada](#)



Cybersécurité

Notre approche

- Notre organisation de sécurité de l'information comprend cinq secteurs de responsabilité : 1) l'architecture des solutions de sécurité, 2) l'architecture des solutions d'identité, 3) la gestion des risques et de la conformité en TI, 4) les opérations de sécurité et 5) la prestation de services de sécurité en TI.
- Nous utilisons des mesures de sécurité physiques et électroniques pour protéger le courrier, les renseignements et les données grâce à des protocoles de gestion des incidents et des infractions. Ces mesures comprennent la surveillance continue et régulière, la production de rapports et l'utilisation d'une protection avancée des terminaux, la segmentation du réseau et des niveaux de protection du réseau et des systèmes pour assurer un accès autorisé seulement.
- Nous travaillons avec des partenaires externes étroitement intégrés à l'écosystème de cybersécurité de Postes Canada qui s'occupent des activités quotidiennes tactiques. Ce modèle d'écosystème et de partenariat est régi par un conseil particulier qui supervise leur rendement.
- Nous exigeons que les membres du personnel suivent la formation sur la sécurité de la TI aux deux ans afin de comprendre le contexte des menaces et de savoir comment se protéger, protéger leurs collègues ainsi que les renseignements et les systèmes de la Société.

Principales initiatives en 2025

- ✓ Établissement du processus de gestion de la surface d'attaque de Postes Canada afin de permettre le repérage, la correction et la surveillance en continu des vulnérabilités exploitables potentielles de notre surface d'attaque.
- ✓ Réduction de 38 % des demandes malveillantes liées aux services de suivi de colis de Postes Canada.
- ✓ Réduction des risques de vol de données liés aux supports USB en retirant ces supports de 97 % des appareils de la Société.
- ✓ Élargissement de notre programme de gestion des risques liés aux fournisseurs en augmentant la couverture d'environ 1 800 %, ce qui inclut la totalité des fournisseurs de TI essentiels de Postes Canada.
- ✓ Mise en place d'un système complet de surveillance des menaces et d'alerte pour l'ensemble de notre empreinte infonuagique.
- ✓ Établissement d'un programme de gestion continue de l'exposition aux menaces qui nous permet d'avoir une visibilité ininterrompue des différents types de vulnérabilités dans notre environnement.
- ✓ Lancement d'un nouveau Comité directeur sur la sécurité de l'information. Ce comité s'est réuni chaque trimestre en 2025.
- ✓ Recours à une entité externe pour évaluer notre position en cybersécurité et notre niveau de maturité en résilience quant aux menaces émergentes et aux normes et pratiques de l'industrie à l'échelle mondiale.

Résultats

Postes Canada a obtenu une cote de maturité de **4,1 sur 5** en cybersécurité.

Le taux moyen de clics durant les simulations d'hameçonnage en 2025 est de **7 %**, soit une hausse de **2,3 %** par rapport à 2024.

Liens utiles :

- [Données sur la cybersécurité](#)
- [Centre de protection de la vie privée de Postes Canada](#)

Sécurité du courrier

Notre approche

- Nous collaborons avec les forces de l'ordre locales, nationales et internationales ainsi qu'avec des partenaires en sécurité à l'échelle nationale pour protéger le courrier, prévenir la fraude et empêcher la circulation de marchandises illicites. Ces partenariats sont indispensables pour renforcer la résilience en sécurité.
- Nous effectuons régulièrement des inspections et des évaluations des risques de nos installations afin de cerner et de corriger les vulnérabilités en tirant parti de technologies comme les serrures haute sécurité, la vidéosurveillance et la technologie radar pour permettre une détection et un traitement en amont des atteintes potentielles à la sécurité.
- En collaboration avec les communautés autochtones et du Nord, nous poursuivons nos efforts visant à restreindre l'entrée d'objets inadmissibles, comme l'alcool et les drogues illicites, dans ces communautés.
- Nous formons le personnel sur notre obligation légale de protéger le courrier et fournissons des ressources de sensibilisation à la sécurité au personnel faisant partie ou non des Opérations.

Principales initiatives en 20255

- ✓ À l'issue de deux demandes de proposition concurrentielles, ajout d'un nouvel intégrateur de sécurité afin d'améliorer la cohésion de nos services et plateformes de sécurité et d'un nouveau service de gardes de sécurité pour nos installations.
- ✓ Réalisation de 209 évaluations des menaces et des risques pour les installations postales.
- ✓ Mise à jour de trois normes de sécurité et de six procédures opérationnelles standard dans notre Manuel de gestion de la sécurité, et élaboration des formulaires et outils de travail correspondants.
- ✓ Organisation de 1 425 séances de sensibilisation à la sécurité ciblant 13 172 membres du personnel, et élaboration de nouvelles ressources de sensibilisation à la sécurité accessibles au personnel par l'entremise de notre intranet.
- ✓ Collaboration avec Élections Canada pour effectuer des vérifications de ses installations.
- ✓ Engagement transfrontalier accru grâce à notre travail avec la force de frappe conjointe canado-américaine, le Dialogue nord-américain sur les drogues et le plan d'action sur les opioïdes afin d'améliorer la visibilité des tendances en matière de trafic et de l'exploitation potentielle du système postal.



Résultats

Interventions liées à la sécurité du courrier (inspections, séances de sensibilisation et articles interceptés en 2024 et 2025)

Catégorie	2024	2025	Objectif pour 2025
Nombre d'évaluations des menaces et des risques pour les installations postales	254	209	190
Nombre de séances de sensibilisation sur la sécurité du courrier pour le personnel de première ligne, les entrepreneurs et le grand public	1 241	1 425	900
Nombre d'articles d'arrivée (soupçonnés de contenir des produits illicites) détectés, inspectés et retirés du système postal, en collaboration avec les communautés autochtones et du Nord qui se sont identifiées comme des communautés où la vente d'alcool est interdite	3 675	4 420	3 600

Liens utiles :

- [Données sur la sécurité du courrier](#)
- [Centre de protection de la vie privée de Postes Canada](#)



Approvisionnement responsable

Notre approche

- Nous avons un [Code de conduite des fournisseurs](#) qui exprime nos principes et décrit nos attentes, notamment en ce qui a trait aux pratiques commerciales responsables et au traitement des personnes et de l'environnement. Le respect de ce Code de conduite constitue une exigence contractuelle, et tous nos fournisseurs actifs et potentiels confirment leur conformité chaque année.
- Nous veillons à offrir des chances égales aux fournisseurs autochtones, directement et par sous-traitance, aux petites et moyennes entreprises, aux fournisseurs issus de la diversité et aux entreprises appartenant à des personnes en situation de handicap.
- Nous évaluons 98 % de nos fournisseurs sur la base de critères sociaux, y compris l'accessibilité, et environnementaux, comme la question de savoir si l'entreprise a des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et des stratégies en place pour appuyer l'inclusion des Autochtones, des femmes, des personnes en situation de handicap, des minorités visibles et des personnes 2ELGBTQIA+.
- Nous travaillons avec les fournisseurs pour réduire les émissions de GES de notre chaîne d'approvisionnement.
- Nous utilisons des outils de tierces parties pour évaluer notre chaîne d'approvisionnement en vue de repérer tout risque éthique, environnemental ou social, notamment les violations potentielles des droits de la personne, comme le travail forcé ou le travail des enfants.
- Notre personnel et les responsables des achats reçoivent une formation sur le développement durable pour faire en sorte que nos objectifs et notre stratégie soient respectés.



Principales initiatives en 2025

- ✓ Début de l'élaboration d'un objectif pour 2030 pour les émissions liées à l'approvisionnement (portée 3) et de plans de carboneutralité propres au secteur de portée 3.
- ✓ Maintien de l'attribution de points, dans les demandes de proposition, pour les exigences cotées qui incitent les fournisseurs à décarboner leurs activités, et progrès dans notre exigence de voir les fournisseurs se doter d'objectifs fondés sur la science approuvés.
- ✓ Début de l'élaboration d'une stratégie pour les fournisseurs essentiels considérés comme à risque moyen à élevé.
- ✓ Publication de notre deuxième rapport annuel sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement.
- ✓ Évaluation des risques de 2 200 fournisseurs, représentant 99 % de nos dépenses d'approvisionnement, et établissement de processus officiels à cet égard.

Liens utiles :

- [Données sur l'approvisionnement responsable](#)
- [Rapport sur la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement](#)
- [Code de conduite des fournisseurs de Postes Canada](#)



Progrès par rapport aux objectifs¹

Approvisionnement auprès des Autochtones

Objectif : Atteindre 5 % des dépenses d’approvisionnement admissibles directes ou indirectes auprès de fournisseurs autochtones d’ici le 31 décembre 2025.

Approvisionnement auprès des Autochtones	2024	2025
Pourcentage des dépenses d’approvisionnement admissibles directes ou indirectes auprès de fournisseurs autochtones	4,3 %	4,5 %

Soutien aux PME et entreprises certifiées B Corp

Objectif : Augmenter de 10 % par année les dépenses d’approvisionnement admissibles auprès de PME et d’entreprises certifiées B Corp de 2022 à 2025.

Soutien aux PME et entreprises certifiées B Corp	2024	2025
Dépenses (en millions de dollars)	576	509
Pourcentage de variation annuelle	-14,5 %	-11,7 %
Pourcentage des dépenses d’approvisionnement admissibles auprès de PME et d’entreprises certifiées B Corp	40,4 %	45,2 %

Diversité des fournisseurs

Objectif : Augmenter de 10 % par année les dépenses d’approvisionnement admissibles auprès de fournisseurs issus de la diversité de 2022 à 2025.

Diversité des fournisseurs	2024	2025
Dépenses (en millions de dollars)	348	222
Pourcentage de variation annuelle	0,2 %	-36,2 %
Pourcentage des dépenses d’approvisionnement admissibles auprès de fournisseurs issus de la diversité	24,4 %	19,7 %

Accessibilité

Objectif : Augmenter de 10 % par année les dépenses d’approvisionnement admissibles auprès de fournisseurs dont l’entreprise appartient à des personnes ayant un handicap de 2022 à 2025.

Accessibilité	2024	2025
Dépenses (en millions de dollars)	0,55	1,5
Pourcentage de variation annuelle	-41,9 %	173,4 %
Pourcentage des dépenses d’approvisionnement admissibles auprès de fournisseurs ayant un handicap	0,04 %	0,1 %

Réduction des émissions dans notre chaîne d’approvisionnement

Objectif : Faire en sorte qu’au moins 67 % de nos fournisseurs, en fonction des dépenses, se dotent d’un objectif fondé sur la science ou l’équivalent d’ici le 31 décembre 2025.

Réduction des émissions dans notre chaîne d’approvisionnement	2024	2025
Pourcentage des dépenses d’approvisionnement directes admissibles auprès de fournisseurs ayant un objectif fondé sur la science approuvé	20,2 %	43,4 %
Pourcentage des dépenses d’approvisionnement directes admissibles auprès de fournisseurs ayant l’équivalent d’un objectif fondé sur la science	1,4 %	24,4 %
Pourcentage des dépenses d’approvisionnement directes admissibles auprès de fournisseurs ayant un engagement à l’égard d’un objectif fondé sur la science	21,6 %	1,9 %
Total	43,5 %	69,7 %

1. Consultez la section [Approvisionnement responsable](#) de l’annexe des données pour en savoir plus sur la façon dont ces indicateurs sont calculés.

Responsabilité environnementale

Plan de transition climatique

Gestion environnementale

Produits et services écoresponsables

Objectif zéro déchet





Plan de transition climatique

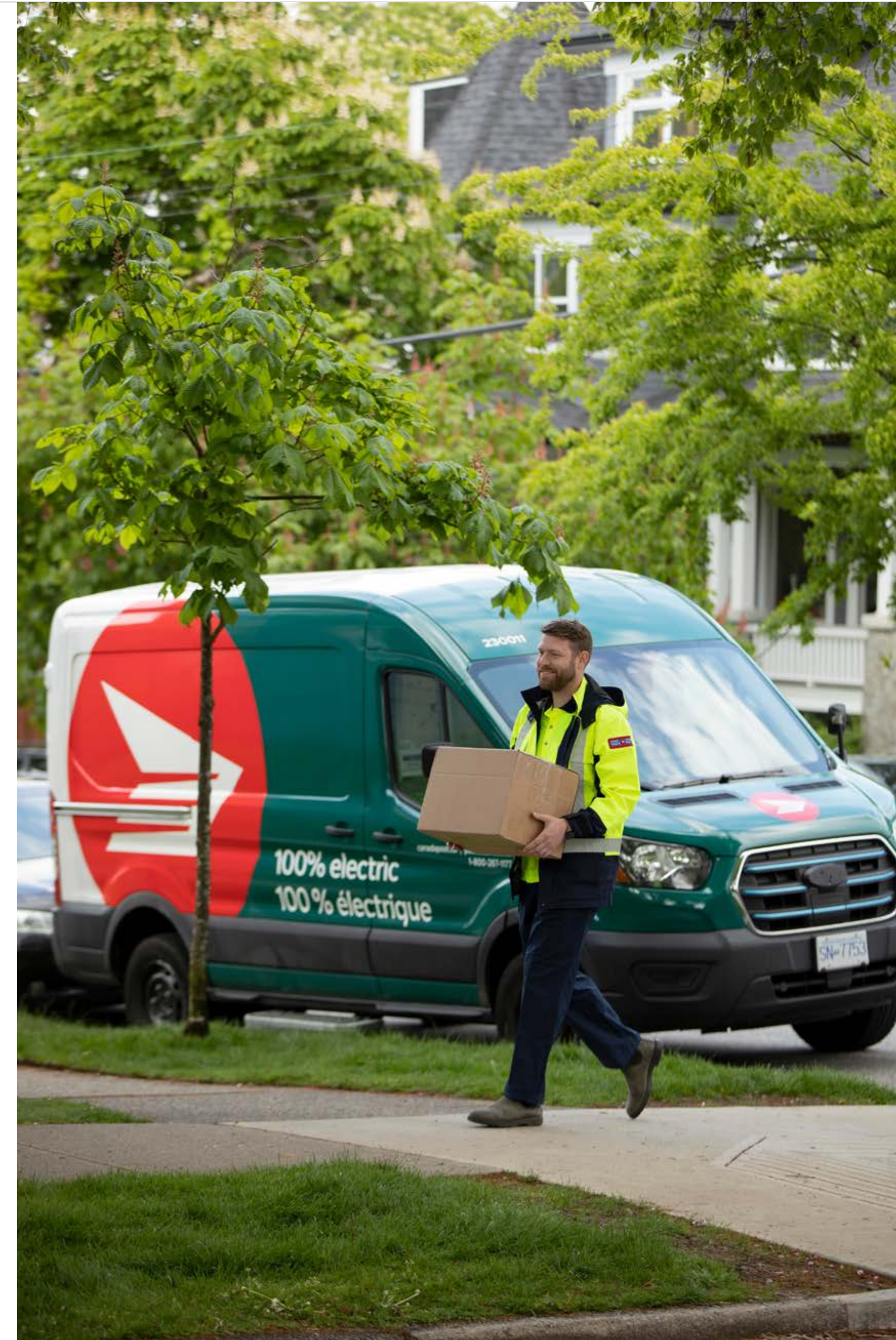
Gouvernance des enjeux climatiques¹

Le Comité sur les principes ESG du Conseil d'administration de Postes Canada est responsable de l'ensemble des enjeux ESG et climatiques. Voici les responsabilités précises du Comité sur les principes ESG concernant le climat : 1) examen et approbation de notre budget pour le climat et de notre plan de transition climatique, 2) supervision des politiques, des pratiques, des procédures, des programmes et du rendement en ce qui a trait aux enjeux climatiques, 3) examen et approbation des divulgations publiques en matière de climat, notamment les rapports conformes au cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC), 4) approbation des cibles climatiques et 5) examen des dépendances et des risques en lien avec le climat dans le cadre de l'examen semestriel du Registre de gestion des risques de l'entreprise effectué par le Conseil. L'équipe Développement durable de la Société fournit au Conseil des mises à jour sur les enjeux climatiques et le rendement par rapport aux cibles chaque trimestre. Les compétences du Conseil en matière de changements climatiques sont assurées au moyen de la consultation régulière avec l'équipe ESG de Postes Canada et de la formation continue des membres sur les questions environnementales et les meilleures pratiques de l'industrie.

Au sein de la direction de Postes Canada, la gestion des enjeux climatiques incombe à la chef des affaires juridiques et corporatives, qui relève du président-directeur général. La chef des affaires juridiques et corporatives est responsable de notre stratégie de carboneutralité, du soutien aux initiatives, ainsi que de l'évaluation et de la gestion des risques, des possibilités, des incidences et des dépendances en lien avec le climat. L'équipe Développement durable et critères ESG est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de carboneutralité et de résilience climatique de Postes Canada et travaille en collaboration avec les équipes à l'échelle de la Société pour tenir compte des considérations climatiques.

L'équipe Gestion du risque d'entreprise consulte la chef des affaires juridiques et corporatives au sujet des principaux risques climatiques et des stratégies d'atténuation de l'entreprise. Les possibilités liées au climat sont examinées dans le cadre du processus d'examen stratégique, qui oriente le plan d'entreprise annuel de Postes Canada. L'élaboration du plan d'entreprise relève directement de la chef des affaires juridiques et corporatives. La stratégie et les possibilités connexes font l'objet de multiples examens par la haute direction et le Conseil avant la soumission finale du plan d'entreprise au ministre responsable de Postes Canada, en novembre de chaque année.

1. Les renseignements présentés ici correspondent à la structure de gouvernance des enjeux climatiques en vigueur au 31 décembre 2025.



Stratégie de carboneutralité

Nos objectifs

Nous avons établi des objectifs ambitieux de réduction des émissions, approuvés par l'initiative Science Based Targets (SBTi), et une stratégie détaillée pour réduire les émissions à l'échelle de nos opérations et de notre chaîne de valeur.

Décarbonation de nos opérations

Décarbonation de nos immeubles

Réduire les émissions opérationnelles de 50 % d'ici 2030 et d'au moins 90 % d'ici 2050

Électrification de notre parc de véhicules du dernier kilomètre

Électrifier l'ensemble de notre parc de véhicules du dernier kilomètre d'ici 2040

Investissement dans les énergies renouvelables

S'approvisionner à 95 % d'électricité provenant de sources non émettrices d'ici 2030



Décarbonation de notre chaîne de valeur

Engagement des fournisseurs

Faire en sorte qu'au moins 67 % de nos fournisseurs, en fonction des dépenses, se dotent d'un objectif fondé sur la science ou l'équivalent d'ici le 31 décembre 2025

Chaîne de valeur

Réduire les émissions de portée 3 de 53 % d'ici 2035, de 64 % d'ici 2040, de 74 % d'ici 2045 et d'au moins 90 % d'ici 2050

Principaux éléments de notre stratégie de carboneutralité

	2030	2050
Parc de véhicules (portée 1)	Électrification du parc de véhicules du dernier kilomètre ¹	Électrification de l'ensemble du parc de véhicules du dernier kilomètre
	Mesures axées sur l'efficacité énergétique du parc de véhicules	
Bâtiments (portées 1 et 2)	- Remplacement du carburant (p. ex., conversion à l'électricité des systèmes de chauffage à combustible fossile) - Optimisation des systèmes électromécaniques - Remplacement de l'éclairage par de l'équipement à DEL et installation de panneaux solaires - Mise à niveau des systèmes automatisés dans les bâtiments - Investissement dans les énergies renouvelables	
Biens et services achetés + Biens d'équipement (portée 3 – catégories 1 et 2)	- Incitation des fournisseurs à établir des objectifs de réduction des émissions fondés sur la science - Exigences de décarbonation dans les demandes de propositions et les contrats	
Transport et distribution en amont (portée 3 – catégorie 4)	- Adoption de modes de transport à faibles émissions, dans la mesure du possible - Exigences de réduction des émissions pour les fournisseurs de services de transport dans les demandes de propositions et les contrats	
Navettage du personnel (portée 3 – catégorie 7)	Mobilisation du personnel au sujet du transport durable	

1. Nous avons ralenti l'électrification du parc de véhicules en raison de contraintes financières, mais nous accélérerons le rythme à l'avenir dans le but d'atteindre notre objectif.



Inventaire des GES et progrès dans la réduction des émissions

Résultats : émissions de GES en 2025

Les principales sources de consommation d'énergie et d'émissions opérationnelles de Postes Canada (portées 1 et 2) sont le carburant consommé par nos véhicules, le carburant utilisé dans nos installations (comme le gaz naturel et le mazout pour le chauffage) et l'électricité pour alimenter nos immeubles. Les principales sources d'émissions dans notre chaîne de valeur indirecte (portée 3) sont le transport et la distribution en amont, les investissements (participation dans Purolator) et les biens et services achetés.

En 2025, Postes Canada a généré au total 765,4 kt d'éq. CO₂, dont 86 % étaient des émissions de portée 3.

Comment nous calculons notre inventaire des GES

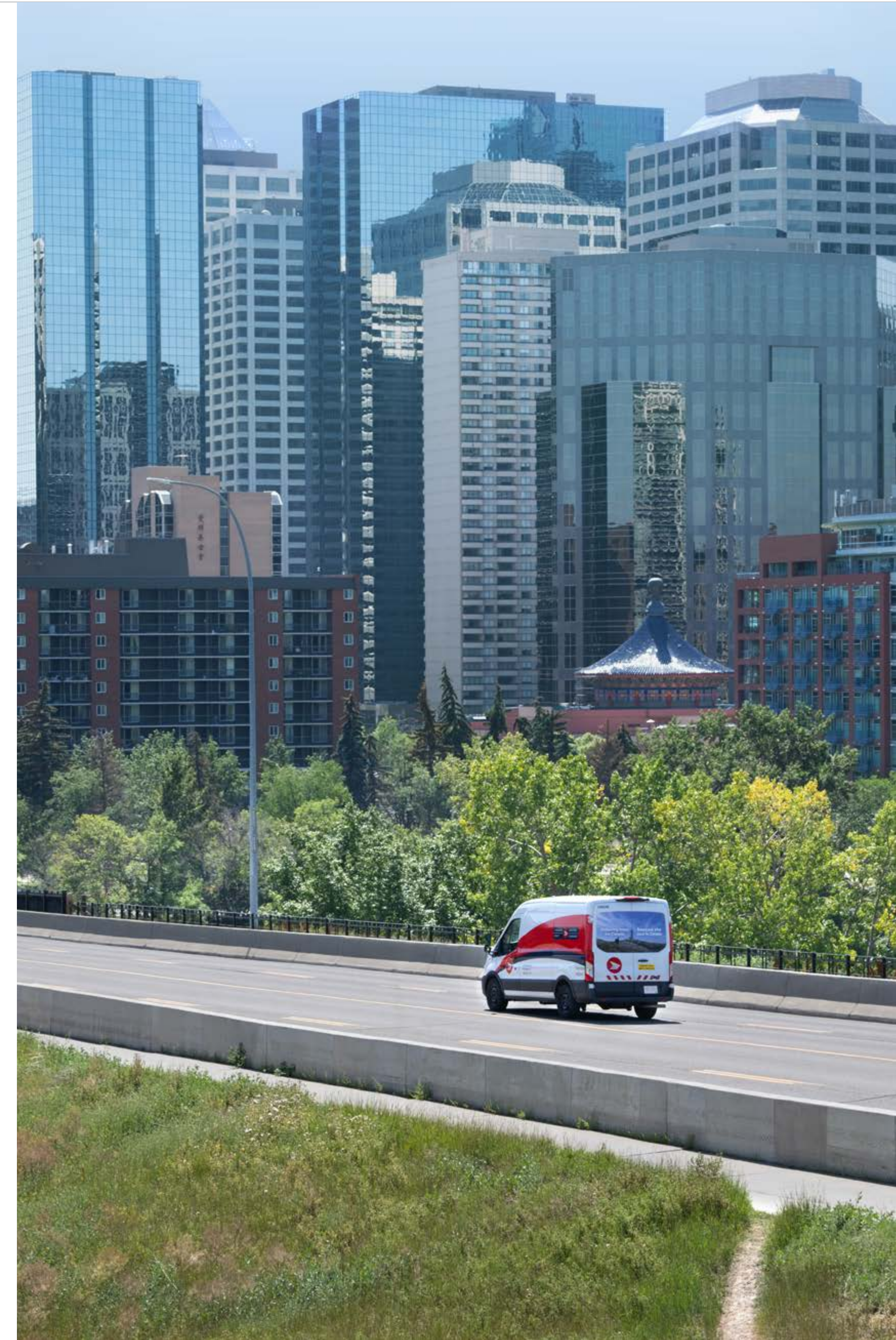
Nous préparons notre inventaire des GES conformément au *Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise* et aux lignes directrices relatives aux émissions de portée 2. Notre inventaire reflète les activités de la Société canadienne des postes pour les portées et les catégories de GES qui sont pertinentes pour nos opérations et notre chaîne de valeur.

Méthodologie renouvelée

Nous continuons de mettre à jour nos rapports sur les émissions de GES afin de tenir compte de tout changement important dans nos activités et de peaufiner nos calculs, dans la mesure du possible, pour améliorer l'exactitude des données et parfaire nos hypothèses. Voici les principales modifications apportées à notre méthodologie en 2025 :

- Cette année, nous avons repéré une autre source de données utilisée pour payer le carburant diesel pour notre parc de camions qui n'avait pas été comprise auparavant dans nos calculs des émissions de portée 1. Nous avons intégré ces renseignements à nos résultats de 2025 et retraité nos émissions de 2024 pour assurer la cohérence des données sur 12 mois.
- Notre méthodologie intègre habituellement les facteurs d'émissions les plus récents du modèle d'intrants et d'extrants écologiques élaboré par les États-Unis (USEEIO). En raison de l'abandon des mises à jour du modèle d'USEEIO par l'administration américaine, de nouveaux facteurs n'ont pas été publiés cette année. Par conséquent, nous avons continué d'appliquer les facteurs d'émissions les plus récents disponibles du modèle d'USEEIO dans les catégories pertinentes des émissions de portée 3.

→ Lisez notre [Rapport sur les émissions de gaz à effet de serre pour en savoir plus sur notre méthodologie et les sources de données utilisées pour le calcul et la divulgation de ces mesures.](#)





Résultats – Émissions de GES de portée 1 en 2025 (en kt d'éq. CO₂)¹

Sources d'émissions de portée 1	2025
Installations	36,2
Parc de véhicules	63,5
Total portée 1	99,7

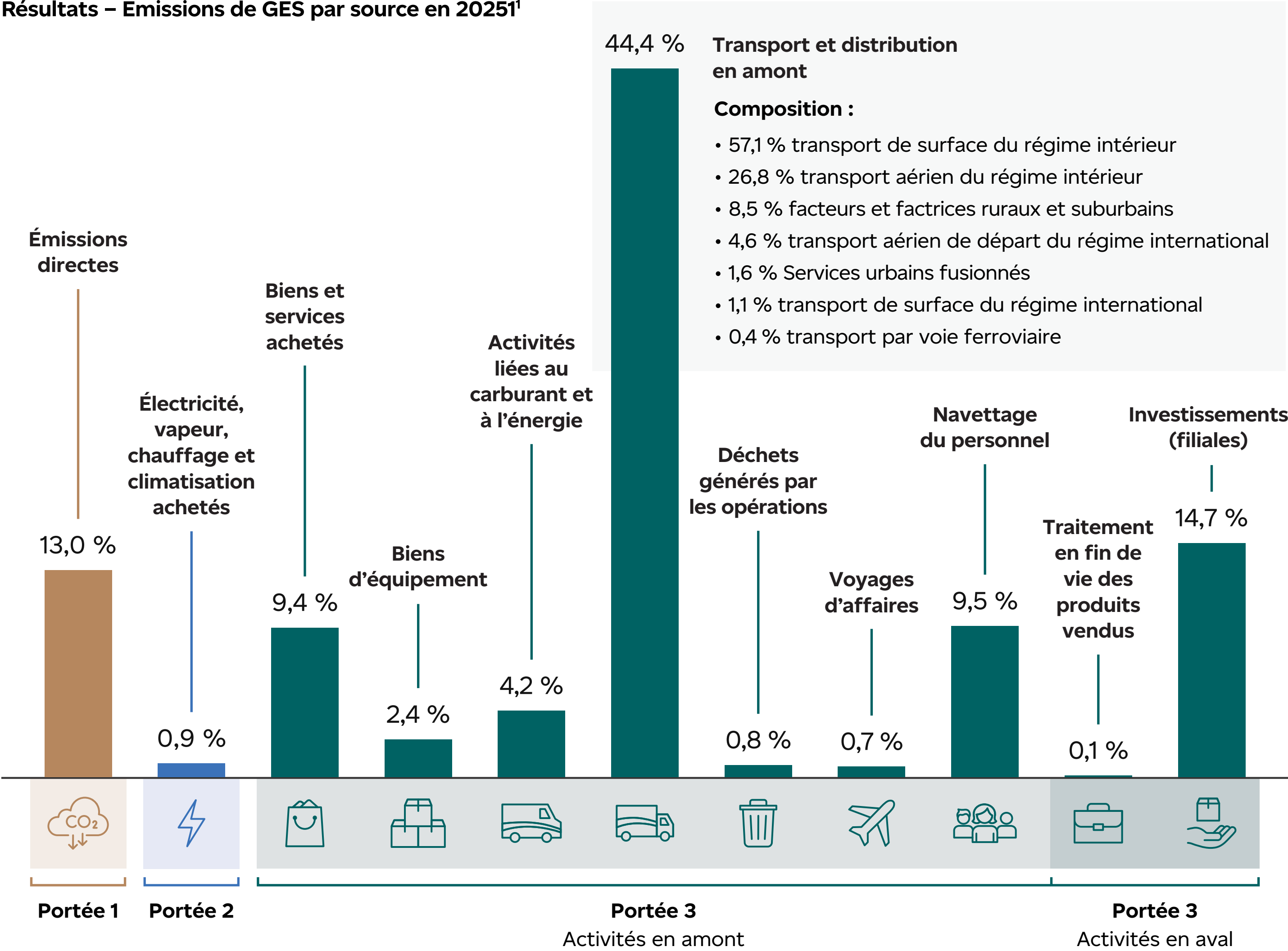
Résultats – Émissions de GES de portée 2 en 2025 (en kt d'éq. CO₂)

Sources d'émissions de portée 2 (en fonction du marché)	2025
Électricité	6,9
Total portées 1 et 2 (en fonction du marché)	106,6

Résultats – Émissions de GES de portée 3 en 2025 (en kt d'éq. CO₂)

Sources d'émissions de portée 3	2025
Biens et services achetés	71,8
Biens d'équipement	18,5
Activités liées au carburant et à l'énergie	32,1
Transport et distribution en amont	339,5
Déchets générés par les opérations	5,9
Voyages d'affaires	5,2
Navettage du personnel	72,8
Traitement en fin de vie des produits vendus	0,4
Investissements	112,6
Total portée 3	658,8
Total portées 1, 2 et 3	765,4

Résultats – Émissions de GES par source en 2025¹



1. Le total pourrait ne pas correspondre à la somme des chiffres en raison de l'arrondissement.



Progrès dans la réduction des émissions

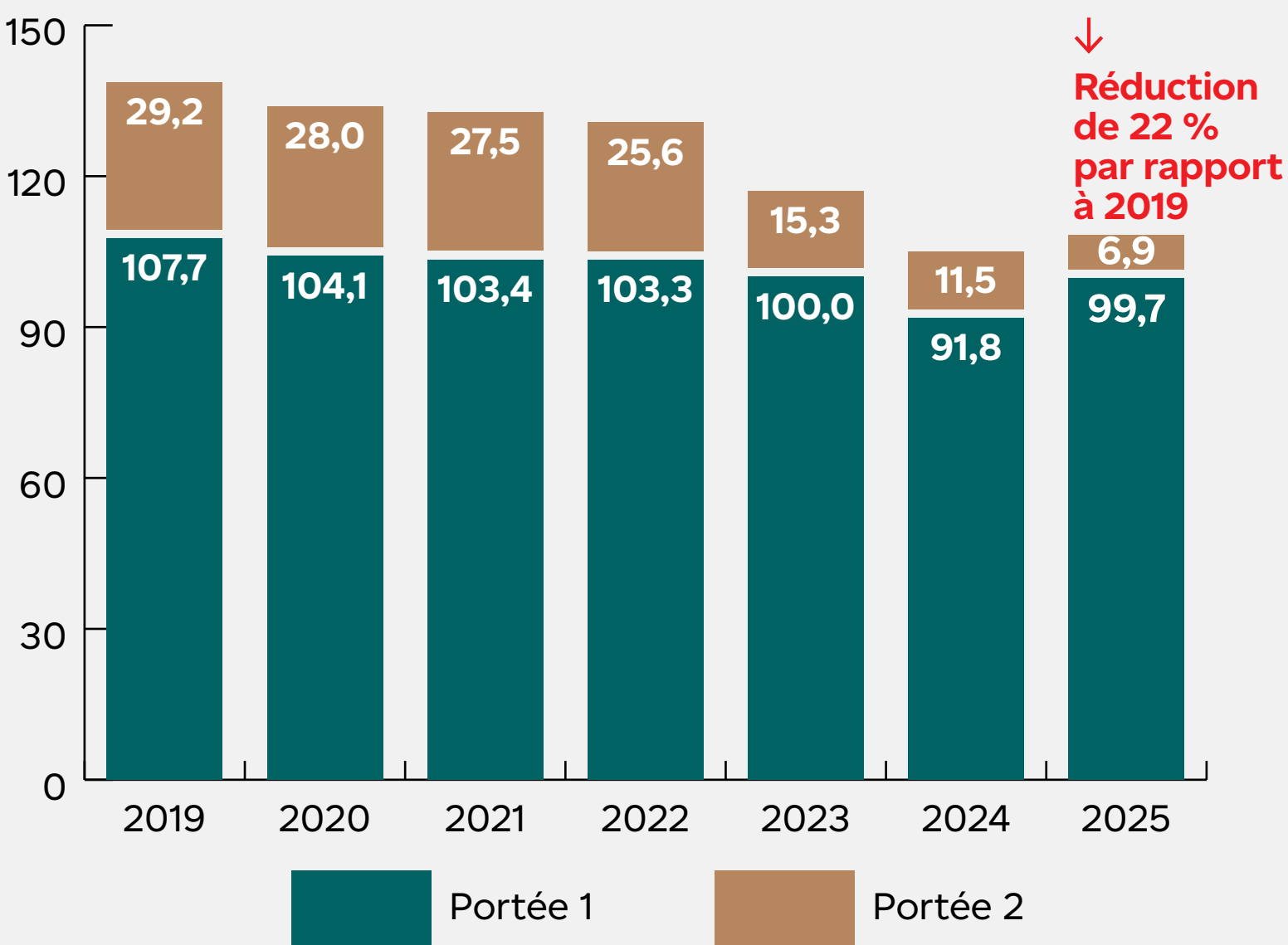
Émissions de portées 1 et 2 (en fonction du marché)

En 2025, nos émissions de portées 1 et 2 ont augmenté de 3 % sur 12 mois, principalement en raison d'un hiver plus froid que prévu et d'une demande accrue pour le chauffage dans nos installations, et ont diminué de 22 % par rapport aux niveaux de 2019 (notre année de référence).

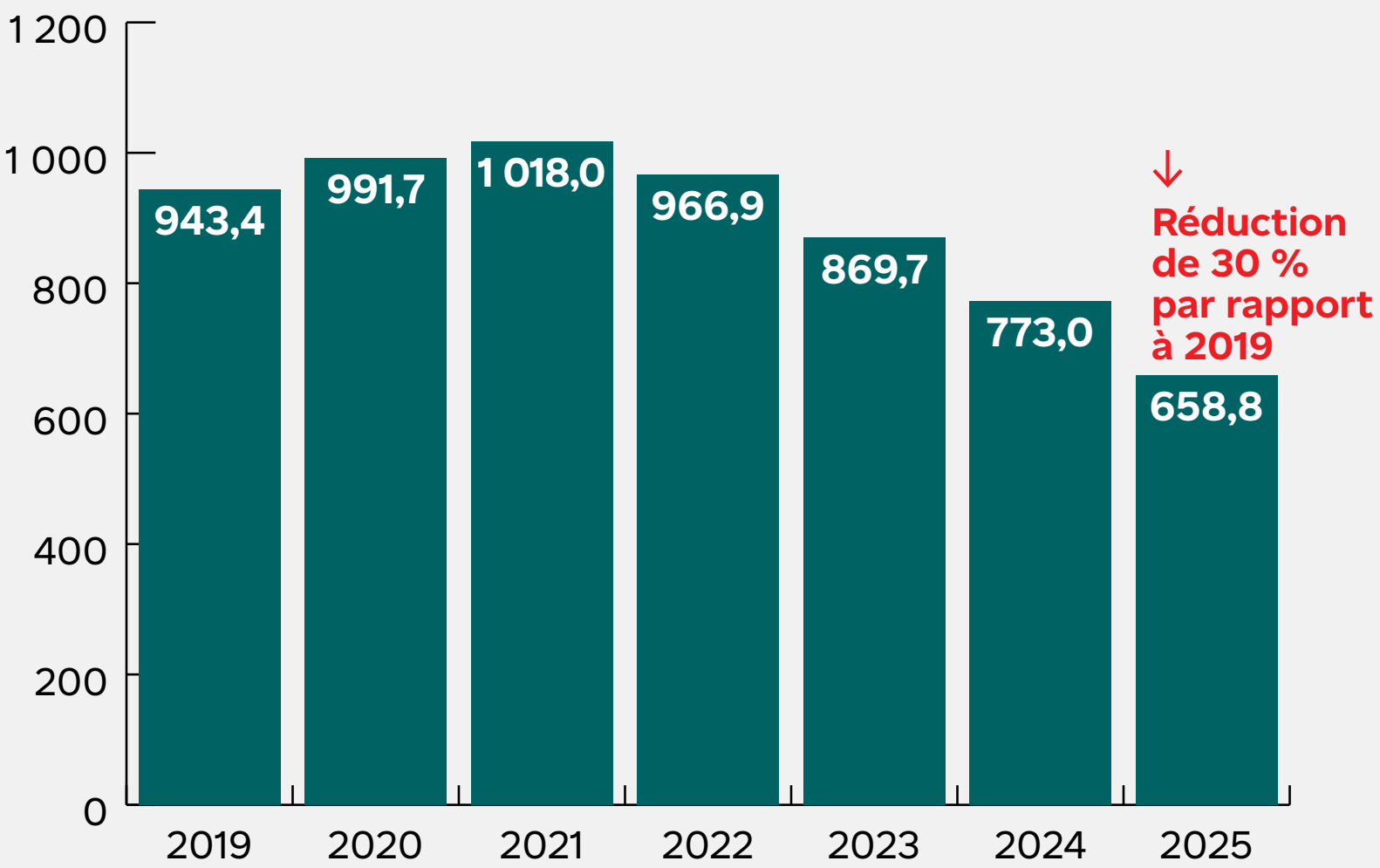
Émissions de portée 3

Les émissions de portée 3 ont diminué de 15 % par rapport à 2024 et de 30 % par rapport à 2019. Les variations d'une année à l'autre sont en grande partie attribuables à la réduction des émissions de la catégorie 1 (biens et services achetés) et de la catégorie 2 (biens d'équipement), et reflètent l'intégration des données sur les émissions des fournisseurs, ce qui nous permet de mieux tenir compte des réductions d'émissions obtenues par les fournisseurs.

Émissions de portées 1 et 2 (en fonction du marché)
de 2019 à 2025 (en kt d'éq. CO₂)



Émissions de portée 3 de 2019 à 2025
(en kt d'éq. CO₂)¹



1. Les données de 2019 à 2023 ont été retraitées pour tenir compte des facteurs d'émissions actualisés et de la cession de SCI et d'Innovaposte.



Décarbonation de nos opérations

Notre approche

- Nous avons un plan de réduction des émissions à phases multiples pour rendre nos installations plus efficaces. Les mesures comprennent le remplacement du carburant (conversion à l'électricité des systèmes de chauffage à combustible fossile), l'optimisation des systèmes électromécaniques (analyse des immeubles et prise de mesures précises pour réduire la consommation d'énergie), le remplacement des systèmes d'éclairage par des lumières à DEL et la mise à niveau des systèmes automatisés dans les bâtiments (commande centralisée automatisée du chauffage, de la climatisation et de l'éclairage).
- Nous modernisons nos installations pour qu'elles accueillent des véhicules électriques et des bornes de recharge.
- Nous nous sommes fixé comme objectif de nous approvisionner à 95 % d'électricité provenant de sources non émettrices d'ici 2030. Cela comprend la génération d'électricité provenant de sources d'énergie renouvelables (hydro, solaire, éolien et biomasse) et de sources carboneutres (nucléaire).

Principales initiatives en 2025

- ✓ Achèvement de la phase 2 de notre programme de réduction des GES provenant des immeubles. En 2025, nous avons terminé 18 projets d'électrification, 1 projet d'optimisation des systèmes électromécaniques et 1 remplacement de l'éclairage par des lumières à DEL. Ces projets devraient permettre de réduire les émissions de 1,2 kilotonne.
- ✓ Lancement de la phase 3 de notre programme de réduction des GES provenant des immeubles, qui est axée sur l'application des leçons tirées des phases 1 et 2 aux installations les plus grandes et sur la collaboration directe avec les entrepreneurs et notre équipe interne de conception des biens immobiliers afin de réduire dans la mesure du possible les frais engagés pour des services de consultation externes.
- ✓ Poursuite du travail de conception d'une infrastructure pour la recharge des véhicules électriques (VE) dans l'ensemble des installations. En 2025, nous avons terminé le travail de conception visant à appuyer l'ajout de 512 VE à notre parc de véhicules.
- ✓ Début d'une initiative d'achat de gaz naturel renouvelable pour réduire davantage les émissions associées au chauffage. Nous continuerons d'élargir ce programme en 2026.

Résultats

18 projets d'électrification terminés en 2025

72 % de l'électricité utilisée était renouvelable et **90 %** provenait de sources non émettrices

Liens utiles :

- [Données sur l'énergie et les GES](#)
- [Données sur l'électricité provenant de sources non émettrices](#)



Risques et possibilités liés au climat

Notre approche

- Nous utilisons l'analyse de scénarios pour évaluer les risques physiques et de transition et les possibilités en lien avec le climat. L'analyse de scénarios comprend des évaluations qualitatives et quantitatives des répercussions potentielles des principaux risques et possibilités liés au climat à court, à moyen et à long terme.
- Nous améliorerons sans cesse notre travail d'analyse en utilisant des données de meilleure qualité propres au Canada et à Postes Canada afin de mieux évaluer nos risques physiques et de transition et les possibilités en lien avec le climat. Ces données proviennent principalement du gouvernement du Canada et de données internes sur nos actifs.
- Nous effectuons des évaluations des risques physiques liés au climat pour nos emplacements, que nous avons cartographiés afin de repérer les emplacements qui risquent de subir de multiples effets des changements climatiques.

Glossaire des abréviations :

GIEC = Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

RCP = Profil représentatif d'évolution de concentration prévoyant les futures concentrations d'émissions de GES dans l'atmosphère

SSP = Profil socioéconomique partagé

REC = Régie de l'énergie du Canada

Scénarios de risques en lien avec le climat

Type de risque	Réchauffement	Source	Scénario	Description
Physique	Modéré	GIEC	RCP 4.5, SSP2	Voie médiane : le monde suit une trajectoire selon laquelle les tendances sociales, économiques et technologiques ne changent pas de façon marquée par rapport aux tendances passées. Le réchauffement de la planète se situe entre 2 et 3 °C d'ici 2100.
	Élevé	GIEC	RCP 8.5, SSP5	Développement axé sur les combustibles fossiles : le monde se tourne de plus en plus vers les marchés concurrentiels, l'innovation et les sociétés participatives pour assurer des progrès technologiques rapides et le développement du capital humain comme voie vers le développement durable. Les marchés mondiaux sont de plus en plus intégrés. Parallèlement, la promotion du développement économique et social va de pair avec l'exploitation d'importantes ressources en combustibles fossiles et de l'adoption de modes de vie gourmands en ressources et en énergie. Le réchauffement de la planète atteint 4 °C d'ici 2100.
Transition	Faible	REC	Carboneutralité à l'échelle mondiale	Le rythme de l'action climatique mondiale est rapide. Les politiques climatiques nationales sont renforcées et visent l'atteinte de la carboneutralité au Canada d'ici 2050. L'adoption de technologies à faibles émissions de carbone s'accélère, ce qui entraîne des réductions de coûts et des améliorations de l'efficacité. La demande mondiale de pétrole brut et le cours de cette ressource chutent considérablement; il en est de même pour le gaz naturel, mais dans une moindre mesure. Le réchauffement de la planète est limité à 1,5 °C d'ici 2100.
	Élevé	REC	Mesures actuelles	Les mesures futures pour réduire les émissions à l'échelle mondiale sont limitées et la carboneutralité n'est pas une exigence. Les politiques climatiques nationales actuelles demeurent en place, mais aucune nouvelle politique n'est prévue. L'adoption de technologies à faibles émissions de carbone est lente en raison du peu de mesures prises à l'échelle mondiale pour encourager le progrès. La demande mondiale de pétrole brut et le cours de cette ressource sont élevés; la demande mondiale de gaz naturel est également élevée. Le réchauffement de la planète est élevé.

1. Sources : [What are climate model phases and scenarios?](#) | USDA Climate Hubs; [Explainer:How 'Shared Socio-economic Pathways' explore future climate change](#) | Carbon Brief; [Avenir énergétique du Canada en 2023 : Offre et demande énergétiques à l'horizon 2050](#)



Nos principaux risques et possibilités liés au climat

Risques physiques

Risque	Description	Probabilité	Incidence financière annuelle potentielle estimée ¹	Coût estimatif de l'atténuation du risque
Feux de forêt	Augmentation du risque de feux de forêt en raison des changements de température et de précipitations, ce qui pourrait entraîner des pertes et des dommages matériels, ainsi que des perturbations opérationnelles.	Plus probable qu'improbable	2025 : < 10 000 \$ Court terme : de 6 M à 7 M\$ Moyen terme : de 6 M à 7 M\$ Long terme : de 11 M à 14 M\$	6 M\$ – Bien que des mesures d'atténuation soient en place, comme un guide sur les feux de forêt pour protéger la santé et la sécurité de notre personnel, dans l'ensemble, Postes Canada accepte actuellement le coût associé aux risques de feux de forêt. Le coût de l'atténuation du risque reflète donc l'incidence financière estimée à court terme. Nos travaux sur les répercussions des risques climatiques orienteront l'élaboration d'une feuille de route en matière de résilience qui comprendra d'autres mesures pour atténuer les risques de feux de forêt.
Précipitations extrêmes	Précipitations extrêmes entraînant une accumulation rapide d'eau de surface et des inondations, ce qui pourrait entraîner des pertes et des dommages matériels, ainsi que des perturbations opérationnelles.	Plus probable qu'improbable	2025 : 700 000 \$ Court terme : de 2 M à 60 M\$ Moyen terme : de 2 M à 60 M\$ Long terme : S. O. ²	30 M\$ – Bien que des mesures d'atténuation soient en place, dans l'ensemble, Postes Canada accepte actuellement le coût associé aux précipitations extrêmes. Le coût de l'atténuation du risque reflète donc l'incidence financière moyenne estimée à court terme en fonction des données inférieures et supérieures de l'intervalle. Nos travaux sur les répercussions des risques climatiques orienteront l'élaboration d'une feuille de route en matière de résilience qui comprendra d'autres mesures pour atténuer les risques liés aux précipitations extrêmes.

Risques de transition

Risque	Description	Probabilité	Incidence financière annuelle potentielle estimée ¹	Coût estimatif de l'atténuation du risque
Mécanismes de tarification du carbone	Initiatives réglementaires susceptibles de faire augmenter les coûts de l'énergie issue de combustibles fossiles, ce qui pourrait entraîner des coûts d'exploitation plus élevés.	Plus probable qu'improbable	2025 : 40 M\$ Court terme : de 30 M à 40 M\$ Moyen terme : de 40 M à 100 M\$ Long terme : de 60 M à 200 M\$	1 G\$ – Postes Canada atténue les risques de transition grâce à la mise en œuvre de sa stratégie de carboneutralité. Cette stratégie nécessite des transformations majeures afin de passer à un modèle d'exploitation à faibles émissions de carbone. D'après les premières estimations, la réalisation de ces transformations au cours des prochaines années coûterait un milliard de dollars, ce qui permettrait de réduire les émissions opérationnelles grâce à la modernisation des immeubles, de nous assurer que les nouveaux immeubles respectent les normes de carboneutralité, de nous approvisionner en énergie renouvelable et d'électrifier notre parc de 14 000 véhicules du dernier kilomètre d'ici 2040.
Tarification de l'énergie	Incidence possible sur les coûts en raison de fluctuations des prix de l'énergie selon divers scénarios climatiques.	Plus probable qu'improbable	2025 : 0 \$ Court terme : de 15 M à 20 M\$ Moyen terme : de 60 M à 100 M\$ Long terme : de 70 M à 125 M\$	

1. Les estimations quant aux répercussions financières fournies dans ce rapport datent de 2023, n'ont pas été auditées, doivent être vérifiées et ne doivent pas être utilisées à d'autres fins que pour mieux comprendre, d'un point de vue général, la manière dont les changements climatiques pourraient affecter nos activités. Le court terme représente des répercussions potentielles jusqu'en 2030, le moyen terme, de 2031 à 2040 et le long terme, de 2041 à 2050. Les intervalles présentés correspondent aux résultats de l'analyse des scénarios climatiques fondés sur les projections de réchauffement faible/modéré plutôt qu'élevé en ce qui concerne les risques physiques, et sur les projections de réchauffement élevé plutôt que faible dans le cas des risques de transition et des possibilités. L'incidence potentielle est exprimée en montants bruts. L'incidence nette dépendra des mesures d'atténuation des risques qui seront en place et des coûts nécessaires pour concrétiser les possibilités. Pour être en mesure d'interpréter l'ampleur et l'importance des répercussions financières estimées fournies dans ce rapport, nous recommandons la lecture de cette information à la lumière des états financiers consolidés annuels et du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

2. L'incidence financière à long terme des risques de précipitations extrêmes n'a pas été évaluée pour le moment compte tenu de l'incertitude entourant les investissements à venir dans les infrastructures de gestion des eaux de ruissellement pour renforcer la résilience des communautés canadiennes face aux inondations.

Possibilités

Possibilité	Description	Probabilité	Incidence financière annuelle potentielle estimée ¹	Coût estimatif pour concrétiser la possibilité
Leadership en matière de climat	Augmentation des revenus découlant de l'adoption d'une position de leadership sur le changement climatique et son effet favorable sur la réputation de Postes Canada auprès de la clientèle.	Plus probable qu'improbable	2025 : S. O. ² Court terme : de 20 M à 70 M\$ Moyen terme : de 30 M à 100 M\$ Long terme : de 30 M à 100 M\$	S. O. – La stratégie de leadership en matière de climat de Postes Canada comprend des campagnes de marketing externes pour communiquer notre leadership environnemental aux parties prenantes, ainsi que l'élaboration de notre Rapport sur le développement durable annuel. Les coûts associés varient d'une année à l'autre et dépendent de notre situation financière.
Décarbonation du parc de véhicules	Économies de coûts potentielles provenant de l'électrification du parc de véhicules, notamment en réduisant le recours au carburant et les frais d'entretien, selon divers scénarios climatiques.	Plus probable qu'improbable	2025 : S. O. ³ Court terme : de 15 M à 20 M\$ Moyen terme : de 50 M à 70 M\$ Long terme : de 50 M à 85 M\$	1 G\$ – Les coûts de décarbonation de notre parc de véhicules sont inclus dans l'estimation initiale de 1 G\$ pour la transition vers un modèle d'exploitation à faibles émissions de carbone.

1. Les estimations quant aux répercussions financières fournies dans ce rapport datent de 2023, n'ont pas été auditées, doivent être vérifiées et ne doivent pas être utilisées à d'autres fins que pour mieux comprendre, d'un point de vue général, la manière dont les changements climatiques pourraient affecter nos activités. Le court terme représente des répercussions potentielles jusqu'en 2030, le moyen terme, de 2031 à 2040 et le long terme, de 2041 à 2050. Les intervalles présentés correspondent aux résultats de l'analyse des scénarios climatiques fondés sur les projections de réchauffement faible/modéré plutôt qu'élevé en ce qui concerne les risques physiques, et sur les projections de réchauffement élevé plutôt que faible dans le cas des risques de transition et des possibilités. L'incidence potentielle est exprimée en montants bruts. L'incidence nette dépendra des mesures d'atténuation des risques qui seront en place et des coûts nécessaires pour concrétiser les possibilités. Pour être en mesure d'interpréter l'ampleur et l'importance des répercussions financières estimées fournies dans ce rapport, nous recommandons la lecture de cette information à la lumière des états financiers consolidés annuels et du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

2. Nous n'avons pas encore mis en place de méthode pour estimer avec exactitude les revenus en cours d'exercice liés à la possibilité de leadership pour le climat.

3. Nous en sommes aux premières étapes de la mise en service de notre parc de véhicules électriques et nous élaborerons une méthode pour faire le suivi des économies associées à l'électrification.



Gestion environnementale

Notre approche

- Nous surveillons et respectons les règlements environnementaux applicables, et veillons à ce que le personnel et les entrepreneurs comprennent les règlements et agissent en conséquence.
- Nous soumettons un rapport annuel de surveillance et de conformité environnementale à notre Conseil d’administration afin d’assurer une supervision et une gouvernance efficaces des exigences.
- Nous menons des vérifications de la conformité environnementale en collaboration avec des tierces parties de confiance et prenons des mesures correctives pour améliorer et maintenir la conformité.
- Nous surveillons les installations et l’équipement pour repérer les déversements et les rejets de réfrigérant, de carburant et d’autres matières dangereuses.
- Nous élaborons et mettons en œuvre des plans de gestion pour les sites contaminés¹.
- Nous surveillons la conformité au Règlement sur la santé et la sécurité au travail afin de confirmer que le radon en milieu de travail et la qualité de l’eau potable de puits se situent à des niveaux acceptables.

Principales initiatives en 2025

- ✓ Préparation et présentation au Conseil d’administration de notre rapport annuel de conformité environnementale.
- ✓ Vérification de la conformité environnementale par des tiers dans cinq installations, y compris trois grands établissements et deux bureaux de poste.
- ✓ Mesure des niveaux de radon dans 133 installations détenues ou louées par la Société et mise en œuvre de mesures d’atténuation du radon dans deux installations rurales. Ce programme confirme la conformité aux limites d’intervention fixées par le Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail (RCSST) pour les niveaux annuels moyens de radon en milieu de travail.
- ✓ Évaluation de la qualité de l’eau de puits au printemps et à l’automne dans les installations rurales appartenant à la Société et mise en œuvre de mesures correctives.
- ✓ Modernisation de l’éclairage dans l’ensemble de notre portefeuille national afin de nous conformer à la date de fin d’utilisation des biphényles polychlorés (BPC) fixée par la réglementation fédérale.

Protection de la biodiversité

Postes Canada s’engage à réduire au minimum ses répercussions sur la nature et la biodiversité. La protection de la biodiversité ne se limite pas aux espèces et aux écosystèmes; la biodiversité recoupe les opérations et la chaîne de valeur de Postes Canada de bien des façons. Voici quelques-unes des manières dont nous travaillons à réduire nos répercussions sur la biodiversité :

- Atténuation de l’incidence des changements climatiques et de la pollution de l’air grâce à la réduction des émissions.
- Intégration des principes de circularité dans nos produits et nos emballages, et réduction des plastiques à usage unique et des matériaux vierges.
- Réduction de la quantité de déchets générée et envoyée aux sites d’enfouissement afin d’atténuer la pression exercée par l’exploitation des terres sur la biodiversité.
- Intégration des exigences liées à la nature (p. ex., matériaux certifiés Forest Stewardship Council [FSC] ou Sustainable Forestry Initiative [SFI]) dans les décisions d’achat.
- Efforts continus d’évaluation de nos dépendances et de nos répercussions liées à la nature.

Notre approche à l’égard de la biodiversité continuera d’évoluer à mesure que nous mettrons en œuvre notre plan de transformation et elle pourrait avoir une incidence sur nos initiatives au cours des prochaines années.

1. La contamination d'un site peut être attribuable, sans toutefois s'y limiter, aux activités de Postes Canada, à la contamination des propriétés avoisinantes et à l'utilisation antérieure des terres (p. ex., ancienne station-service sur une propriété adjacente).



Produits et services écoresponsables

Expédition à faibles émissions de carbone

Notre approche

- Nous avons adopté une méthodologie éprouvée de calcul des émissions associées à chaque colis, en fonction de la distance parcourue et du mode de transport.
- Nous intégrons les émissions estimées dans notre outil [Trouver un tarif](#) pour offrir de la transparence à notre clientèle et l'aider à évaluer ses choix pour l'expédition à faibles émissions de carbone.
- Nous fournissons aux titulaires d'un compte commercial des rapports sur leurs envois de colis au cours d'une période donnée pour appuyer leurs propres objectifs de lutte contre les changements climatiques.
- Nous offrons la livraison carboneutre pour aider la population et les entreprises du pays à faire des choix d'expédition écologiques à court terme. Pour chaque tonne d'émissions de gaz à effet de serre (équivalent CO₂) générées par la livraison des envois Colis standard^{MC} et Colis accélérés^{MC} du régime intérieur, nous contribuons au retrait d'une tonne d'équivalent CO₂ de l'atmosphère en achetant des crédits carbone de grande qualité, vérifiés et accrédités.

Menu

Trouver un tarif

Calculez et comparez les tarifs d'expédition au Canada et ailleurs dans le monde. [Consulter les tarifs d'affranchissement standard](#)

Provenance
Commencez à taper l'adresse ou le code postal

Destination
Canada

Adresse ou code postal de destination

Suivant



Des solutions axées sur la nature pour appuyer une gestion responsable de l'environnement

Les crédits de carbone achetés par Postes Canada appuient des initiatives en faveur de la biodiversité visant à préserver la forêt pluviale de Great Bear en Colombie-Britannique, qui appartient exclusivement à une alliance unique de Premières Nations et qui est l'une des dernières grandes forêts pluviales tempérées côtières intactes au monde. S'étendant sur 6,4 millions d'hectares sur la côte nord de la Colombie-Britannique, elle contribue à l'absorption du carbone à grande échelle. En 2025, on a livré 137 millions de colis carboneutres et compensé 95 000 tonnes d'émissions.

Liens utiles :

- [Données sur l'expédition carboneutre](#)
- [Livraison écoresponsable de Postes Canada](#)
- [En faire plus, pour que demain soit plus vert](#)



Produits et emballages

Notre approche

- Nous appliquons les principes de l'économie circulaire dans nos produits, nos emballages et nos opérations.
- Nous privilégions les matériaux recyclés et issus de sources durables, concevons des produits recyclables et travaillons avec nos fournisseurs pour éliminer le plastique de nos produits.
- Nous améliorons la collecte et la validation des données pour appuyer la stratégie et le développement de produits.
- Nous nous conformons aux exigences législatives pour la production de rapports dans le cadre du programme de [responsabilité élargie des producteurs](#) (REP) et du [Registre fédéral sur les plastiques](#) (RFP).

Principales initiatives en 2025

- ✓ Production de nos rapports annuels dans le cadre du programme de REP et du RFP et collaboration avec nos équipes internes et nos fournisseurs pour recueillir des données et des renseignements.
- ✓ Inclusion de critères dans les demandes de propositions pour que nous ayons les données nécessaires afin de respecter nos exigences de divulgation.
- ✓ Collaboration avec les parties prenantes internes pour déterminer les fournitures d'emballage et d'expédition qui présentent des occasions d'introduire du contenu recyclé ou d'augmenter la proportion de celui-ci.
- ✓ Exploration d'options pour élaborer des principes directeurs en ce qui concerne l'emballage écoresponsable.
- ✓ Élimination progressive des enveloppes adhésives pour les retours et remplacement par des étiquettes imprimées pour les retours sans étiquette ni emballage.

Résultats

En 2025, les produits d'emballage vendus à la clientèle de Postes Canada contenaient **61,5 %** (en poids) de matières recyclées¹.

1. Consultez l'[annexe des données](#) pour en savoir plus sur la façon dont cet indicateur est calculé.

Liens utiles :

→ [Données sur les produits et les emballages](#)

Objectif zéro déchet

Objectif : Détourner au moins 90 % en poids des déchets opérationnels non dangereux et 90 % de tous les déchets issus de la construction et de la démolition d’ici 2030¹.

Notre approche

- Nous avons un programme zéro déchet axé sur la prévention de la production de déchets, l’augmentation du détournement des déchets, l’amélioration des capacités de production de rapports et la sensibilisation du personnel sur la réduction des déchets.
- Nous utilisons des technologies comme les capteurs de bac à déchets, qui permettent d’obtenir des lectures plus exactes et plus rapides, et nous travaillons avec nos transporteurs de déchets pour améliorer la qualité des données.
- Nous installons une infrastructure de gestion des déchets dans nos emplacements, comprenant des bacs pour chaque type de déchets (poubelle, recyclage, mélange de papier) et des affiches pour assurer un tri adéquat des déchets.
- Nous fournissons du matériel informatif et des ressources à nos installations pour appuyer notre personnel et faire en sorte que tout le monde comprenne l’importance de nos objectifs zéro déchet.

Principales initiatives en 2025

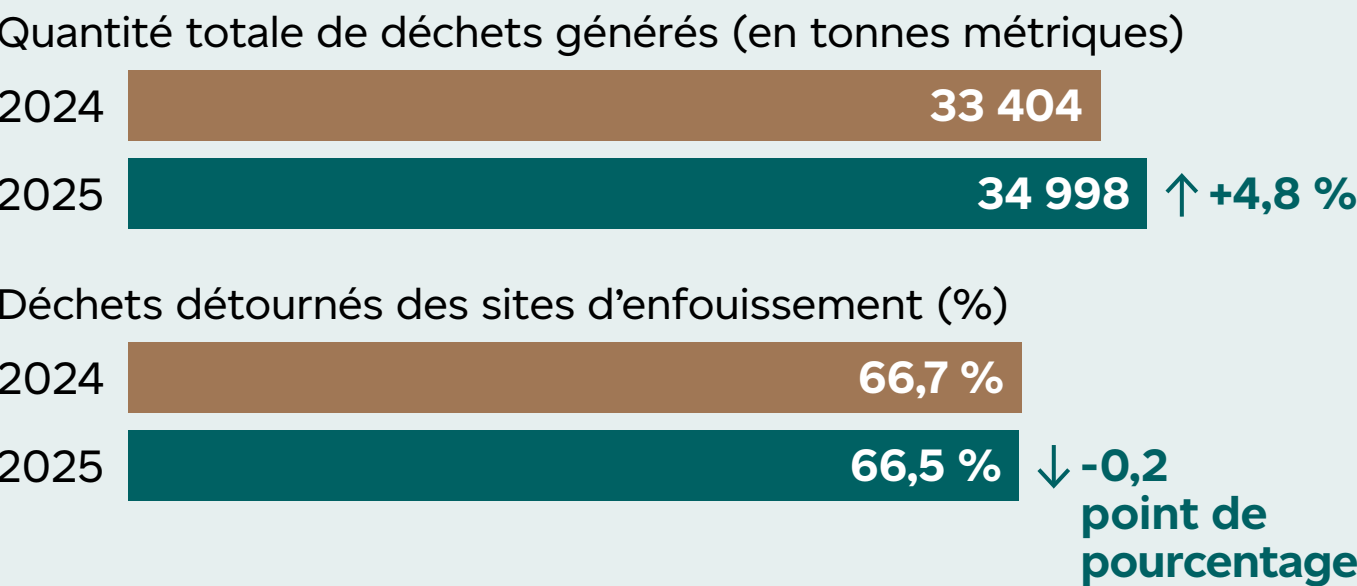
- ✓ Mise en œuvre de notre programme zéro déchet dans 58 emplacements supplémentaires.
- ✓ Réalisation d’un projet pilote dans trois emplacements au Québec pour faciliter le recyclage des articles de publipostage excédentaires. À la vue des résultats du projet pilote, nous cherchons à étendre ce programme à 65 autres emplacements.
- ✓ Élaboration d’un tableau de bord pour faire le suivi mensuel de la production de déchets et des données sur les coûts.
- ✓ Analyse des exigences en matière de transport des déchets et repérage d’économies potentielles d’environ 230 000 \$ grâce à des services de gestion des déchets adaptés dans 40 installations de Postes Canada. Ces mesures seront étendues à 35 autres emplacements, ce qui entraînera des économies estimées à 200 000 \$.



1. Dans le cadre de notre plan de transformation, nous évaluons nos objectifs zéro déchet pour nous assurer qu’ils demeurent atteignables et conformes à la Stratégie pour un gouvernement vert du gouvernement fédéral.

Résultats

Déchets générés et déchets détournés des sites d’enfouissement de 2024 à 2025



- Liens utiles :**
- [Données sur les déchets](#)
 - [En faire plus, pour que demain soit plus vert](#)

Personnes et culture

Culture

Équité, diversité et inclusion

Santé, sécurité et bien-être

Gestion des talents

Relations du travail

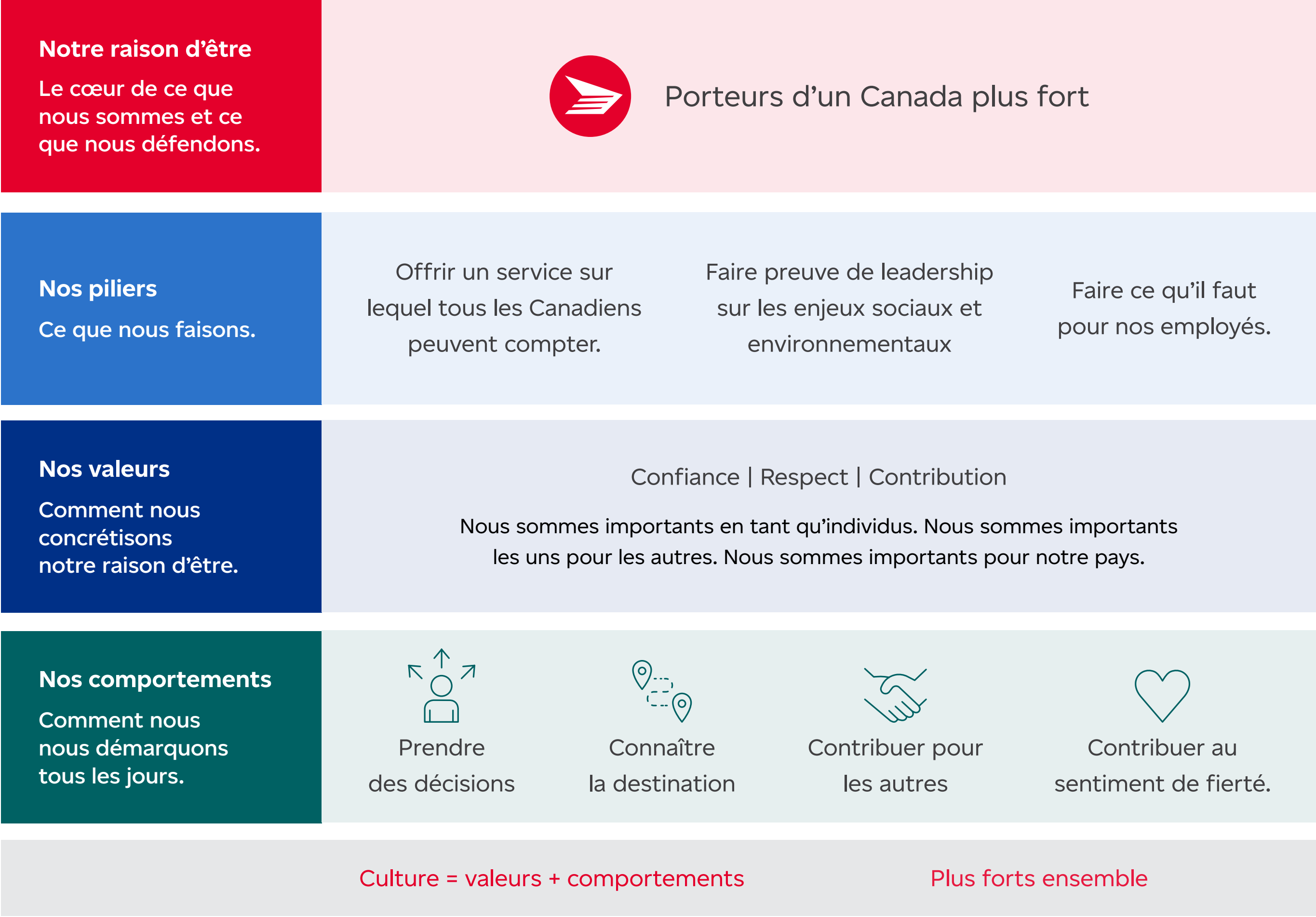




Culture

Notre approche

- Nous avons un cadre culturel qui regroupe nos valeurs et nos comportements distinctifs pour guider notre personnel dans la réalisation de notre raison d'être.
- Nous menons des sondages auprès de notre personnel, par l'intermédiaire d'un tiers indépendant de confiance, afin d'obtenir des commentaires sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, et de mieux comprendre comment nous pouvons améliorer l'expérience du personnel.
- Nous encourageons les discussions fréquentes entre les chefs d'équipe et le personnel afin de renforcer la confiance, le respect et la compréhension de notre cadre culturel. Nous fournissons des ressources pour appuyer ces discussions, qui ont lieu lors de rencontres individuelles régulières et tout au long du processus de gestion du rendement.





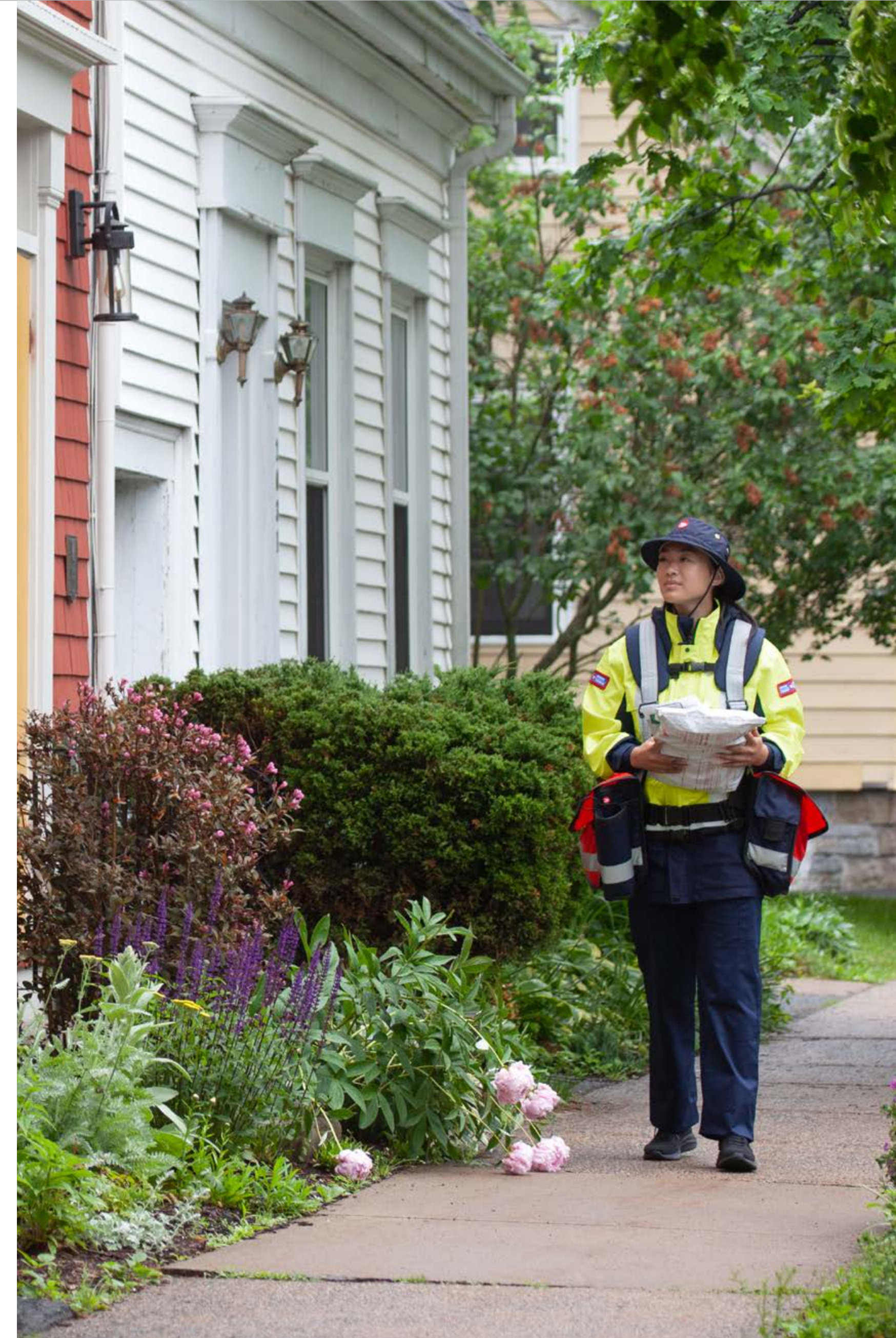
Équité, diversité et inclusion

Notre approche

- La diversité fait partie intégrante de ce que nous sommes et de la façon dont nous exerçons nos activités. Nous travaillons à éliminer la discrimination et à créer des milieux de travail où chaque personne peut être pleinement elle-même.
- Nous intégrons les objectifs d'équité, diversité et inclusion (EDI) à la planification stratégique de Postes Canada, en communiquant régulièrement ces renseignements à la haute direction et au Conseil d'administration. Nous incluons aussi des objectifs d'embauche fondés sur l'EDI sur les fiches de pointage de la haute direction.
- Nous honorons les diverses communautés du Canada en participant à des événements culturels et par l'entremise de notre programme de timbres-poste.
- Nous sensibilisons les membres de notre personnel et leur fournissons des ressources pour assurer l'inclusion et le respect de nos différences culturelles.

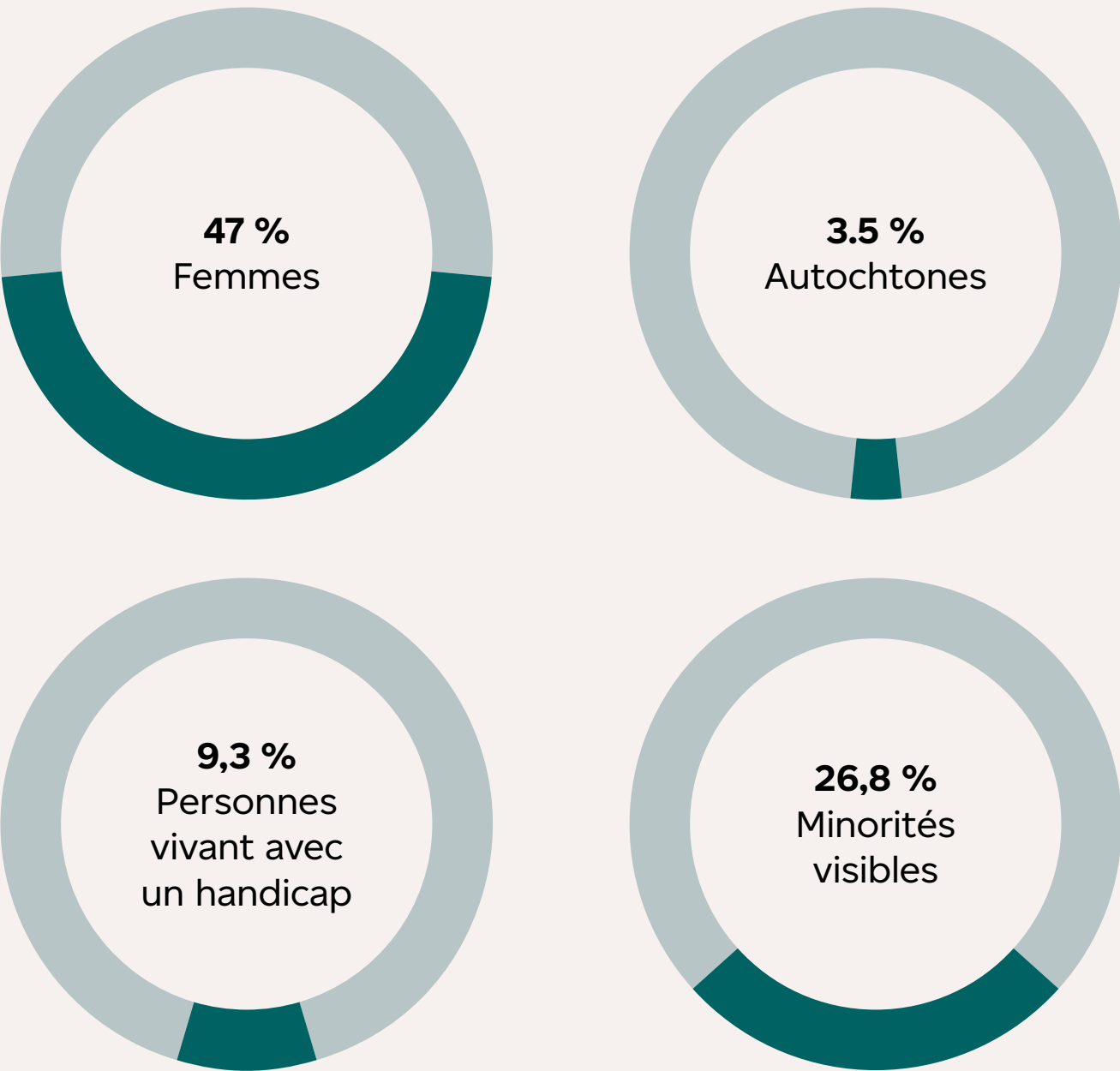
Principales initiatives en 2025 :

- ✓ Organisation d'un événement au siège social pour des membres de communautés autochtones, y compris un gardien et une gardienne de la langue algonquine, qui ont participé à la création de la plaque de reconnaissance du territoire traditionnel et des terres de Postes Canada.
- ✓ Utilisation continue des indices de référence mondiaux en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (GDEIB) afin de repérer les occasions de faire progresser notre maturité par rapport aux indices de référence.
- ✓ Collaboration avec l'équipe chargée de l'engagement du personnel pour que le programme national de mentorat soit élaboré dans une optique d'EDI, et mise à jour des politiques de la Société pour qu'elles concordent avec nos objectifs d'EDI et reflètent un langage moderne.
- ✓ Élaboration de diverses formations et ressources pour appuyer l'inclusion, y compris une formation sur le respect au travail, des séances sur les compétences culturelles et des ressources sur les pratiques inclusives.

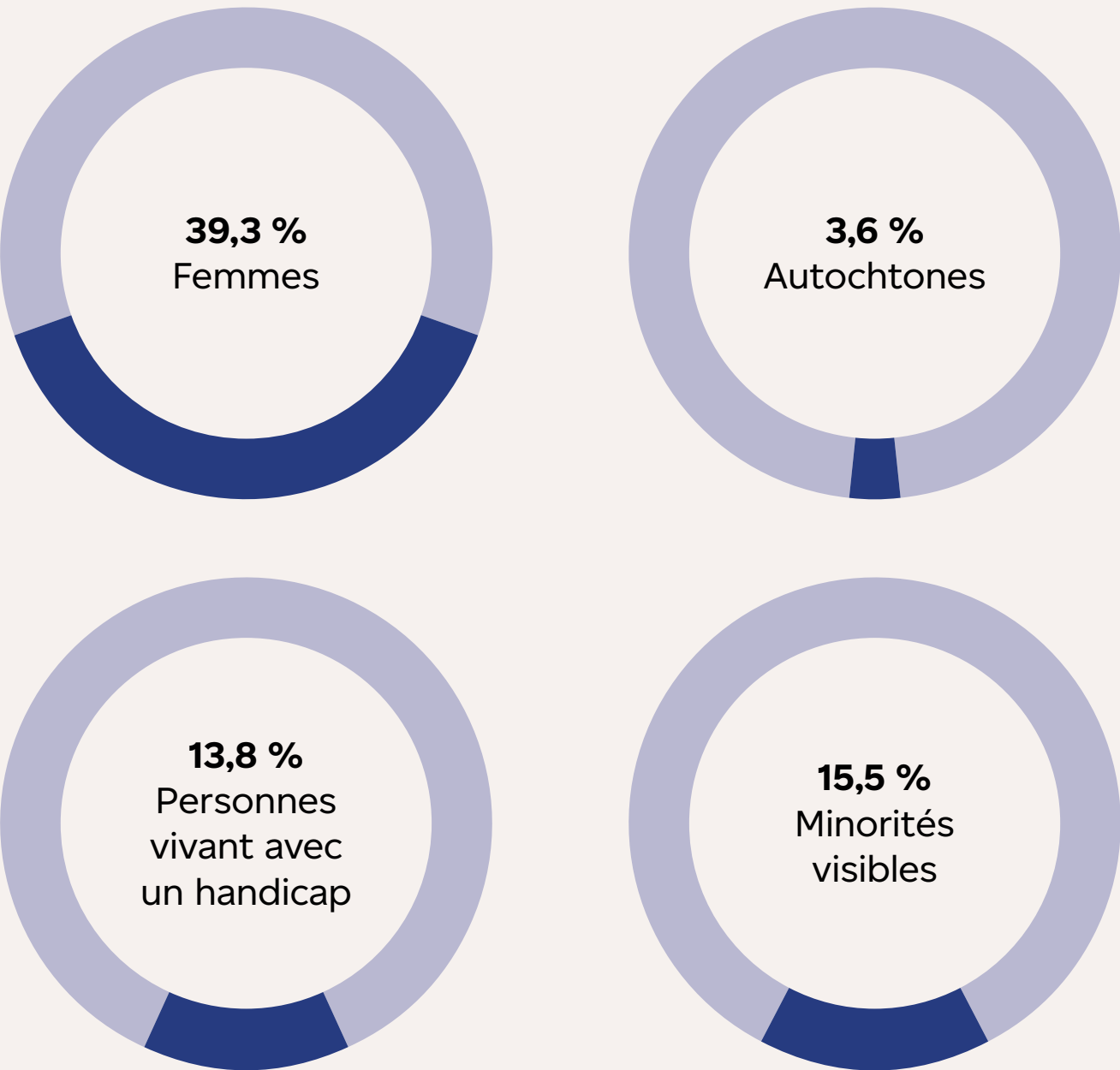


Résultats:

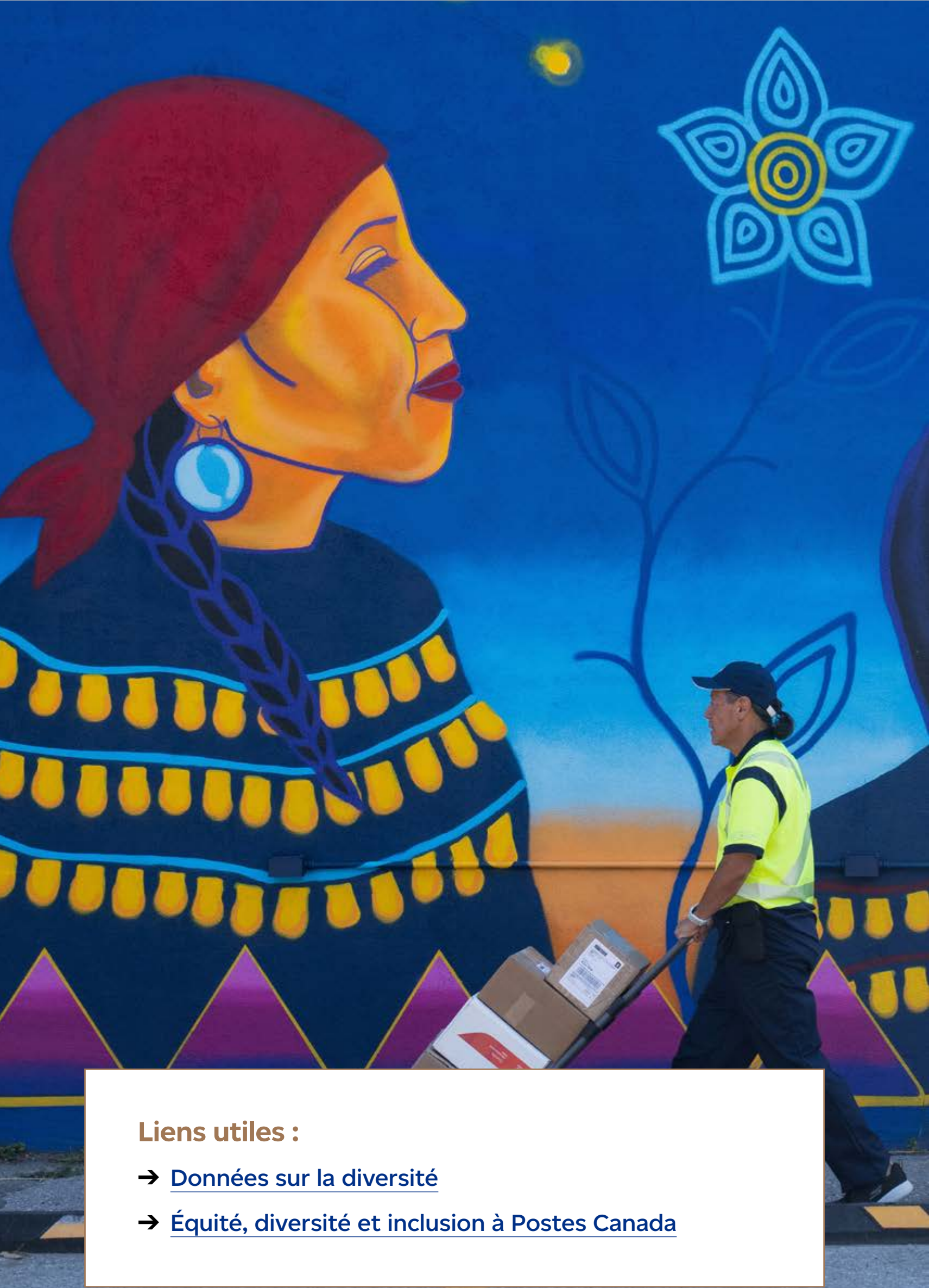
Effectif global – Représentation¹ des groupes désignés au sein de notre effectif global



Haute direction – Représentation¹ des groupes désignés au sein de notre haute direction



1. Selon l'auto-identification.





Santé, sécurité et bien-être

Notre approche

- Nous tâchons d’intégrer un état d’esprit axé sur la sécurité dans notre culture, dans le but de réduire les blessures et les maladies liées au travail et de créer un environnement favorisant la santé mentale et le bien-être de notre personnel.
- Nous fournissons aux membres de notre personnel des ressources et des outils pour renforcer les exigences en matière de santé et de sécurité, nous les renseignons sur la prévention des accidents et les procédures sécuritaires, et nous offrons des programmes comme les interactions positives en matière de sécurité et le perfectionnement des chefs d’équipe pour appuyer la mise en œuvre continue de notre stratégie de santé et sécurité.
- Nous publions des feuilles de route mensuelles sur la santé et la sécurité qui proposent les activités de sécurité à faire chaque mois.
- Nous travaillons à assurer la sécurité psychologique des membres de notre personnel en leur fournissant des ressources et des stratégies pour éviter l’épuisement professionnel, maintenir un bon équilibre travail-vie personnelle, prendre le temps de se déconnecter du travail et gérer les conflits au travail.



1. Les règlements sur les heures de service limitent le nombre d'heures pendant lesquelles une personne peut conduire un véhicule commercial au cours d'une période donnée afin de réduire les accidents liés à la fatigue.

Principales initiatives en 2025 :

- ✓ Lancement d’un nouveau portail qui permet de consulter et de gérer les principaux événements liés à la santé et la sécurité. Cela comprend des activités comme l’enregistrement des évaluations des risques, les rapports sur les conditions dangereuses, les activités du comité de sécurité et les plans d’urgence, comme les exercices d’évacuation et l’identification des personnes ayant besoin d’aide en cas d’urgence.
- ✓ Publication mensuelle de notre Feuille de route de santé et sécurité, comprenant les thèmes, activités et outils que les chefs d’équipe doivent mettre en œuvre. Cette feuille de route normalisée nous permet de communiquer régulièrement sur les sujets importants qui concernent la sécurité et s’harmonise avec nos campagnes de sensibilisation saisonnières pour que nos gens reçoivent des renseignements pertinents au bon moment.
- ✓ Établissement d’un plan de formation de base à long terme pour le personnel des Ressources humaines, de la Santé et sécurité et des Services de sécurité et d’enquête, afin de renforcer les capacités d’intervention en cas d’incidents importants liés au harcèlement et à la violence en milieu de travail. Cela nous permettra de fournir au personnel touché un plan de sécurité adapté à la suite d’un incident grave.
- ✓ Lancement d’un nouveau programme pour renseigner les chefs d’équipe et les conducteurs et conductrices au sujet des règlements sur les heures de service¹.
- ✓ Établissement d’un cadre normalisé pour surveiller l’exécution et consigner les preuves des activités énumérées dans notre plan d’amélioration de la santé et de la sécurité.

Résultats:

Santé, sécurité et bien-être : Taux de blessures et nombre d’accidents

Type de blessure ou d’incident	2024	2025	Écart entre 2024 et 2025
Taux de fréquence totale des blessures ²	5,46	5,55	+1,65 %
Taux de fréquence des blessures entraînant des pertes de temps ²	2,53	2,59	+2,37 %
Taux de collisions de véhicules	7,65 %	7,64 %	-0,13 %
Incidents liés à des chutes et glissades ³	812	913	+12,44 %
Incidents liés à la manutention du matériel ³	844	823	-2,49 %
Incidents liés à la violence et au harcèlement en milieu de travail	1 075	1 006	-6,42 %

2. Consultez l’[annexe des données](#) pour en savoir plus sur la façon dont cet indicateur est calculé.

3. Les résultats comparatifs sur douze mois ont été considérablement affectés par une grève nationale de cinq semaines qui a commencé le 15 novembre 2024; les activités ayant repris le 17 décembre 2024, le personnel des Opérations n’a pas pu traiter ni livrer le courrier avant le milieu de la dernière semaine de 2024.

Liens utiles :

→ [Données sur la fréquence des blessures](#)

Gestion des talents

Notre approche

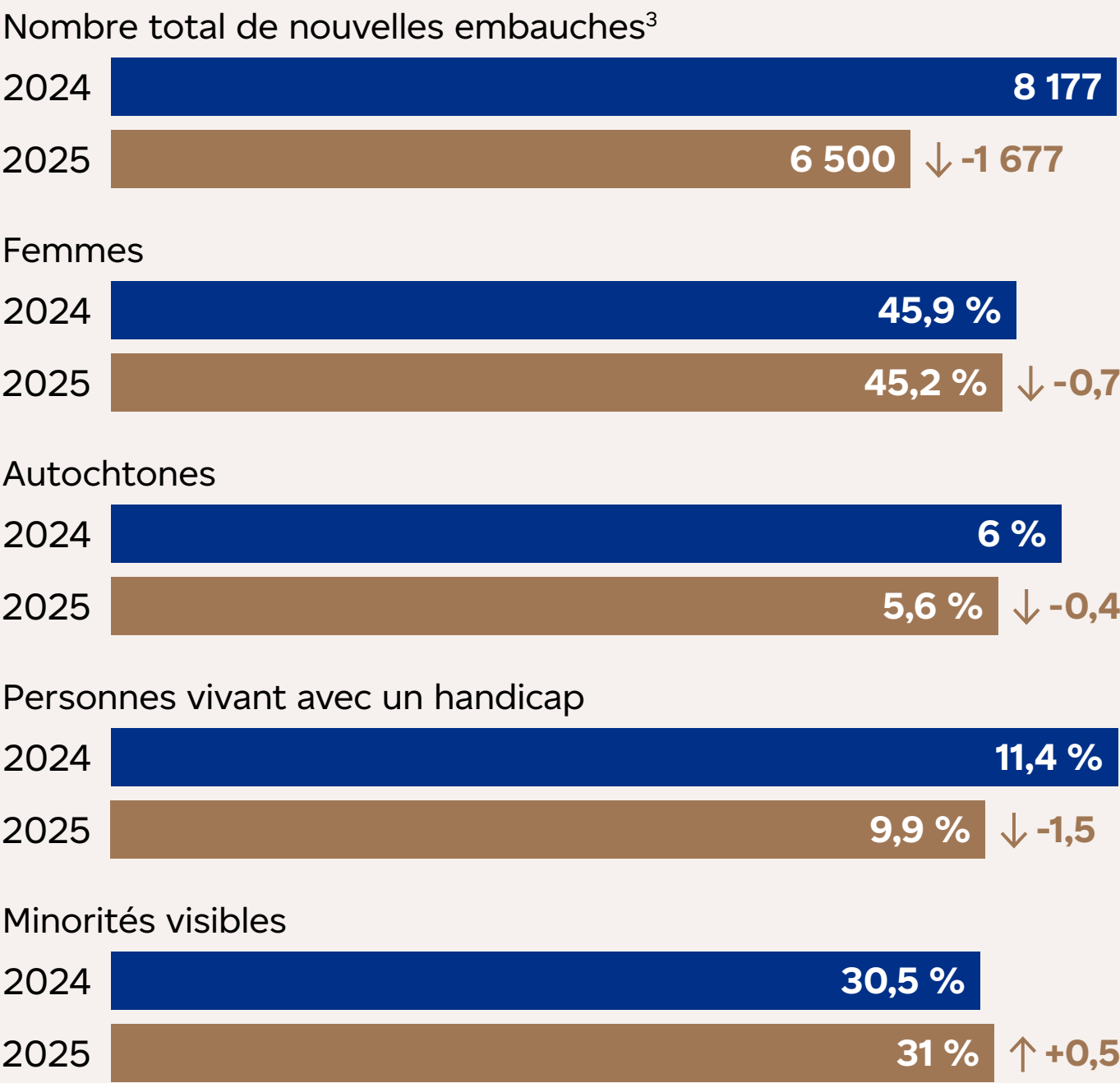
- Nous formons notre équipe Acquisition des talents aux méthodes d'embauche inclusive, nous nous efforçons d'éliminer les obstacles dans le processus d'embauche et nous utilisons des outils pour faciliter les mesures d'adaptation et réduire les préjugés inconscients.
- Nous utilisons des sondages et des évaluations du rendement pour mieux comprendre les besoins de notre effectif et nous menons des entrevues d'embauche et de départ pour recueillir des commentaires sur la façon d'améliorer nos processus d'embauche et de maintien en poste.
- Nous avons mis en place un programme de reconnaissance pour faire la promotion de nos valeurs et comportements, souligner le travail des membres du personnel, célébrer les grands moments dans leur vie et favoriser leur mobilisation.

Principales initiatives en 2025

- ✓ Intégration d'une nouvelle plateforme en ligne à notre processus d'embauche pour les postes de première ligne. Cette nouvelle plateforme nous permet de mieux outiller les personnes candidates en leur donnant des exemples concrets du type de travail qu'elles effectueraient, y compris des vidéos illustrant les activités quotidiennes des facteurs et factrices, et le type de véhicule qu'elles seraient amenées à conduire. La plateforme nous permet également de fournir des questions de présélection sur les besoins en matière d'accessibilité ou de mesures d'adaptation; elle contribue à l'efficacité du processus en permettant aux personnes candidates d'enregistrer leurs réponses à l'avance; elle fournit également des données et des analyses que nos équipes des RH peuvent utiliser pour optimiser le processus d'embauche.

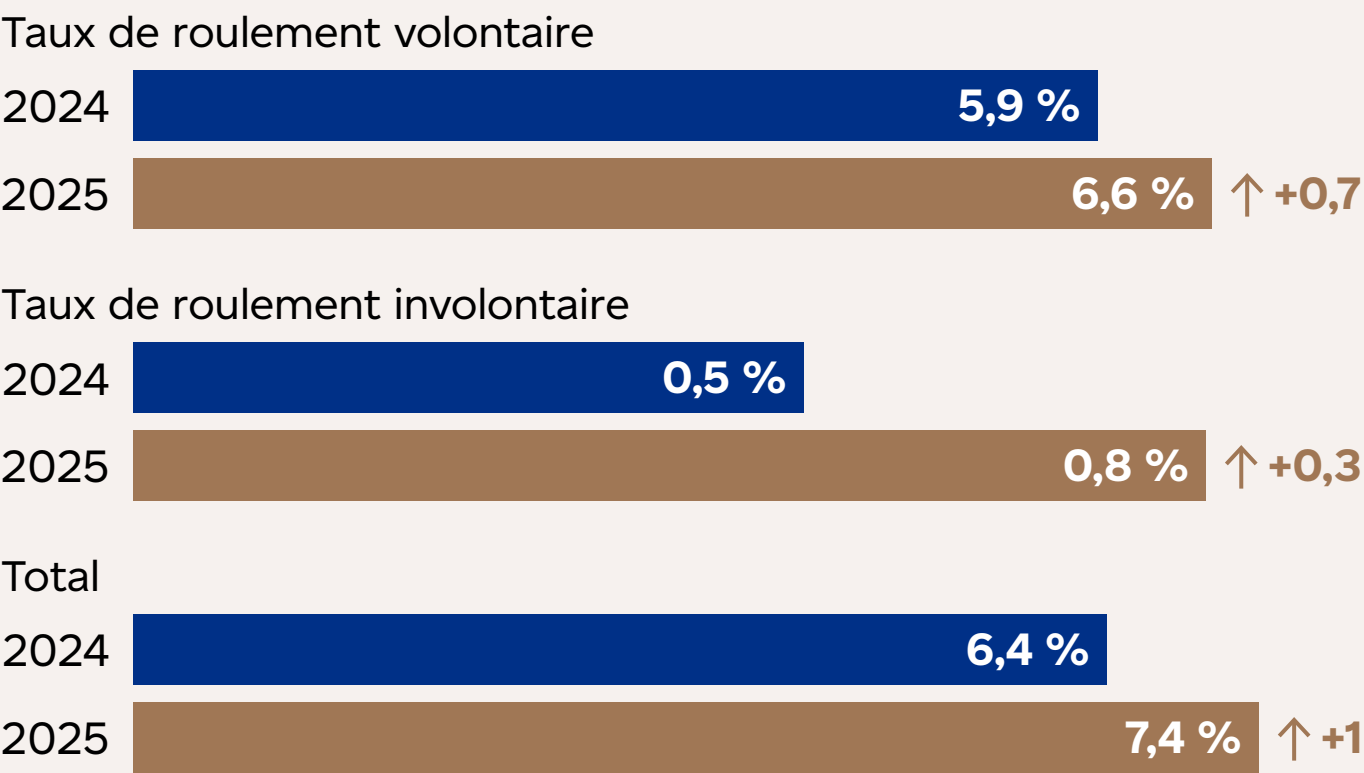
Résultats:

Nouvelles embauches et proportion de membres des groupes désignés^{1,2}



1. Selon l'auto-identification.
2. L'écart entre 2024 et 2025 est exprimé en points de pourcentage, à l'exception du nombre total de nouvelles embauches.
3. La diminution est en partie attribuable à un gel de l'embauche externe pour le personnel cadre à titre de mesure de contrôle des coûts.

Taux de roulement volontaire et involontaire parmi le personnel²



Liens utiles :

- [Données sur l'acquisition et la rétention des talents](#)
- [Section des carrières du site Web de Postes Canada](#)



Rémunération et avantages sociaux

Notre approche

- Nous offrons un régime de rémunération totale qui comprend la couverture des soins médicaux et des soins dentaires et d’autres programmes et services offerts par l’employeur. De plus, l’ensemble du personnel est admissible au congé parental.
- Nous considérons l’équité salariale comme un droit humain fondamental et considérons que toute disparité entre les sexes à cet égard doit être rectifiée. Conformément à la loi, nous avons établi un comité sur l’équité salariale et nous travaillons à faire progresser cette importante obligation.
- Nous offrons aux employées et employés admissibles un régime de retraite composé de deux volets : à prestations déterminées et à cotisations déterminées. La participation est obligatoire pour les personnes admissibles et l’adhésion est automatique quand les critères d’admissibilité sont remplis.
- Nous intégrons les facteurs ESG à la stratégie de placement du régime de retraite, tout en continuant de veiller à générer un bon rendement pour le personnel actif et retraité. Nous croyons que la création de valeur à long terme nécessite une gestion efficace des risques et des possibilités environnementaux et sociaux, et qu’une bonne gouvernance produit de meilleurs rendements.



Résultats:

Équité salariale – Ratio de rémunération femmes/hommes en 2025

Niveau ¹	2025
Membres de la haute direction	101,7 %
Cadres intermédiaires	95,4 %
Non-cadres	96,8 %

1. Les niveaux sont définis comme suit :

- Membres de la haute direction : Postes de vice-présidence jusqu’au PDG
- Cadres intermédiaires : Postes de gestionnaires jusqu’à la direction générale, y compris les postes de supervision et de chefs d’équipe
- Non-cadres : Tous les autres niveaux de personnel

Liens utiles :

- [Données sur le congé parental](#)
- [Rapport aux participants et états financiers du régime de retraite de Postes Canada](#)

Gestion du rendement

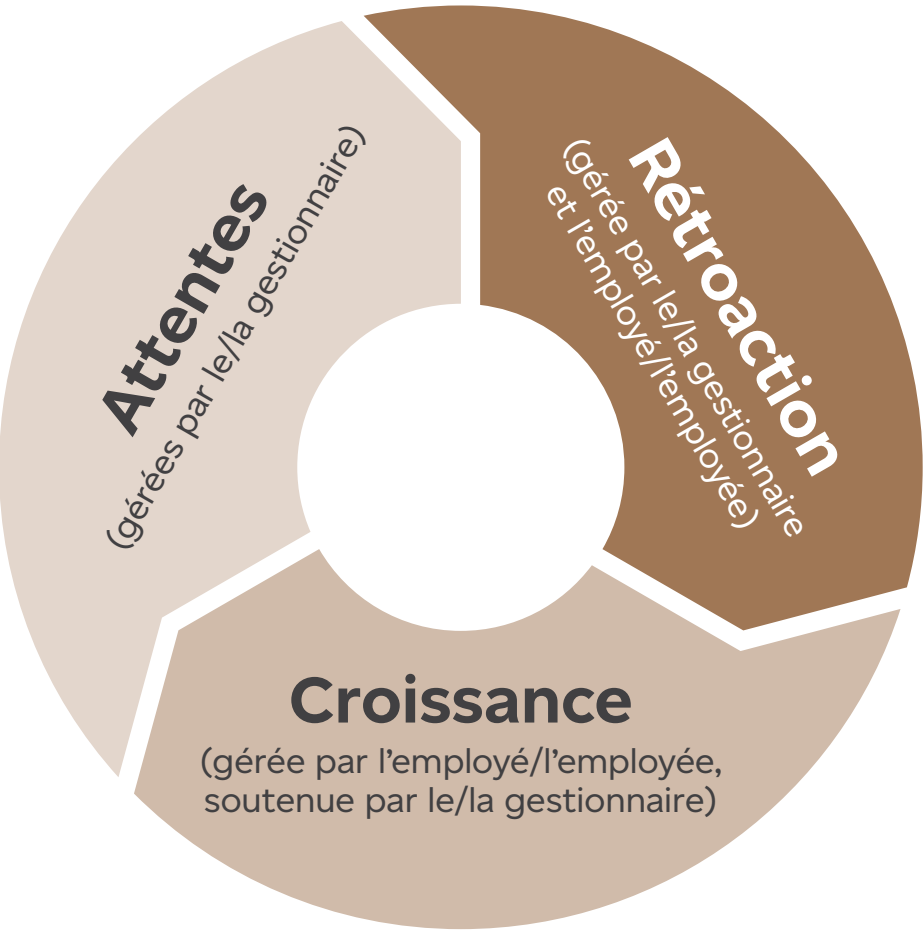
Notre approche

- Nous avons conçu un cadre de gestion du rendement qui favorise un environnement où les gens peuvent s’épanouir sur le plan personnel et professionnel.
- Nous demandons au personnel et aux chefs d’équipe d’effectuer des suivis réguliers du rendement pour garantir que les résultats cadrent avec les objectifs.
- Nous avons élaboré un plan d’amélioration du rendement pour soutenir la réussite des membres du personnel et des chefs d’équipe qui peinent à atteindre les objectifs.

Principales initiatives en 2025 :

- ✓ Mise en place d’une nouvelle plateforme de gestion du rendement qui remplace le processus basé sur des copies papier et des feuilles de calcul. Cette nouvelle plateforme numérique et ce nouveau processus permettront d’accroître l’efficacité, de réduire les risques d’erreur de version, de saisir les étapes importantes et de renforcer la transparence en centralisant l’information. Elle offre également des capacités stratégiques, permettant de communiquer les objectifs et de créer une meilleure visibilité à l’échelle de l’organisation.
- ✓ Organisation de séances sur la gestion du changement et le perfectionnement tout au long du cycle de rendement annuel afin de fournir au personnel et aux chefs d’équipe les ressources nécessaires pour utiliser la nouvelle plateforme.

Cadre de gestion du rendement de Postes Canada¹



Processus dynamique d’établissement des objectifs

- Examen tous les trimestres ou en fonction des priorités
- Objectifs quotidiens ou de dépassement, au besoin
- Travail individuel ou d’équipe, au besoin

Élimination des cotes

- Conversations mettant l’accent sur le rendement et non sur les cotes
- L’évaluation du rendement détermine encore les niveaux de récompenses

Discussions fréquentes avec le personnel

- Vérifications continues et informelles
- Examen des progrès réalisés, avec du coaching et du perfectionnement
- Modèle axé sur l’avenir

Responsabilisation des chefs d’équipe

- Une des principales attentes est le perfectionnement du personnel
- Prise de décisions relatives à la rémunération selon un budget établi

Résultats:

Participants et participantes au processus de gestion du rendement en 2025

Niveau ²	Nombre de personnes
AOPC et AFPC/SEPC	5 562
Cadres de premier échelon	708
Cadres intermédiaires	1 720
Membres de la haute direction	19

2. Les niveaux sont définis comme suit :
- AOPC et AFPC/SEPC : Personnel représenté par l’Association des officiers des postes du Canada et l’Alliance de la Fonction publique du Canada/Syndicat des employés des postes et communications
 - Cadres de premier échelon : Personnel cadre et exempt jusqu’au niveau d’agent/agente
 - Cadres intermédiaires : Postes de gestionnaires jusqu’à la direction générale
 - Membres de la haute direction : Postes de vice-présidence jusqu’au PDG

Liens utiles :

→ [Section des carrières du site Web de Postes Canada](#)

1. Ce cadre s’applique au personnel cadre et exempt.

Formation et perfectionnement

Notre approche

- Par des formations obligatoires, nous veillons à ce que les membres du personnel possèdent les compétences et les connaissances nécessaires pour effectuer leur travail correctement et en toute sécurité.
- Nous offrons aux membres de notre personnel des occasions de se perfectionner et d’acquérir des compétences pour se préparer à un rôle futur, d’accumuler des expériences à l’aide d’affectations de projets et de la collaboration interfonctionnelle, d’agrandir leur réseau, de renforcer leurs relations professionnelles, et d’acquérir des compétences en leadership.
- Nous remboursons les frais de scolarité des certifications et des cours externes, à condition qu’ils soient approuvés, et nous offrons des occasions d’apprentissage au moyen de notre bibliothèque de cyberformation et d’abonnements à des plateformes d’apprentissage.

Principales initiatives en 2025

- ✓ Lancement de programmes mis à jour pour une conduite sécuritaire et nouveaux outils et ressources mis à la disposition du personnel pendant le Mois national de la sécurité routière.
- ✓ Mise en œuvre d’une formation actualisée sur la conformité aux politiques dans des domaines comme les langues officielles et les voyages et dépenses afin d’assurer l’uniformité des pratiques à l’échelle de l’organisation.
- ✓ Organisation d’une table d’apprentissage virtuelle mensuelle dans le cadre du programme de notre communauté de pratique sur la gestion du changement, afin de créer un forum de discussion pour accroître la sensibilisation, les connaissances et le partage en interne sur les principaux thèmes de la gestion du changement.
- ✓ Renforcement de la capacité d’apprentissage autonome d’une langue seconde.



Résultats:

Formation obligatoire offerte et heures de formation effectuées en 2024-2025



Liens utiles :

→ [Données sur la formation et le perfectionnement](#)



Relations du travail

La population canadienne compte sur nous pour collaborer efficacement avec nos agents négociateurs dans l'intérêt du personnel, de la clientèle et des collectivités que nous desservons. Bien travailler avec nos agents négociateurs nous aide à maintenir la stabilité de nos opérations, à offrir un service de grande qualité et à assurer le bien-être de nos gens, tandis que nous continuons de nous adapter à un marché de la livraison en évolution.

Tout au long de 2025, Postes Canada a collaboré activement avec toutes ses unités de négociation et a fait progresser d'importantes initiatives qui sont à l'avantage du personnel et soutiennent la viabilité à long terme du service postal.

Négociations avec le STTP

L'année dernière, les relations de travail ont surtout été marquées par les négociations avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP). Au début de l'année, à la suite d'une directive ministérielle de 2024 liée au conflit de travail en cours entre la Société et le STTP, une Commission d'enquête sur les relations de travail a été établie. Le rapport qui en a découlé a fourni une évaluation franche et objective des défis et des obstacles fondamentaux auxquels Postes Canada est confrontée. Il contenait également une série de recommandations pour ramener le service postal sur la voie de la rentabilité. Les dernières offres de Postes Canada durant les négociations s'inspiraient de ces recommandations.

Malgré des efforts soutenus de négociation tout au long de 2025, l'année s'est encore une fois déroulée dans l'incertitude, ponctuée par diverses formes de moyens de pression. En fin de compte, Postes Canada et le STTP sont parvenus à conclure des ententes de principe en novembre 2025, puis des projets de convention collective en décembre 2025, pour les deux unités de négociation (unité urbaine et unité des factrices et facteurs ruraux et suburbains [FFRS]).

Les projets prévoient des conventions collectives de cinq ans se terminant le 31 janvier 2029 et mettant l'accent sur l'amélioration de la stabilité tout en favorisant la viabilité à long terme. Ils présentent un équilibre entre préserver les principales protections pour le personnel actuel, comme le régime de retraite à prestations déterminées, les avantages sociaux et la sécurité d'emploi, et mettre en œuvre des initiatives de transformation essentielles, comme un modèle de livraison de colis la fin de semaine et des mesures de dotation plus flexibles en semaine. Un vote de ratification par le personnel représenté par le STTP est prévu du 20 avril au 30 mai 2026, et les deux parties ont convenu de ne pas déclencher de grève ou de lock-out au cours de cette période.

Négociations avec l'ACMPA, l'AFPC/SEPC et l'AOPC

En juin 2025, Postes Canada et l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) ont conclu une nouvelle convention collective. La convention comprend des augmentations salariales sur trois ans, des paiements forfaitaires et des mesures de soutien pour les gens qui desservent les collectivités à l'échelle du pays, notamment une rémunération supplémentaire pour le personnel dans les régions éloignées.

Des négociations collectives ont également commencé avec l'Association des officiers des postes du Canada (AOPC) et l'Alliance de la Fonction publique du Canada/Syndicat des employés des postes et communications (AFPC/SEPC). En mars 2025, Postes Canada et l'AOPC ont convenu de reporter les négociations d'une nouvelle convention collective jusqu'en mars 2026. De même, en avril 2025, Postes Canada et l'AFPC/SEPC ont convenu de reporter les négociations d'une nouvelle convention collective à août 2026, ou jusqu'à ce que les deux parties décident de reprendre les négociations. Ces reports ont contribué à maintenir une stabilité opérationnelle grandement nécessaire.

Postes Canada demeure résolue à collaborer avec ses agents négociateurs pour améliorer les relations de travail, entretenir la confiance de la clientèle et veiller à ce que le service postal continue de répondre aux besoins de la population pendant de nombreuses années.

Répercussions socioéconomiques

Renouveler les relations avec les peuples autochtones

Expérience client

Accessibilité





Renouveler les relations avec les peuples autochtones

Notre approche

- Nous avons une Stratégie de réconciliation avec les communautés autochtones et du Nord, connue sous le nom de Démarches vers la réconciliation de Postes Canada. Cette stratégie améliorée s’articule autour de deux axes : une démarche interne, qui met l’accent sur la sensibilisation aux réalités des Autochtones et leur inclusion à Postes Canada, et une démarche externe qui vise à soutenir le bien-être et la croissance des communautés autochtones et du Nord.
- Nous collaborons avec les communautés autochtones et du Nord pour comprendre leurs priorités et faire en sorte que nos produits et services reflètent les besoins locaux grâce à une approche sur mesure.
- Nous travaillons avec les entreprises autochtones pour élaborer des stratégies d’approvisionnement inclusives et communautaires qui favorisent la réconciliation économique et les partenariats à long terme.

Principales initiatives en 2025

- ✓ Processus d’engagement élargi pour englober tous les secteurs d’activité, renforçant ainsi nos relations et notre capacité à répondre aux préoccupations et aux besoins des communautés.
- ✓ Amélioration de l’équipement dans les emplacements non automatisés pour offrir une connexion Internet, permettant de fournir tous les produits et services de Postes Canada.
- ✓ Création d’un groupe de travail sur la stratégie de maintien en poste du personnel autochtone afin de réduire les obstacles, de soutenir l’avancement professionnel et de renforcer le maintien en poste à long terme du personnel autochtone.
- ✓ Publication d’un guide sur la reconnaissance du territoire, mis à la disposition du personnel.
- ✓ Tenue de 152 discussions avec les communautés autochtones partout au Canada, couvrant des sujets comme les problèmes de livraison du courrier, l’adressage municipal, l’emploi, la sécurité, l’approvisionnement et l’amélioration des services postaux.
- ✓ Investissement de 813 000 \$ dans l’amélioration des services postaux dans les communautés autochtones et du Nord, dans le cadre de 40 projets d’amélioration dans diverses communautés à l’échelle du Canada.
- ✓ Atteinte d’un taux de représentation de 3,5 % des Autochtones au sein de notre effectif.
- ✓ Interception et retrait d’objets inadmissibles d’une valeur marchande estimée à plus de 7 millions de dollars provenant de 4 420 articles de courrier destinés aux communautés autochtones et du Nord.



Bureau de poste de M’Chigeeng

En 2025, nous avons terminé le déménagement complet et le rehaussement de l’image du bureau de poste concessionnaire de la Première Nation M’Chigeeng, sur l’île Manitoulin (Ontario). L’ancien emplacement, dont la superficie était limitée, ne pouvait plus répondre aux besoins croissants de la population. Nous avons donc travaillé avec les leaders de la communauté pour créer un espace offrant un service plus fiable.

Le nouveau bureau de poste fournit une capacité accrue et une meilleure accessibilité, et met en valeur des œuvres d’art autochtones créées localement. Le nouvel espace, mieux éclairé, offre également un aménagement et une conception modernes qui améliorent le service pour la clientèle et le personnel au quotidien.



Expérience client

Notre approche

- Nous avons fait de l'amélioration de l'expérience client une priorité. Nous investissons stratégiquement pour offrir des services adaptés aux besoins en évolution de notre clientèle. Nous la consultons donc régulièrement, au moyen de sondages, de groupes de discussion, de conseils consultatifs et d'autres canaux de soutien, pour nous assurer que nos services répondent à ses attentes, et les dépassent.
- Nous diffusons des alertes de service lorsque la livraison du courrier n'est pas possible, notamment en raison de conditions météorologiques extrêmes, d'incendies, d'inondations et d'incidents majeurs. Nous investissons dans notre réseau et nos opérations pour répondre aux besoins de services de toutes les communautés canadiennes – urbaines, rurales et du Nord.

Soutien aux petites entreprises

Le programme Solutions pour petites entreprises de Postes Canada^{mc} fournit aux petites entreprises des ressources, des réductions et des données sur l'expédition et le marketing. Grâce au programme, les entreprises peuvent économiser jusqu'à 32 % sur les envois du régime intérieur et jusqu'à 58 % sur les envois du régime international.

Nous mettons à la disposition des titulaires d'un compte des outils qui leur permettent de comparer les services d'expédition, d'accéder à des tarifs réduits, de créer et d'imprimer des étiquettes d'expédition, de planifier des ramassages de colis et de créer des campagnes de publipostage et numériques intégrées et efficaces.

Nous leur offrons également un accès à des partenaires qui peuvent les aider à ouvrir une boutique en ligne, à entrer en contact avec des acheteurs et des vendeurs partout dans le monde et à intégrer des logiciels d'expédition à différentes plateformes de cybercommerce.





Accessibilité

Objectif : Soutenir la création d'un Canada exempt d'obstacle d'ici 2040

Notre approche

- Nous intégrons les normes d'accessibilité du gouvernement fédéral dans tous les secteurs de l'entreprise en travaillant avec les parties prenantes pour fournir des informations et des conseils, et assurer le suivi et la promotion des changements nécessaires.
- Nous nous efforçons d'éliminer les obstacles de nos processus d'emploi, de notre environnement bâti (bureaux de poste, installations et bureaux administratifs) et de notre technologie numérique (sites Web, applications et fichiers numériques) pour faire en sorte qu'ils soient inclusifs et respectent les normes d'accessibilité les plus élevées.
- Nous consultons des personnes en situation de handicap, des organismes d'aide aux personnes en situation de handicap et le grand public par l'entremise de notre Comité consultatif sur l'accessibilité et de nos sondages annuels. Les données recueillies servent à l'élaboration de notre Plan d'accessibilité, de nos rapports d'étape et de nos initiatives. Nous avons également mis en place un processus de rétroaction sur l'accessibilité qui permet aux parties intéressées de soumettre des commentaires concernant la mise en œuvre du plan, les obstacles rencontrés et toute autre question sur l'accessibilité.
- Nous offrons, et continuerons d'améliorer, le Programme de mesures d'adaptation pour la livraison afin que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes aient accès au service postal d'une manière qui répond à leurs besoins.

Principales initiatives en 2025

- ✓ Publication de notre Plan d'accessibilité 2026-2028.
- ✓ Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie sur cinq ans pour notre Programme de mesures d'adaptation pour la livraison, avec le lancement de nouveaux formulaires simplifiés et la possibilité de demander tout type de mesures d'adaptation en ligne. À cette fin, nous avons créé une nouvelle base de données qui améliore l'efficacité en automatisant plusieurs processus, comme la création de dossiers et la saisie des mesures d'adaptation approuvées.
- ✓ Réalisation de 96 améliorations de l'accessibilité, incluant des rampes, des ouvre-portes et des comptoirs, dans des installations de notre portefeuille immobilier.
- ✓ Organisation d'un dîner-conférence animé par notre groupe-ressource pour les personnes vivant avec un handicap afin de sensibiliser le personnel aux handicaps cachés en milieu de travail.

Résultats

Cote d'accessibilité
numérique actuelle
pour la clientèle :
94,3 %

1 437 nouvelles
mesures d'adaptation
approuvées et **17 598**
mesures d'adaptation
actives à la fin de 2025

Liens utiles :

- [Données sur l'accessibilité](#)
- [L'accessibilité à Postes Canada](#)
- [Plan d'accessibilité 2026-2028 de Postes Canada](#)

Annexe des données ESG

Pratiques responsables

Approvisionnement responsable

Responsabilité environnementale

Personnes et culture

Répercussions socioéconomiques

Index des normes de la Global Reporting Initiative

Index des normes du Sustainability Accounting Standards Board





Postes Canada s’engage à produire en temps utile et de manière transparente des rapports sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). La divulgation de renseignements clairs et complets sur le rendement ESG de l’entreprise favorise la responsabilisation, la confiance et la prise de décisions éclairées. L’annexe des données sur les critères ESG présente les données des trois dernières années. Les données n’ont fait l’objet d’aucun audit, assurance ou vérification par une tierce partie externe, à moins d’indication contraire dans la section À propos du présent rapport.

Pratiques responsables

Le tableau suivant présente les résultats de nos principales mesures de pratiques responsables de 2023 à 2025.

Indicateur	Mesure	2023	2024	2025
Performance économique	Revenus (en millions de dollars)	6 942 \$	6 142 \$	5 827 \$
Structure et composition de la gouvernance	Nombre total de membres du Conseil d’administration (le Conseil)	11	10	9
	Nombre de membres indépendant(e)s au sein du Conseil	10	9	8
	Pourcentage des membres du Conseil qui sont des femmes ¹	50 %	40 %	33 %
	Nombre d’Autochtones au sein du Conseil	1	1	1
	Nombre de membres du Conseil s’identifiant comme faisant partie d’une minorité visible	1	0	0
	Nombre de membres du Conseil s’identifiant comme étant une personne vivant avec un handicap	0	0	0
Divulgence d’actes répréhensibles	Nombre de cas de divulgation d’actes répréhensibles examinés et traités	130	150	76
Droits de la personne	Plaintes officielles liées aux droits de la personne	53	53	124
	Plaintes préventives liées aux droits de la personne	138	99	76
	Nombre total de plaintes liées aux droits de la personne	191	152	200
Conformité et comportement anticoncurrentiel	Nombre de décisions de la cour ou du tribunal contre Postes Canada relativement à un comportement anticoncurrentiel	0	0	0
	Amendes importantes liées au non-respect des lois et des règlements	0	0	0
Programmes de politique publique	Nombre d’articles livrés gratuitement à des personnes aveugles ou partiellement voyantes	717 422	586 964	362 649
	Nombre d’envois de documents de bibliothèque expédiés aux tarifs d’affranchissement réduits	942 000	882 052	850 843
Plaintes liées aux langues officielles	Nombre total de plaintes liées aux langues officielles	28	32	27

1. Selon l’auto-identification.



Indicateur	Mesure	2023	2024	2025
Sécurité du courrier	Nombre d’inspections d’installations postales	153	254	209
	Nombre de séances de sensibilisation sur la sécurité du courrier pour le personnel de première ligne, le personnel contractuel et le grand public	1 070	1 241	1 425
Cybersécurité	Cote de maturité en matière de cybersécurité	S. O.	4,0	4,1
	Taux moyen de clics lors de simulations d'hameçonnage	4,7 %	7,0 %	7,0 %
Demandes d’accès à l’information et plaintes	Nombre total de demandes d’accès à l’information	83	55	61
	Nombre total de plaintes reçues concernant les demandes d’accès à l’information	7	14	8
	Nombre total de plaintes fondées reçues concernant les demandes d’accès à l’information	0	3	4
Investissement responsable	Investissements du Régime de retraite de Postes Canada (volet à prestations déterminées) en énergie renouvelable et en stockage d’énergie (en millions de dollars)	305	409 \$	658 \$
	Investissements du Régime de retraite de Postes Canada (volet à prestations déterminées) en obligations vertes et en obligations liées à la durabilité	318 M\$	419 M\$	300 M\$
	Investissements du Régime de retraite de Postes Canada (volet à prestations déterminées) dans des immeubles qui ont fait l’objet d’une évaluation environnementale ou d’une certification de bâtiment durable (par ex. Système d’évaluation des bâtiments durables LEED [®])	1,1 G\$	1,5 G\$	1,5 G\$



Approvisionnement responsable

Le tableau suivant présente les résultats liés à la proportion de nos dépenses d’approvisionnement pour chacune de nos principales priorités de 2023 à 2025.

Indicateur	Mesure ¹	2023	2024	2025
Réduction des émissions dans notre chaîne d’approvisionnement ²	Pourcentage de dépenses d’approvisionnement directes admissibles auprès de fournisseurs ayant un objectif fondé sur la science approuvé	18,5 %	20,2 %	43,4 %
	Pourcentage de dépenses d’approvisionnement directes admissibles auprès de fournisseurs ayant l’équivalent d’un objectif fondé sur la science	0,4 %	1,4 %	24,4 %
	Pourcentage de dépenses d’approvisionnement directes admissibles auprès de fournisseurs ayant un engagement à l’égard d’un objectif fondé sur la science	19,3 %	23,0 %	1,9 %
	Pourcentage total des dépenses d’approvisionnement directes admissibles auprès de fournisseurs ayant un objectif fondé sur la science approuvé ou l’équivalent, ou un engagement à l’égard d’un objectif fondé sur la science	44,9 %	43,5 %	69,7 %
Soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) et entreprises certifiées B Corp	Pourcentage des dépenses d’approvisionnement directes admissibles auprès de PME et d’entreprises certifiées B Corp	40,3 %	40,4 %	45,2 %
	Variation annuelle des dépenses admissibles auprès de PME et d’entreprises certifiées B Corp	8,7 %	-14,5 %	-11,7 %

1. Les dépenses d'approvisionnement admissibles pour tous les indicateurs d'approvisionnement correspondent aux paiements versés annuellement à des tierces parties et excluent les paiements aux filiales de Postes Canada, les paiements aux entités gouvernementales, les paiements versés en remplacement d'impôts municipaux, les transferts de cotisations syndicales aux unités de négociation, les règlements de poursuites, les paiements à la succession du personnel, les paiements au titre des retenues à la source du personnel, les paiements de soutien familial, les paiements pour garde de titres liés aux placements, les contributions à des œuvres de bienfaisance, les transferts à d'autres services postaux et associations postales, les paiements de services publics, les paiements de loyers, les paiements aux particuliers de moins de 10 000 \$ et les paiements effectués par le personnel au moyen de cartes de crédit de la Société (sauf si le vendeur peut être identifié et que le total dépasse 10 000 \$) et de cartes d'essence. Les dépenses d'approvisionnement admissibles pour les indicateurs d'approvisionnement relatifs aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux entreprises certifiées B Corp, à la diversité, à l'accessibilité et à l'approvisionnement auprès des Autochtones excluent également les paiements aux fournisseurs qui ne relèvent pas directement de l'équipe Approvisionnement de Postes Canada (achats effectués sans demande de proposition officielle et/ou lorsque l'autorité contractante occupe une fonction externe à l'Approvisionnement, comme les services bancaires, les ressources humaines et les services juridiques), et les paiements aux fournisseurs d'équipement d'origine (FEO) et aux fournisseurs de TI. Les dépenses d'approvisionnement admissibles pour l'indicateur relatif à l'approvisionnement auprès des Autochtones excluent en outre les paiements aux fournisseurs à l'extérieur du Canada. Nous comptons inclure les fournisseurs de TI dans l'indicateur relatif à l'approvisionnement auprès des Autochtones au cours des prochaines années, à mesure que nous élaborons notre stratégie d'intervention. Les dépenses d'approvisionnement admissibles pour l'indicateur d'approvisionnement relatif à un objectif fondé sur la science excluent en outre les nouveaux fournisseurs ajoutés en 2024 ou en 2025 qui n'ont pas d'objectif fondé sur la science approuvé ou l'équivalent ni d'engagement à cet égard, et comprennent les nouveaux fournisseurs qui en ont. Cela comprend également les fournisseurs de TI qui étaient précédemment exclus de cet indicateur, sous réserve des nouveaux critères décrits directement ci-dessus. Ce changement de méthodologie a été élaboré à partir des lignes directrices de 2025 de l'initiative Science-Based Targets (SBTi) qui indiquent que les nouveaux fournisseurs devraient disposer d'au moins deux ans pour établir des objectifs fondés sur la science. Les résultats de nos exercices précédents n'ont pas été retraités pour tenir compte de ce changement de méthodologie et, par conséquent, les résultats d'une année à l'autre ne sont pas comparables.

2. Pour l'indicateur d'approvisionnement relatif à un objectif fondé sur la science, les « fournisseurs ayant un objectif fondé sur la science approuvé » correspondent aux fournisseurs qui ont établi, ou dont l'organisation mère a établi, un objectif de réduction des GES à court terme ou de carboneutralité fondé sur la science validé dans le tableau de bord du site Web de la SBTi. Postes Canada désigne comme ayant « l'équivalent d'un objectif fondé sur la science » les fournisseurs qui répondent à des critères d'évaluation internes élaborés en fonction des critères à court terme de la SBTi pour les entreprises et les institutions financières. Pour les fournisseurs qui ont été inclus, le fournisseur ou son organisation mère a indiqué que son objectif est fondé sur la science, aligné sur un réchauffement limité à 1,5 °C, dans une trajectoire qui se situe entre 5 et 10 ans, comprend les émissions de portées 1 et 2, comprend les émissions de portée 3 si elles représentent plus de 40 % des émissions totales de portées 1, 2 et 3, n'incorpore pas l'utilisation de crédits carbone achetés ou d'émissions évitées et divulgue ses résultats annuellement. Notre évaluation et nos conclusions sont fondées sur des renseignements accessibles publiquement ou auprès de sources privées (p. ex., présentations au CDP), qui répondent à nos propres critères d'évaluation internes, mais qui peuvent ne pas comprendre toute l'information pertinente nécessaire pour démontrer l'harmonisation avec les critères de la SBTi, particulièrement en ce qui concerne le champ d'application. Dans la catégorie « fournisseurs ayant un engagement à l'égard d'un objectif fondé sur la science », le fournisseur ou son organisation mère s'est engagé à adopter un objectif de carboneutralité ou à court terme fondé sur la science et à le faire valider dans le tableau de bord du site Web de la SBTi. Au cours des années précédentes, cette catégorie comprenait également les fournisseurs qui avaient communiqué en privé leur engagement à Postes Canada, ce qui représentait 15,7 % des 21,9 % divulgués en 2024 et 15,0 % des 26,0 % divulgués en 2023. Nos résultats des années précédentes n'ont pas été retraités pour refléter ce changement et, par conséquent, les résultats d'une année à l'autre ne sont pas comparables.



Indicateur	Mesure ¹	2023	2024	2025
Diversité des fournisseurs	Pourcentage de dépenses d'approvisionnement directes admissibles auprès de fournisseurs issus de la diversité ²	20,8 %	24,4 %	19,7 %
	Variation annuelle des dépenses auprès de fournisseurs issus de la diversité	63,8 %	0,2 %	-36,2 %
Accessibilité	Pourcentage de dépenses d'approvisionnement directes admissibles auprès de fournisseurs dont l'entreprise appartient à des personnes vivant avec un handicap ²	0,06 %	0,04 %	0,10 %
	Variation annuelle des dépenses auprès de fournisseurs dont l'entreprise appartient à des personnes vivant avec un handicap	33,2 %	-41,9 %	173,4 %
Approvisionnement auprès des Autochtones	Pourcentage des dépenses d'approvisionnement directes ou indirectes admissibles auprès de fournisseurs autochtones ²	4,1 %	4,3 %	4,5 %

1. Les dépenses d'approvisionnement admissibles pour tous les indicateurs d'approvisionnement correspondent aux paiements versés annuellement à des tierces parties et excluent les paiements aux filiales de Postes Canada, les paiements aux entités gouvernementales, les paiements versés en remplacement d'impôts municipaux, les transferts de cotisations syndicales aux unités de négociation, les règlements de poursuites, les paiements à la succession du personnel, les paiements au titre des retenues à la source du personnel, les paiements de soutien familial, les paiements pour garde de titres liés aux placements, les contributions à des œuvres de bienfaisance, les transferts à d'autres services postaux et associations postales, les paiements de services publics, les paiements de loyers, les paiements aux particuliers de moins de 10 000 \$ et les paiements effectués par le personnel au moyen de cartes de crédit de la Société (sauf si le vendeur peut être identifié et que le total dépasse 10 000 \$) et de cartes d'essence. Les dépenses d'approvisionnement admissibles pour les indicateurs d'approvisionnement relatifs aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux entreprises certifiées B Corp, à la diversité, à l'accessibilité et à l'approvisionnement auprès des Autochtones excluent également les paiements aux fournisseurs qui ne relèvent pas directement de l'équipe Approvisionnement de Postes Canada (achats effectués sans demande de proposition officielle et/ou lorsque l'autorité contractante occupe une fonction externe à l'Approvisionnement, comme les services bancaires, les ressources humaines et les services juridiques), et les paiements aux fournisseurs d'équipement d'origine (FEO) et aux fournisseurs de TI. Les dépenses d'approvisionnement admissibles pour l'indicateur relatif à l'approvisionnement auprès des Autochtones excluent en outre les paiements aux fournisseurs à l'extérieur du Canada. Nous comptons inclure les fournisseurs de TI dans l'indicateur relatif à l'approvisionnement auprès des Autochtones au cours des prochaines années, à mesure que nous élaborons notre stratégie d'intervention. Les dépenses d'approvisionnement admissibles pour l'indicateur d'approvisionnement relatif à un objectif fondé sur la science excluent en outre les nouveaux fournisseurs ajoutés en 2024 ou en 2025 qui n'ont pas d'objectif fondé sur la science approuvé ou l'équivalent ni d'engagement à cet égard, et comprennent les nouveaux fournisseurs qui en ont. Cela comprend également les fournisseurs de TI qui étaient précédemment exclus de cet indicateur, sous réserve des nouveaux critères décrits directement ci-dessus. Ce changement de méthodologie a été élaboré à partir des lignes directrices de 2025 de l'initiative Science-Based Targets (SBTi) qui indiquent que les nouveaux fournisseurs devraient disposer d'au moins deux ans pour établir des objectifs fondés sur la science. Les résultats de nos exercices précédents n'ont pas été retraités pour tenir compte de ce changement de méthodologie et, par conséquent, les résultats d'une année à l'autre ne sont pas comparables.

2. Pour les indicateurs relatifs à la diversité, l'accessibilité et l'approvisionnement auprès des Autochtones, l'admissibilité dans la catégorie applicable est fondée sur la certification par les conseils de fournisseurs (CCEA, CAMSC), le Répertoire des entreprises autochtones de Services aux Autochtones Canada ou la divulgation volontaire par le fournisseur dans sa plus récente réponse à notre sondage annuel auprès des fournisseurs, et confirmée par Postes Canada à l'aide de répertoires d'entreprises autochtones et diversifiées, du site Web du fournisseur ou de communications directes avec le fournisseur. L'indicateur d'approvisionnement auprès des Autochtones comprend également les dépenses signalées par les fournisseurs non autochtones auprès de sous-traitants autochtones, qui représentent les dépenses indirectes (niveau 2) de Postes Canada. La valeur monétaire des dépenses des fournisseurs auprès de sous-traitants et de fournisseurs autochtones pour le travail effectué pour Postes Canada et le pourcentage du revenu total des fournisseurs dépensé auprès de sous-traitants autochtones sont présentés sur une base volontaire par les fournisseurs dans leur plus récente réponse à notre sondage annuel auprès des fournisseurs. Si la valeur monétaire des dépenses d'un fournisseur auprès de sous-traitants autochtones pour du travail effectué pour Postes Canada n'est pas disponible pour la période visée par le rapport, elle est estimée soit en utilisant le ratio des dépenses du fournisseur auprès des sous-traitants autochtones par rapport aux dépenses de Postes Canada auprès du fournisseur pendant les années passées, soit en multipliant les dépenses de Postes Canada auprès du fournisseur par le pourcentage des revenus du fournisseur provenant de sous-traitants autochtones pendant l'année considérée ou les années passées.

Responsabilité environnementale

Le tableau suivant présente les résultats de nos principales mesures environnementales de 2023 à 2025.

Indicateur	Mesure	2023	2024	2025
Consommation énergétique (MWh) ¹	Gaz naturel	160 912	152 838	178 544
	Mazout pour le chauffage	8 176	7 069	6 162
	Propane	845	792	603
	Diesel	64	67	61
	Consommation de propane et de gaz naturel comprimé (GNC) par le parc de véhicules appartenant à la Société	12	55	98
	Consommation d'essence par le parc de véhicules appartenant à la Société	212 367	204 283	207 850
	Consommation de diesel par le parc de véhicules appartenant à la Société	60 778	41 804	53 810
	Électricité	271 600	266 768	268 919
	Consommation totale d'énergie	714 755	673 677	716 046
Intensité énergétique (MWh par milliard de dollars de revenus)	Intensité énergétique	102 961	109 684	122 884
Électricité provenant de sources non émettrices (%) ²	Consommation d'électricité provenant de sources non émettrices	84 %	86 %	90 %
Émissions directes de GES (portée 1) en kt éq. CO ₂ – Installations ³	Gaz naturel	29,6	28,0	32,6
	Mazout pour le chauffage	2,1	1,8	1,6
	Propane	0,2	0,2	0,1
	Diesel	0,0	0,0	0,0
	Émissions fugitives	1,7	2,2	1,9
Émissions directes de GES (portée 1) en kt éq. CO ₂ – Parc de véhicules ³	Consommation de propane et de GNC par le parc de véhicules appartenant à la Société	0,0	0,0	0,0
	Consommation d'essence et de diesel par le parc de véhicules appartenant à la Société	66,4	59,6	63,5

1. Correspond à la consommation d'énergie des immeubles et du parc de véhicules sous notre contrôle opérationnel. Consultez notre [Rapport sur les émissions de gaz à effet de serre](#) pour en savoir plus sur les sources des données et la méthodologie de calcul et de présentation de ces mesures.

2. L'électricité provenant de sources non émettrices est produite à partir de sources renouvelables (hydro, solaire, éolienne et biomasse) ou carboneutres (nucléaire). Le pourcentage de consommation d'électricité de sources non émettrices est calculé en regroupant 100 % de notre consommation d'électricité auprès de fournisseurs de services publics lorsque l'approvisionnement en électricité est généré principalement par ces sources (97 % ou plus), tel qu'il est déterminé sur le site Web du fournisseur de services publics, et le pourcentage de notre consommation d'électricité en Ontario, en fonction de la production énergétique du réseau affichée sur le site Web de la SIERE pour la période en cours, puis divisée par notre consommation totale d'électricité. Lorsque l'approvisionnement en électricité du fournisseur ne provient pas principalement de sources non émettrices, des certificats d'énergie renouvelable autres que ceux du fournisseur sont utilisés dans le calcul de la mesure du pourcentage d'électricité non émettrice.

3. Consultez notre [Rapport sur les émissions de gaz à effet de serre](#) pour en savoir plus sur les sources des données et la méthodologie de calcul et de présentation de ces mesures.



Indicateur	Mesure	2023	2024	2025
Émissions indirectes de GES (portée 2) en kt éq. CO ₂	Électricité – en fonction de l'emplacement	29,3	28,5	27,5
	Électricité – en fonction du marché	15,3	11,5	6,9
Autres émissions indirectes de GES (portée 3) en kt éq. CO ₂	Catégorie 1 : Biens et services achetés	111,7	92,4	71,8
	Catégorie 2 : Biens d'équipement	45,0	38,7	18,5
	Catégorie 3 : Activités liées au carburant et à l'énergie	32,7	30,5	32,1
	Catégorie 4 : Transport et distribution en amont (total)	449,6	404,2	339,5
	Transport terrestre du régime intérieur	255,8	229,0	193,9
	Transport ferroviaire	1,1	1,3	1,3
	Transport aérien de départ du régime international	19,2	16,4	15,5
	Transport aérien du régime intérieur	131,7	119,2	91,0
	Transport terrestre du régime international	4,0	3,6	3,6
	Factrices et facteurs ruraux et suburbains (FFRS)	31,6	29,1	28,9
	Services urbains fusionnés (SUF)	6,2	5,6	5,3
	Catégorie 5 : Déchets générés par les opérations	10,7	9,2	5,9
	Catégorie 6 : Voyages d'affaires	10,2	6,5	5,2
	Catégorie 7 : Navettage du personnel	84,7	76,9	72,8
	Catégorie 12 : Traitement de fin de vie des produits vendus	0,5	0,5	0,4
	Catégorie 15 : Investissements	124,7	114,2	112,6
Émissions totales de GES (en kt éq. CO ₂)	Total portée 1	100,0	91,8	99,7
	Total portées 1 et 2 (en fonction du marché)	115,3	103,3	106,6
	Total portée 3	869,7	773,0	658,8
	Total portées 1, 2 (en fonction du marché) et 3	985,1	876,3	765,4
Intensité des émissions (kt éq. CO ₂ par milliard de dollars de revenus)	Intensité des émissions de portées 1 et 2 (en fonction du marché)	16,6	16,8	18,3



Indicateur	Mesure	2023	2024	2025
Oxydes d’azote (NO _x), oxydes de soufre (SO _x) et autres émissions atmosphériques importantes (en tonnes métriques)	Oxyde d’azote (NO _x)	36,9	47,1	48,9
	Oxyde de soufre (SO _x)	4,6	5,4	5,6
	Particules en suspension (PM)	2,2	3,0	3,1
Déchets générés (en tonnes métriques) ¹	Poids total des déchets générés	41 584	33 404	34 998
	Emplacements de Postes Canada couverts par pieds carrés (%)	100 %	100 %	100 %
	Poids total des déchets envoyés aux sites d’enfouissement	13 682	11 134	11 710
	Poids total des déchets recyclés	27 902	22 270	23 288
	Taux de détournement	67,1 %	66,7 %	66,5 %
Emballages et matières recyclées	Poids des produits d’emballage vendus à la clientèle de Postes Canada (en tonnes métriques) ²	S. O.	1 423,3	1 312,0
	Pourcentage de contenu recyclé dans les produits d’emballage vendus à la clientèle de Postes Canada ³	S. O.	65,0 %	61,5 %
Expédition carboneutre	Nombre total de colis expédiés avec la livraison carboneutre	168 M	174 M	137 M
	Quantité totale d’émissions compensées (en tonnes métriques)	42 372	41 184	95 000

1. Les données de 2024 sur les déchets reflètent l'amélioration des données du nouveau transporteur de déchets.

2. Le poids total des produits d'emballage vendus à la clientèle de Postes Canada correspond au poids cumulé des produits et des fournitures d'expédition (p. ex., boîtes, enveloppes prépayées, papier kraft) vendus aux points de vente de Postes Canada, en ligne et à la clientèle commerciale au cours de la période visée par le rapport. Il comprend l'emballage extérieur, comme l'emballage en plastique, et les articles fournis gratuitement aux clients commerciaux. Il correspond au total des volumes de ventes de produits multiplié par le poids des produits. Les volumes de ventes comprennent toutes les unités vendues et les articles fournis gratuitement. Le poids des produits des années précédentes correspondait à la pesée manuelle des produits (à une installation de Postes Canada), tandis que le poids des produits de l'année visée par le rapport a été ajusté pour refléter le poids déclaré par le fournisseur de l'emballage.

3. Le pourcentage de contenu recyclé dans les produits d'emballage vendus à la clientèle de Postes Canada est calculé à partir des spécifications des produits et des attestations des fournisseurs des produits d'emballage. Cette valeur est calculée en multipliant le poids des produits par le pourcentage de contenu recyclé, puis en divisant la somme du poids total du contenu recyclé par la somme du poids total des produits d'emballage vendus à la clientèle de Postes Canada au cours de la période visée par le rapport. Le contenu recyclé comprend les matières recyclées aussi bien après utilisation industrielle que celles après consommation.



Personnes et culture

Le tableau suivant présente les résultats de nos mesures liées aux personnes et à la culture de 2023 à 2025.

Indicateur	Mesure	2023	2024	2025
Accidents du travail	Taux de fréquence totale des blessures ¹	5,42	5,46	5,55
	Taux de fréquence des blessures entraînant des pertes de temps ²	2,27	2,12	2,59
	Taux de collisions de véhicules	9,6 %	7,7 %	7,6 %
	Chutes et glissades	925	812	913
	Incidents liés à la manutention du matériel	659	844	823
	Incidents liés à la violence et au harcèlement en milieu de travail	886	1 075	1 006
Diversité du personnel ³ (analyse de l'effectif, rapport opérationnel)	Effectif global – Femmes	47,4 %	47,3 %	47,0 %
	Effectif global – Autochtones	3,3 %	3,5 %	3,5 %
	Effectif global – Personnes vivant avec un handicap	8,5 %	9,1 %	9,3 %
	Effectif global – Minorités visibles	26,1 %	26,6 %	26,8 %
	Haute direction ⁴ – Femmes	41,7 %	42,6 %	39,3 %
	Haute direction ⁴ – Autochtones	0,0 %	1,5 %	3,6 %
	Haute direction ⁴ – Personnes vivant avec un handicap	20,8 %	20,6 %	13,8 %
	Haute direction ⁴ – Minorités visibles	13,9 %	14,7 %	15,5 %
Engagement du personnel	Taux de participation au sondage sur l'engagement (%)	46 %	S. O.	77 %
	Indice d'engagement	70 %	S. O.	64 %
Formation et perfectionnement	Heures de formation offertes	927 500	724 000	656 166
	Nombre moyen d'heures de formation par année par personne	14,8	11,1	11,8

1. Le taux de fréquence totale des blessures est calculé en divisant le nombre total de blessures au cours d'une période donnée par le nombre total d'heures travaillées au cours de cette période.

2. Le taux de fréquence des blessures entraînant une perte de temps est calculé en divisant le nombre total de blessures entraînant une perte de temps au cours d'une période donnée par le nombre total d'heures travaillées au cours de cette période.

3. Selon l'auto-identification.

4. Comprend les directeurs généraux et directrices générales, ainsi que les échelons supérieurs.



Indicateur	Mesure	2023	2024	2025
Acquisition de talent ¹	Nombre total de nouvelles embauches	12 368	8 177	6 500
	Femmes (%)	46,1 %	45,9 %	45,2 %
	Autochtones (%)	4,9 %	6,0 %	5,6 %
	Personnes vivant avec un handicap (%)	10,5 %	11,4 %	9,9 %
	Minorités visibles (%)	33,6 %	30,5 %	31,0 %
Rétention du personnel	Taux de roulement du personnel (permanent à temps plein et à temps partiel) – départs volontaires	5,6 %	5,9 %	6,6 %
	Taux de roulement du personnel (permanent à temps plein et à temps partiel) – départs involontaires	0,5 %	0,5 %	0,8 %
	Taux de roulement du personnel (permanent à temps plein et à temps partiel) – global	6,1 %	6,4 %	7,4 %
Congé parental	Nombre de membres du personnel en congé parental ²	1 530	1 462	1 260
Relations du travail	Griefs déposés	17 022	17 532	18 018
	Griefs en attente ³	26 172	27 593	23 185

1. Selon l'auto-identification.
2. Reflète le congé de maternité et le congé parental. Certaines personnes peuvent compter dans le total de plus d'une année si leur congé chevauche des années.
3. Exclut les griefs en suspens en vertu de la clause 9.082.

Répercussions socioéconomiques

Le tableau suivant présente nos résultats dans les catégories de l’engagement communautaire et de l’accessibilité de 2023 à 2025.

Indicateur	Mesure	2023	2024	2025
Engagement communautaire	Nombre de séances de sensibilisation sur la sécurité du courrier avec les chefs des communautés autochtones, les forces de l’ordre et les agentes et agents des postes locaux	125	123	152
	Nombre d’articles d’arrivée (soupçonnés de contenir des produits illicites) détectés, inspectés et retirés du système postal, en collaboration avec les communautés autochtones et du Nord qui se sont identifiées comme des communautés où la vente d’alcool est interdite	3 191	3 675	4 420
	Subventions versées par la Fondation communautaire de Postes Canada (en millions de dollars)	1,2 \$	1,3 \$	1,6 \$
	Nombre total d’organismes financés par la Fondation communautaire de Postes Canada	84	106	144
Accessibilité numérique	Taux d’accessibilité numérique pour tous les produits numériques actifs	92,0 %	93,3 %	94,3 %
Programme de mesures d’adaptation pour la livraison	Mesures d’adaptation approuvées	2 004	1 728	1 437
	Total des mesures d’adaptation actives	16 753	17 540	17 598

Index des normes de la Global Reporting Initiative

Le Rapport sur le développement durable 2025 de Postes Canada a été préparé conformément aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI). L'index suivant indique où trouver des renseignements liés à chaque critère de la GRI, que ce soit dans le Rapport sur le développement durable 2025, dans la présente annexe ou au moyen de liens vers d'autres sources, au besoin. Certains éléments sont accompagnés d'un bref énoncé contenant des commentaires ou des renseignements supplémentaires.

Pour obtenir un résumé des indicateurs de rendement clés ESG des cinq dernières années, veuillez consulter les sections « [Pratiques responsables](#) », « [Responsabilité environnementale](#) », « [Personnes et culture](#) » et « [Répercussions socioéconomiques](#) » de l'annexe des données sur les critères ESG.

Éléments généraux d'information

Catégorie	Numéro de l'élément	Exigences	Réponse
Éléments généraux d'information	2-1	Questions relatives à l'organisation	Voir la section « À propos du présent rapport » de ce rapport.
	2-2	Entités comprises dans les rapports sur le développement durable de l'organisation	Voir la section « À propos du présent rapport » de ce rapport.
	2-3	Période et fréquence de production de rapports et point de contact	Voir la section « À propos du présent rapport » de ce rapport.
	2-4	Retraitement de l'information	Le cas échéant, des retraitements ont été effectués pour corriger nos inventaires de gaz à effet de serre (GES) de 2019 à 2024 à la suite de mises à jour méthodologiques visant à accroître l'exactitude de nos rapports sur les émissions de GES. Voir la section « Plan de transition climatique » du présent rapport.
	2-5	Vérification externe	Voir la section « À propos du présent rapport » de ce rapport.
	2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Voir la section « Coup d'œil sur 2025 » du présent rapport. Aucun changement important n'a été apporté à nos activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires au cours de l'année visée par la déclaration.
	2-7	Personnel	Voir les sections « Coup d'œil sur 2025 » et « Équité, diversité et inclusion » du présent rapport.
	2-8	Travailleurs et travailleuses qui ne sont pas des employé(e)s	Notre personnel contractuel est inclus dans le nombre total d'employés et employées à temps plein. Le personnel contractuel de Postes Canada fournit un soutien sur appel pour répondre aux exigences opérationnelles. Voir la section « Coup d'œil sur 2025 » du présent rapport. Les données fournies reflètent l'effectif au 31 décembre 2025.
	2-9	Structure et composition de la gouvernance	Voir la section « Gouvernance d'entreprise » du présent rapport. Voir aussi : Mandat et responsabilité du Conseil : site Web de Postes Canada : Rôle du Conseil d'administration . Diversité au sein du Conseil : site Web de Postes Canada : Biographies des administrateurs , Diversité du Conseil d'administration .
	2-10	Nomination et sélection de l'organe de gouvernance le plus élevé	Voir la section « Gouvernance d'entreprise » du présent rapport.



Catégorie	Numéro de l'élément	Exigences	Réponse
Éléments généraux d'information	2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Voir la section « Gouvernance d'entreprise » du présent rapport.
	2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des répercussions	Voir la section « Gouvernance d'entreprise » du présent rapport.
	2-13	Délégation de la responsabilité pour la gestion des répercussions	Voir la section « Gouvernance d'entreprise » du présent rapport.
	2-14	Rôle du plus haut organe de gouvernance dans la production de rapports sur le développement durable	Voir la section « Gouvernance d'entreprise » du présent rapport.
	2-15	Conflits d'intérêts	Voir la section « Gouvernance d'entreprise » du présent rapport.
	2-16	Communication des préoccupations majeures	Postes Canada traite les préoccupations majeures des groupes d'intérêt, de la population et de la clientèle au moyen de la correspondance de la Société, en transmettant les questions critiques à la haute direction. Postes Canada traite également les préoccupations des administrations municipales, provinciales et fédérale par l'entremise des canaux établis des affaires gouvernementales et communautaires, en acheminant les questions critiques à la haute direction qui, à son tour, en fait part au Conseil d'administration. Voir la section « Gouvernance d'entreprise » du présent rapport.
	2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Voir la section « Gouvernance d'entreprise » du présent rapport.
	2-18	Évaluation du rendement de l'organe de gouvernance le plus élevé	Voir la section « Gouvernance d'entreprise » du présent rapport. Voir aussi : site Web de Postes Canada : Gouvernance d'entreprise et Rôle du Conseil d'administration .
	2-19	Politiques de rémunération	Voir la section « Gouvernance d'entreprise » du présent rapport. Voir le site Web du gouvernement du Canada : Programme de gestion du rendement des premiers dirigeants de sociétés d'État et Échelles salariales et prime de rendement maximum pour les personnes nommées par le gouverneur en conseil .
	2-20	Procédé pour déterminer la rémunération	Voir le site Web du gouvernement du Canada : Programme de gestion du rendement des premiers dirigeants de sociétés d'État et Échelles salariales et prime de rendement maximum pour les personnes nommées par le gouverneur en conseil .
	2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	Voir le « Message du président du Conseil d'administration » et le « Message du président-directeur général » dans le présent rapport.
	2-23	Engagements fondamentaux	Voir la section « Éthique et conformité » du présent rapport.



Catégorie	Numéro de l'élément	Exigences	Réponse
Éléments généraux d'information	2-24	Intégration des engagements fondamentaux	Voir les sections « Gouvernance selon les critères ESG », « Éthique et conformité » et « Approvisionnement responsable » du présent rapport. Les politiques de la Société décrivent les engagements ou les attentes de Postes Canada à l'égard de questions importantes pour ses activités commerciales et sa réputation. Ces politiques : • sont établies pour orienter les décisions, les mesures, les comportements et les pratiques. Elles ont nécessairement une vaste portée de sorte que la Société puisse traiter les problèmes de façon uniforme au sein de tous ses secteurs; • s'appliquent à tout le personnel; • définissent les paramètres (normes et attentes) en fonction desquels la direction devrait prendre ses décisions de gestion actuelles et ultérieures, et orientent les mesures et les comportements au sein de Postes Canada et à l'extérieur. Les politiques répondent aux besoins internes (p. ex., conflit d'intérêts), aux tendances extérieures (p. ex., contributions, pratiques de marketing et pratiques concurrentielles) et aux exigences législatives (p. ex., <i>Loi sur les langues officielles</i>, <i>Loi sur l'accès à l'information</i> et <i>Loi sur la protection des renseignements personnels</i>). Les politiques fournissent une base pour la prise de décisions opérationnelles et administratives internes. Elles sont conformes à l'orientation du Code de conduite et fournissent des renseignements pour un secteur d'activité précis. Les pratiques d'entreprise permettent de normaliser la manière dont Postes Canada exploite son entreprise et applique ses politiques, ses règlements et ses décisions correspondantes. La description des pratiques contribue à leur application uniforme dans l'ensemble de la Société. Les pratiques d'entreprise sont destinées à des groupes précis de membres du personnel. Par exemple, les pratiques d'embauche sont rédigées à l'intention des chefs d'équipe.
	2-25	Procédés pour remédier aux répercussions négatives	Voir les sections « Renouveler les relations avec les peuples autochtones », « Éthique et conformité », « Plan de transition climatique », « Objectif zéro déchet », « Équité, diversité et inclusion » et « Relations du travail » du présent rapport.
	2-26	Mécanismes pour obtenir des conseils et soulever des préoccupations	Voir les sections « Éthique et conformité » et « Relations du travail » du présent rapport.
	2-27	Conformité aux lois et aux règlements	Voir la section « Éthique et conformité » du présent rapport.
	2-28	Adhésion à des associations	Postes Canada est membre des associations suivantes : PAC Global, Conseil du bâtiment durable du Canada, Engagement climatique Canada, Climate Action 100+, Conseil canadien pour l'entreprise autochtone, Conseil canadien des fournisseurs autochtones et des minorités visibles, Women Business Enterprises Canada Council, Groupe de courrier écoresponsable, Initiative de solutions de livraison urbaine et Fondation Rick Hansen, entre autres.
	2-29	Approche de l'implication des parties prenantes	Voir la section « Stratégie ESG » du présent rapport.
	2-30	Accords de négociation collective	Voir la section « Relations du travail » du présent rapport.
Enjeux pertinents	3-1	Processus pour déterminer les enjeux pertinents	Voir la section « Stratégie ESG » du présent rapport.
	3-2	Liste des enjeux pertinents	Voir la section « Stratégie ESG » du présent rapport.
	3-3	Gestion des enjeux pertinents	Des précisions sur la gestion de chaque enjeu sont présentées dans la section pertinente du présent rapport.



Catégorie	Numéro de l'élément	Exigences	Réponse
Biodiversité	101-1	Politiques visant à atténuer et à inverser notre incidence sur la biodiversité	Voir la section « Protection de la biodiversité » du présent rapport.
	101-4	Détermination des répercussions de nos activités sur la biodiversité	Voir la section « Protection de la biodiversité » du présent rapport.
Performance économique	201-1	Valeur économique directe créée et distribuée	Voir les sections « Coup d'œil sur 2025 » et « Pratiques responsables » du présent rapport, ainsi que le Rapport annuel 2025 de Postes Canada .
	201-2	Incidences financières et autres risques et occasions liés aux changements climatiques	Voir la section « Plan de transition climatique » du présent rapport.
	201-3	Obligations au titre du régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	Voir la section « Gestion des talents » du présent rapport.
	201-4	Aide financière reçue du gouvernement	Le gouvernement du Canada a versé à Postes Canada un financement remboursable d'un maximum de 1,034 milliard de dollars à la Société au cours de l'exercice 2025-2026. Encadré par la <i>Loi sur la Société canadienne des postes</i> , ce passif financier à court terme a pour but de permettre à l'entreprise de maintenir sa solvabilité et de rester en activité à l'heure où elle fait face à d'importants défis financiers.
	203-1	Investissements dans l'infrastructure et services soutenus	Voir la section « Coup d'œil sur 2025 » du présent rapport.
	203-2	Incidences économiques indirectes importantes	Voir la section « Coup d'œil sur 2025 » du présent rapport.
Pratiques d'approvisionnement	204-1	Proportion des dépenses attribuée aux fournisseurs locaux	En 2025, 95 % des dépenses contrôlables ont été effectuées auprès de fournisseurs locaux au Canada.
Lutte contre la corruption	205-1	Évaluation du risque de corruption des opérations	Les Services de sécurité et d'enquête (SSE) sont responsables de la surveillance et de l'interprétation de la Politique antifraude de Postes Canada et doivent la tenir à jour. Les enquêtes sont menées selon des méthodes et procédures d'enquête établies et en conformité avec les exigences réglementaires et législatives. De plus, les SSE enquêtent sur d'autres catégories de fraude qui ne sont pas couvertes par les exigences législatives, comme la cyberfraude, l'atteinte à la protection des données, les activités suspectes impliquant le blanchiment d'argent, les menaces internes, la fraude liée au réacheminement du courrier, etc., pour veiller à ce que toutes les catégories de fraude émergentes continuent d'être surveillées ou prévenues. Les résultats des enquêtes font l'objet de communications ou de discussions uniquement avec les personnes qui bénéficient d'un droit et d'un besoin légitimes de savoir. Postes Canada demandera restitution de toute perte subie à la suite d'un acte de fraude.
	205-2	Communication et formation sur les politiques et procédures de lutte contre la corruption	Postes Canada a mis en place une politique interne de lutte contre la fraude. Le personnel est tenu de respecter les politiques de l'entreprise telles qu'elles sont énoncées dans notre Code de conduite . Consultez le Code de conduite de Postes Canada pour en savoir plus.
	205-3	Confirmation des incidents de corruption et mesures prises	Voir la section « Éthique et conformité » du présent rapport.



Catégorie	Numéro de l'élément	Exigences	Réponse
Comportement anticoncurrentiel	206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel, les pratiques antitrust et les pratiques de monopole	Voir la section « Éthique et conformité » du présent rapport.
Articles	301-2	Articles auxiliaires utilisés	Voir la section « Produits et services écoresponsables » du présent rapport.
Énergie	302-1	Consommation d'énergie au sein de l'organisation	Voir la section « Plan de transition climatique » du présent rapport.
	302-3	Intensité énergétique	Voir la section « Responsabilité environnementale » du présent rapport.
	302-4	Réduction de la consommation énergétique	Voir la section « Plan de transition climatique » du présent rapport.
Émissions	305-1	Émissions directes de GES (portée 1)	Voir la section « Plan de transition climatique » du présent rapport.
	305-2	Émissions indirectes de GES (portée 2)	Voir la section « Plan de transition climatique » du présent rapport.
	305-3	Autres émissions indirectes de GES (portée 3)	Voir la section « Plan de transition climatique » du présent rapport.
	305-4	Intensité des émissions de GES	Voir la section « Plan de transition climatique » du présent rapport.
	305-5	Réduction des émissions de GES	Voir la section « Plan de transition climatique » du présent rapport.
	305-6	Émission de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	Postes Canada ne produit actuellement aucune émission de SACO dans le cadre de ses activités.
	305-7	Oxydes d'azote (NO _x), oxydes de soufre (SO _x) et autres émissions atmosphériques importantes	Voir la section « Responsabilité environnementale » du présent rapport.
Déchets	306-1	Production de déchets et répercussions importantes liées aux déchets	Voir la section « Objectif zéro déchet » du présent rapport.
	306-2	Déchets par type et par méthode d'élimination	Voir la section « Objectif zéro déchet » du présent rapport.
	306-3	Déchets générés	Voir la section « Objectif zéro déchet » du présent rapport.
	306-4	Déchets soustraits à l'élimination	Voir la section « Objectif zéro déchet » du présent rapport.
	306-5	Déchets destinés à l'élimination	Voir la section « Objectif zéro déchet » du présent rapport.
Évaluation environnementale des fournisseurs	308-1	Nouveaux fournisseurs ayant fait l'objet d'une vérification au moyen de critères environnementaux	Voir la section « Approvisionnement responsable » du présent rapport.



Catégorie	Numéro de l'élément	Exigences	Réponse
Emploi	401-1	Nouvelles embauches et roulement du personnel	Voir la section « Gestion des talents » du présent rapport.
	401-2	Avantages sociaux offerts au personnel à temps plein qui ne sont pas offerts au personnel temporaire ou à temps partiel	Voir la section « Gestion des talents » du présent rapport.
	401-3	Congé parental	Voir la section « Gestion des talents » du présent rapport.
Relations entre la direction et le personnel salarié	402-1	Délais minimaux de préavis en cas de changements opérationnels	Nos conventions collectives contiennent des dispositions pour les avis de changements, tels que les changements techniques et technologiques (habituellement des préavis de 120 jours) et des réorganisations (habituellement des préavis de 30 à 90 jours). L'état de ces accords de négociation collective est reflété dans la section « Relations du travail » du présent rapport.
Santé et sécurité au travail	403-1	Système de gestion de la santé et de la sécurité	Voir la section « Santé, sécurité et bien-être » du présent rapport.
	403-2	Repérage des dangers, évaluation des risques et enquête sur les incidents	Voir la section « Santé, sécurité et bien-être » du présent rapport.
	403-3	Services de santé au travail	Voir la section « Santé, sécurité et bien-être » du présent rapport.
	403-4	Participation de l'effectif, consultation et communication sur la santé et la sécurité au travail	Voir la section « Santé, sécurité et bien-être » du présent rapport.
	403-5	Formation de l'effectif sur la santé et la sécurité au travail	Voir la section « Santé, sécurité et bien-être » du présent rapport.
	403-6	Promotion de la santé de l'effectif	Voir la section « Santé, sécurité et bien-être » du présent rapport.
	403-7	Prévention et atténuation des répercussions sur la santé et la sécurité au travail directement liées aux relations d'affaires	Voir la section « Santé, sécurité et bien-être » du présent rapport.
	403-8	Effectif couvert par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Voir la section « Santé, sécurité et bien-être » du présent rapport.
	403-9	Accidents du travail	Voir la section « Santé, sécurité et bien-être » du présent rapport.
	403-10	Mauvaise santé liée au travail	Voir la section « Santé, sécurité et bien-être » du présent rapport.
Formation et éducation	404-1	Nombre moyen d'heures de formation par année par membre du personnel	Voir la section « Gestion des talents » du présent rapport.
	404-2	Programmes de perfectionnement des compétences des membres du personnel et programmes d'aide à la transition	Voir la section « Gestion des talents » du présent rapport.
	404-3	Pourcentage de l'effectif recevant régulièrement des évaluations du rendement et du perfectionnement professionnel	Voir la section « Gestion des talents » du présent rapport.



Catégorie	Numéro de l'élément	Exigences	Réponse
Diversité et égalité des chances	405-1	Diversité des organes de gouvernance et du personnel	Voir les sections « Gouvernance d'entreprise » et « Équité, diversité et inclusion » du présent rapport.
	405-2	Rapport entre le salaire de base et la rémunération des femmes et des hommes	Voir la section « Gestion des talents » du présent rapport.
Lutte contre la discrimination	406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	Voir les sections « Éthique et conformité » et « Équité, diversité et inclusion » du présent rapport.
Liberté syndicale et négociation collective	407-1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	Voir la section « Relations du travail » du présent rapport.
Travail des enfants	408-1	Opérations et fournisseurs susceptibles de se trouver liés à des incidents de travail des enfants	Postes Canada exerce ses activités uniquement au Canada et juge qu'il n'y a aucun risque important lié aux incidents touchant le travail des enfants. Aucun fournisseur n'a été identifié comme présentant un risque important pour les incidents liés au travail des enfants. Postes Canada a élaboré des lignes directrices à l'intention des fournisseurs qui exigent que ceux-ci se conforment à toutes les normes internationales et respectent toutes les lois nationales applicables liées aux droits de la personne et du travail. Au cours d'un processus de demande de proposition, une diligence raisonnable est exercée au moyen d'exigences cotées, de références de la clientèle et de visites sur place afin d'évaluer l'expérience et l'expertise des fournisseurs pour tous les contrats qui le justifient. Pour les projets où un sous-traitant effectue la majorité du travail, les entrepreneurs de Postes Canada sont tenus d'exercer la même diligence raisonnable et sont tenus responsables de la qualité et de la ponctualité du travail effectué. Conformément à la <i>Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement</i>, Postes Canada doit publier un rapport annuel décrivant les mesures prises pour prévenir et réduire le risque de travail des enfants à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement. Voir le Code de conduite des fournisseurs, le Rapport sur la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement de Postes Canada et la section « Approvisionnement responsable » du présent rapport.

Catégorie	Numéro de l'élément	Exigences	Réponse
Travail forcé ou obligatoire	409-1	Opérations et fournisseurs susceptibles de se trouver liés à des incidents de travail forcé ou obligatoire	Postes Canada exerce ses activités uniquement au Canada et juge qu'il n'y a aucun risque important lié aux incidents touchant le travail forcé ou obligatoire. Aucun fournisseur n'a été identifié comme présentant un risque important pour les incidents qui touchent le travail forcé ou obligatoire. Postes Canada a élaboré des lignes directrices à l'intention des fournisseurs qui exigent que ceux-ci se conforment à toutes les normes internationales et respectent toutes les lois nationales applicables liées aux droits de la personne et du travail. Au cours d'un processus de demande de proposition, une diligence raisonnable est exercée au moyen d'exigences cotées, de références de la clientèle et de visites sur place afin d'évaluer l'expérience et l'expertise des fournisseurs pour tous les contrats qui le justifient. Pour les projets où un sous-traitant effectue la majorité du travail, les entrepreneurs de Postes Canada sont tenus d'exercer la même diligence raisonnable et sont tenus responsables de la qualité et de la ponctualité du travail effectué. Conformément à la <i>Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement</i>, Postes Canada doit publier un rapport annuel décrivant les mesures prises pour prévenir et réduire le risque de travail des enfants à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement. Voir le Code de conduite des fournisseurs, le Rapport sur la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement de Postes Canada et la section « Approvisionnement responsable » du présent rapport.
Droits des peuples autochtones	411-1	Incidents de violations des droits des peuples autochtones	En 2025, aucune action en justice ou plainte n'a été déposée contre Postes Canada concernant les droits des peuples autochtones. Voir la section « Renouveler les relations avec les peuples autochtones » du présent rapport pour obtenir des précisions sur notre stratégie de réconciliation avec les communautés autochtones et du Nord. Voir aussi : site Web de Postes Canada : Réconciliation avec les Autochtones et le Nord
Communautés locales	413-1	Activités avec la communauté locale, évaluation des répercussions et programmes de développement	Voir les sections « Coup d'œil sur 2025 », « Accessibilité » et « Renouveler les relations avec les peuples autochtones » du présent rapport.
Évaluation sociale des fournisseurs	414-1	Nouveaux fournisseurs ayant fait l'objet de vérifications au moyen de critères sociaux	Voir la section « Approvisionnement responsable » du présent rapport.
Politique publique	415-1	Contributions politiques	Postes Canada est une société d'État fédérale et n'apporte aucune contribution financière ou en nature aux partis politiques ou aux politiciens et politiciennes.
Marketing et étiquetage	417-2	Incidents de non-conformité concernant les renseignements sur les produits et services et l'étiquetage	En 2025, Postes Canada n'a reçu aucune amende importante relative au non-respect des lois et des règlements.
	417-3	Incidents de non-conformité concernant la communication marketing	En 2025, Postes Canada n'a reçu aucune amende importante relative au non-respect des lois et des règlements.
Protection de la vie privée de la clientèle	418-1	Plaintes fondées pour atteinte à la vie privée de la clientèle et perte de données sur la clientèle	Voir la section « Protection de la vie privée et sécurité » du présent rapport.

Index des normes du Sustainability Accounting Standards Board

Le Rapport sur le développement durable 2025 contient des renseignements conformes aux recommandations des normes de fret aérien et logistique du secteur du transport du Sustainability Accounting Standards Board (SASB). L'index ci-dessous indique où trouver des renseignements liés à chaque mesure comptable du SASB, que ce soit dans le Rapport sur le développement durable 2025, l'annexe des données ou au moyen de liens vers d'autres sources, au besoin. Certains éléments sont accompagnés d'un bref énoncé contenant des commentaires ou des renseignements supplémentaires.

Pour obtenir un résumé des indicateurs de rendement clés ESG des cinq dernières années, veuillez consulter les sections « [Pratiques responsables](#) », « [Responsabilité environnementale](#) », « [Personnes et culture](#) » et « [Répercussions socioéconomiques](#) » de l'annexe des données sur les critères ESG.

Catégorie	Code du sujet de divulgation du SASB	Mesure comptable	Réponse
Émissions de gaz à effet de serre	TR-AF-110a.1	Émissions globales brutes de portée 1	Voir la section « Plan de transition climatique » du présent rapport.
	TR-AF-110a.2	Discussion de la stratégie ou du plan à long et à court terme permettant de gérer les émissions de portée 1, les objectifs de réduction des émissions et une analyse du rendement par rapport à ces objectifs	Voir la section « Plan de transition climatique » du présent rapport.
	TR-AF-110a.3	Carburant consommé par 1) le transport routier, pourcentage a) de gaz naturel et b) d'énergie renouvelable; et 2) le transport aérien, pourcentage a) des carburants alternatifs et b) des carburants durables	Voir la section « Plan de transition climatique » du présent rapport.
Qualité de l'air	TR-AF-120a.1	Émissions atmosphériques des polluants suivants : 1) NO _x (à l'exclusion du N ₂ O), 2) SO _x et 3) particules en suspension (PM ₁₀)	Voir la section « Responsabilité environnementale » de l'annexe des données sur les critères ESG.
Pratiques de travail	TR-AF-310a.1	Pourcentage de chauffeuses et chauffeurs classés comme entrepreneur(e)s indépendant(e)s	S. O.
	TR-AF-310a.2	Montant total des pertes financières à la suite de procédures judiciaires associées aux infractions au droit du travail	S. O.
Santé et sécurité du personnel	TR-AF-320a.1	1) Taux de fréquence des accidents du travail (TRIR) et 2) taux d'accidents mortels pour a) le personnel direct et b) le personnel salarié	Voir la section « Santé, sécurité et bien-être » du présent rapport.
Gestion de la chaîne d'approvisionnement	TR-AF-430a.2	Empreinte totale des gaz à effet de serre (GES) dans tous les modes de transport	Voir la section « Responsabilité environnementale » de l'annexe des données sur les critères ESG.
	TR-AF-430a.3	Discussion sur les politiques et les stratégies visant à déterminer, évaluer et gérer les risques d'interruption des activités associés à la sécurité des transporteurs contractuels	S. O.



Catégorie	Code du sujet de divulgation du SASB	Mesure comptable	Réponse
Gestion des accidents et de la sécurité	TR-AF-540a.1	Description de la mise en œuvre et des résultats d'un système de gestion de la sécurité	Voir la section « Santé, sécurité et bien-être » du présent rapport.
	TR-AF-540a.2	Nombre d'accidents d'avion	S. O.
	TR-AF-540a.3	Nombre d'incidents et d'accidents de la route	Voir la section « Santé, sécurité et bien-être » du présent rapport.
Mesure de l'activité	TR-AF-000.A	Tonne-kilomètre payante (TKP) pour 1) le transport routier et 2) le transport aérien	S. O.
	TR-AF-000.B	Facteur de charge pour 1) le transport routier et 2) le transport aérien	S. O.
	TR-AF-000.C	Nombre de membres du personnel, nombre de camionneurs et camionneuses	Voir la section « Coup d'œil sur 2025 » du présent rapport.



Pour plus d'informations, consultez
postescanada.ca/developpementdurable

MC Marque de commerce de la Société canadienne des postes